

Ali Boukhris, le père du Groupe chimique tunisien



# Leaders

N° 110 - Juillet 2020 - 4 DT • www.leaders.com.tn



## Moderniser l'Armée

Mourou : ça s'en va et ça revient



# #BORN TODARE

BLACK BAY  
**CHRONO S&G**



**BEN JANNET & CO**  
1986

BOULEVARD PRINCIPAL, LES BERGES DU LAC 1  
TÉL +216 71 860 475  
RUE LAC VICTORIA, LES BERGES DU LAC 1  
TÉL +216 71 963 555  
TUNIS CITY «GÉANT», TÉL +216 70 863 224



**TUDOR**



ÉTUDIER EN  
**ALLEMAGNE**  
BACHELIERS 2020



## La pétaudière

**L**e ciel tunisien est gros d'orages et de tempêtes. D'El Kamour, du bassin minier et d'autres foyers en ébullition, les tensions se ravivent au fil des jours. Nourries par le désenchantement et des engagements non tenus depuis de longues années et par une aggravation du chômage, elles expriment un profond sentiment de désespoir, d'abattement et d'affliction.

**Pour tout bilan de ses 100 jours à la Kasbah, Fakhfakh n'affiche qu'arrogance et désinvolture.** La «clarté et le retour de la confiance» érigés en slogan d'investiture se résumant en une phrase qui a choqué plus d'une personne : «Vous pouvez toujours attendre !» Du jamais entendu sous la coupole du Bardo.

**Les chiffres énoncés sont accablants.** La récession sera d'au moins 7%. L'endettement extérieur que Fakhfakh estime à hauteur de 60% du PIB est revu à la hausse par son ministre des Finances à 72% (et 28% pour l'endettement intérieur). Le remboursement en devises des crédits extérieurs augmentera cette année d'un milliard de dinars, passant à 8,3 MDT (contre 7,4 MDT en 2019), alors que les recettes extérieures sont nettement à la baisse (tourisme, exportations et transferts des Tunisiens à l'étranger). Quant au Fonds tunisien d'investissement, institué par le nouveau Code de 2016, il n'a toujours pas été créé...

**Une redoutable perspective de subprimes est à craindre.** Les banques voient la situation de leurs finances aggravée. Ne doivent-elles pas restituer à la Banque centrale pas moins de 10 milliards de dinars obtenus en refinancement et craindre le rééchelonnement annoncé de la dette intérieure portant sur 900 millions de dinars, en échéance des BTA.

**Le front social est de tous les champs minés celui qui menace le plus de s'embraser.** Fakhfakh signale plus de 130.000 licenciements (en plus des 650.000 chômeurs déclarés). Il reconnaît que 4 millions de Tunisiens vivent en dessous du seuil de pauvreté. Pour tout "plan de sauvetage", il égrène un chapelet à fil ouvert de mesurette en «résistance et de consolidation», avouant que la relance n'est pas pour aujourd'hui.

**Quelle absurde pétaudière prévaut en Tunisie !** Là où manquent l'ordre et l'organisation ne peuvent régner que confusion et chaos.

**Faillite annoncée d'un système politique que déplore, à raison, le président Kaïs Saïed.** Le morcellement du pouvoir exécutif, par la Constitution, a montré ses lourdes conséquences. La dyarchie, «douceur conflictuelle», instituée au sommet entre un président de la République (cette fois très largement) élu au suffrage universel et un chef de gouvernement choisi à sa bonne fortune et sanctionné par les urnes, installe la Tunisie dans une monarchie républicaine incapable de fonctionner.

**Au Bardo, nombre d'élus n'offrent qu'une piètre image.** Au lieu de débattre, ils ne font que se battre. Le populisme en surenchères ubuesques. Quant aux partis, ils sont fragilisés par leurs querelles internes. Le bras de fer entre le chef d'Ennahdha, président de l'ARP, et le chef de l'État est déballé en public. Depuis Paris...

**La solution réside-t-elle dans le départ de Fakhfakh de la Kasbah ?** Malmené par les députés pour sa «faute» de conflit d'intérêts personnels, mis en difficulté pour son bilan rachitique, il aura beaucoup de mal à conserver son autorité et garder son poste. Dissoudre l'ARP et déloger Ghannouchi du perchoir ? L'idée gagne du terrain, séduisant de plus en plus de Tunisiens, désenchantés. Réviser la Constitution ? Au moins une réponse claire est déclarée: Kaïs Saïed s'y engage.

**Le front intérieur, déjà tourmenté, appréhende fort ce qui se passe en Libye.** Une puissance occupante étrangère, la Turquie, a installé, en renfort à Favez Al Sarraj, ses troupes à 20 km de nos frontières, sur la base d'al-Watya. Pour ne plus la quitter de sitôt. A l'Est, la Russie a sanctuarisé l'armée de Haftar et ses combattants (Wagner), à Djourfa, dans la Cyrénaïque. L'Égypte a mis ses troupes, ses blindés et ses avions en ordre de marche, prêts à intervenir «si l'axe Djourfa-Syrtte est franchi». Non loin de nos têtes, s'affrontent des drones armés turcs (Bayraktar TB2 et Anka-S), appuyés par des systèmes électroniques de brouillage et de neutralisation de radars et de fréquences (Koral et Milkar-3A2), et des chasseurs russes (MiG-29 et Soukhoi-24).

De longs mois, au moins, très difficiles attendent encore la Tunisie. Le ciel azur et la mer limpide, en cet été splendide, ne sauraient inciter les Tunisiens ni à la sieste ni à l'insouciance. ■

T.H.



### Opinion

**38** Et si la crise socioéconomique était soluble dans la décentralisation méthodique ?  
Par Riadh Zghal

### En couverture

**40** Imed Hazgui  
Ministre de la Défense nationale  
Curieux destin : il ne favorise que les esprits bien préparés  
Par Taoufik Habaieb

**48** La Tunisie est déterminée à moderniser son armée et à accroître son interopérabilité  
Par Fatma Hentati

**52** Santé militaire, zéro Covid-19 dans l'armée et soutien précieux à tout le dispositif

### Nation

**56** Bribes d'histoire racontées aux nuls  
Par Abdelaziz Kacem

**58** Covid-19 et sécurité nationale: quelles menaces pour la Tunisie ?  
Par Taoufik Bourgou

### Chronique

**61** Le chaînon manquant  
Par Habib Touhami

### Société

**70** Première dynastie berbère d'époque musulmane Les Zirides  
Par Mohamed El Aziz Ben Achour

**76** L'oligarchie des notables  
Par Ammar Mahjoubi

**80** Sfax et son histoire urbaine

**83** Ali Boukhris, le père du Groupe chimique tunisien

**95** Ali Boukhris, Point de bla-bla, que de l'innovation et de la rentabilité  
Par Tijani Chelli

**99** Ali Boukhris, L'homme, l'ami, le grand Tunisien...  
Par Mhamed Ali Souissi

**102** Un phare s'est éteint à Bekalta  
Par Abderrazak Chéraït

**104** Cecil Hourani, Le conseiller de Bourguiba

### Billet

**108** Quand l'amateurisme gagne toute la classe politique  
Par Hédi Béhi



Avec **Netbox Pro**

**TRAVAILLEZ ET COLLABOREZ PARTOUT OÙ VOUS ÊTES**



À PARTIR DE

**25Go** INTERNET MOBILE

**+ FIXE ILLIMITÉ**

**+ 5 HEURES D'APPELS**

**+ IP FIXE GRATUITE**

**+ CISCO Webex GRATUIT**

Au travail, à la maison, partout.

## Quel président se veut Kaïs Saïed ?

Plébiscité par un vote record de plus de 72% des électeurs, Kaïs Saïed n'a pas encore dessiné clairement son style présidentiel. Il s'y emploie par touches successives, révélées à travers ses discours, parfois même devant les militaires: «*Le Président, c'est moi !*». Ou encore, «*il n'y a qu'un seul président !*» Et surtout, sa conception de la légitimité et de la magistrature suprême. Ce statut exclusif et inédit dans un régime hybride, censé être parlementaire, avec une faible dose de presidentialisme, alimente la controverse. Sans y prêter beaucoup d'attention, Kaïs Saïed exerce son mandat comme il l'entend, fort de sa compétence de professeur de droit constitutionnel, c'est-à-dire au-dessus de tous.



La préparation de sa récente visite en France en offre une nouvelle illustration. Tout avait été piloté à partir de Carthage, directement avec Paris. Le gouvernement n'y a été impliqué que dans les tout derniers jours, sur insistance d'Elyès Fakhfakh, et n'y a planché en Conseil ministériel restreint que juste la veille, samedi matin, pour une visite commençant le lundi.

Cette conception du fonctionnement des pouvoirs publics nous renvoie non au Général de Gaulle, mais plutôt à Georges Pompidou, son successeur à l'Élysée en 1969, après avoir été son Premier ministre. Dans un excellent livre intitulé *Mes présidents*, paru début juin chez Grasset, Alain Minc revient sur le style des chefs d'État de la Ve République, comme il a pu les observer, de loin pour de Gaulle, de près, voire de très près, pour les sept autres. Dans un deuxième chapitre intitulé «*Georges Pompidou : le génie de la normalité*», il rappelle cette doctrine pompidolienne : «*Le président de la République: chef suprême de l'exécutif, gardien et garant de la Constitution, il est à ce double titre chargé de donner les impulsions fondamentales, de définir les directions essentielles et d'assurer et de contrôler le bon fonctionnement des pouvoirs publics ; à la fois arbitre et premier responsable national. Une telle conception n'empiète évidemment pas sur les droits du Parlement, qu'il s'agisse de son pouvoir législatif ou de son contrôle de l'action gouvernementale. Elle laisse un rôle extrêmement important et d'ailleurs très lourd – j'en ai fait moi-même la longue expérience – au Premier ministre dans la marche des affaires, dans la direction des administrations et dans*



*les rapports avec le Parlement; mais une telle conception comporte la primauté du chef de l'État qui lui vient de son mandat national et qu'il est de son devoir de maintenir.»*

Kaïs Saïed en fait-elle sienne ?

## Bataille pour une ambassade

Déjà sept postes diplomatiques et consulaires tunisiens à l'étranger sont vacants, certains depuis plusieurs mois. Riyad (août 2019), Jeddah (octobre 2019), Paris, ambassade et consulat général (novembre 2019), Mascate (mars 2020), Addis-Abeba (mars 2020) et à présent Bruxelles. Quant aux ambassadeurs ayant épuisé leur période d'affectation à l'étranger et ont reçu notification de retour, ils doivent passer le témoin à Washington DC, Madrid, Stockholm, Berne, Berlin, Budapest, Oslo, Nouakchott, Le Caire, Bagdad, Ramallah, Beyrouth, Koweït, Yaoundé, Lyon, Strasbourg, Milan, Gènes, Hambourg, Dubaï...

Pour chaque poste, la présidence de la République aurait exigé la présentation de trois candidatures. Vive compétition...!



## Ridha Ben Mosbah libère la place

Prenant les devants, l'ambassadeur de Tunisie à Bruxelles, Ridha Ben Mosbah, a demandé à mettre fin à sa mission, après près de deux années d'intenses activités. Acte rare dans les annales diplomatiques dans des ambassades de cette importance, les motifs personnels invoqués ne peuvent convaincre tous ceux qui apprécient le rôle accompli par l'ambassadeur Ben Mosbah durant une période des plus sensibles. La sortie de la liste du Gafi et de l'Union européenne en offre une récente illustration.

# DANS UN MONDE QUI CHANGE, ON PEUT DEVELOPPER SON ENTREPRISE TOUT EN PRESERVANT L'ENVIRONNEMENT



## FINANCEMENT VERT POUR LES ENTREPRISES

L'Ubcî soutient la transition écologique et garantit votre efficacité énergétique.

Avec son crédit vert, bénéficiez de :

- Conditions avantageuses
- Accompagnement technique sur mesure

[www.ubci.tn](http://www.ubci.tn) | Centre de Relations Clients : 70 000 050



**UBCI GROUPE BNP PARIBAS**

الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque  
d'un monde  
qui change

# Pour 2020 Leaders

a sélectionné pour vous

<p>Mansour Moalla</p>  <p>Sortie de crise et union nationale Pourquoi et comment</p> <p>Leaders</p>	<p>Ammar Mahjoubi</p>  <p>Mélanges d'histoire ancienne</p> <p>Leaders</p>	<p>Mohamed-El Aziz Ben Achour</p>  <p>La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire</p> <p>Leaders</p>	<p>Riadh Zghal</p>  <p>Et pourtant, il va falloir voter</p> <p>Leaders</p>
<p>Walid Bel Hadj Amor</p>  <p>Gouverner n'est pas promettre, mais choisir</p> <p>Leaders</p>	<p>Hédi Béhi</p>  <p>Regards froids sur une révolution inédite</p> <p>Leaders</p>	<p>Taoufik Habaieb</p>  <p>Le droit au rêve est le devoir de vigilance</p> <p>Leaders</p>	...A suivre

## COUPON D'ACHAT

Auteur	Prix Unitaire	Quantité	Prix Total
Mansour Moalla	35 DT		
Ammar Mahjoubi	35 DT		
Mohamed-El Aziz Ben Achour	35 DT		
Riadh Zghal	20 DT		
Walid Bel Hadj Amor	25 DT		
Hédi Béhi	25 DT		
Taoufik Habaieb	25 DT		

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ]

Tel [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Livraison gratuite en Tunisie

## En librairie

# Offrir & S'offrir

### Règlement par

Chèque bancaire  Virement

au nom de **PR Factory**

CBB : 08 008 000671001274071

Date et signature

Ennour Building, Cité des Sciences, BP 200  
1082 Tunis Mahrajène, Tunisia  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333

[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

## Hamdi Guezguez, l'homme des lubrifiants



On connaît beaucoup plus le député à l'ARP (2014), passé chef de cabinet du président du Parlement (2015-2019) que l'ingénieur général, alignant plus de 27 ans de carrière au ministère de l'Industrie. Hamdi Guezguez vient de célébrer ses 55 ans (le 3 juin) en se voyant nommer P.D.G. de la Société tunisienne des lubrifiants (Sotulub). Pour cet ingénieur général, spécialiste à la base en technologie des liants, ce n'est qu'un retour au bercail après cinq ans d'escapade au Bardo.



Successivement directeur de l'Environnement industriel (2006-2009), directeur général du Programme d'appui à la compétitivité des entreprises et la facilitation de l'accès aux marchés (Pcam), programme financé par l'Union européenne doté d'un budget de 23 millions d'euros (2009 - 2012), puis directeur général du Centre technique de l'emballage et du conditionnement Packtec (2012-

2014), Hamdi Guezguez a été rattrapé par le Parlement. Arrachant son siège sous la coupole, il ne tardera pas beaucoup à occuper sa place sur les bancs de l'ARP. Sept mois seulement après le début de son mandat parlementaire, le président Mohamed Ennaceur l'appellera à ses côtés en juin 2015 pour lui confier la direction de son cabinet, lui attribuant rang et avantages de secrétaire d'État.

Durant ces quatre années et demie de tumulte continu, Guezguez mettra entre parenthèses sa carrière industrielle, pour pratiquer les affaires de l'État au plus haut sommet du pouvoir. Son doigt est de lubrifier les rouages et de fluidifier les relations, bénéficiant de cette proximité immédiate avec un président de la stature de Mohamed Ennaceur et de ses conseils.

Aujourd'hui la parenthèse est fermée. Ne souhaitant pas rempiler pour un second mandat de député, Hamdi Guezguez aurait pu postuler légitimement à un poste de consul général, voire d'ambassadeur, comme l'avaient obtenu nombre de ses prédécesseurs au même poste depuis l'indépendance. Il a préféré regagner son ministère d'origine: l'Industrie.

A la tête de la Sotulub, qui vient de célébrer ses 40 ans, sa mission est cruciale. Chargée de la collecte et la régénération des huiles usagées, titulaire d'un brevet mondial de grande renommée, ainsi que de la fabrication et la commercialisation de graisses lubrifiantes et la prise en charge d'analyses physico-chimiques, elle fait face à l'impératif écologique. ■



## Les communicantes de Carthage

Elles sont trois à gérer en direct la communication de la Présidence de la République, sous la direction très ferme d'une quatrième, la ministre-directrice du cabinet présidentiel, Nadia Akacha. Rachida Ennaifer, Rym Gacem et tout récemment Hella Lahbib.

Première à débarquer au palais de Carthage, Rachida Ennaifer, nommée conseillère principale. Juriste, ancienne journaliste (*La Presse*), syndicaliste irréductible (présidente de l'Association des journalistes tunisiens) et enseignante universitaire, élue membre de la Haica, elle finira par jeter l'éponge, ne pouvant accepter certaines pratiques. Mme Ennaifer se voit investie au cabinet présidentiel d'une charge des plus délicates auprès d'un président peu prolifique devant les journalistes. Les trois premiers mois, elle les a vécus sous le feu croisé de l'homme fort alors, Abderraouf Betbaieb, et la rumeur entretenait épisodiquement son limogeage imminent. Finalement, c'est lui qui est parti et c'est elle qui est restée...

En renfort, c'est Rym Gacem, journaliste à l'agence Tunis-Afrique Presse, qui est appelée à la cellule com dirigée par Rachida Ennaifer. L'ampleur de la tâche s'avérant lourde à porter, c'est une troisième femme journaliste, Hella Lahbib, qui est sollicitée pour rallier l'équipe.

Comme Rachida, Hella est issue du journal *La Presse*, mais aussi de la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis où exerçait Kais Saïed. Après avoir décroché une maîtrise en lettres et civilisation françaises (1989), elle était revenue sur les bancs de l'Université pour un master 2 de recherche en sciences politiques obtenu en 2013. Sujet choisi : «*Le militant de base de Nidaa Tounes*».

Féru de journalisme et de communication, Hella Lahbib a entamé sa carrière au sein de l'Atce (1992-1996), avant d'enchaîner à l'ace (1996-2001) et de rejoindre le journal *La Presse*. Elle y fera des allers-retours, ira codiriger la rédaction du magazine *Maisons et Jasmins* (2009-2011), reprendra sa collaboration avec *La Presse* et deviendra rédactrice en chef, chef de service (2018-2020). Dernière grande interview remarquée, celle que lui avait accordée Rachida Ennaifer, le 16 octobre 2019, juste au lendemain de l'élection de Kais Saïed et présentée par notre consœur comme «*collègue et amie du nouveau président de la République*». Le titre, à la Une du journal, était accrocheur : «*Le professeur Rachida Ennaifer dévoile la face cachée de Kais Saïed : l'histoire d'un homme devenu président de la République*». Et d'annoncer dès le chapeau introductif : «*Ennaifer nous explique le projet de Kais Saïed auquel elle adhère entièrement*».

Quelques jours après, Rachida atterrissait à Carthage. Cinq mois plus tard, Hella l'y rejoindra, le 1er avril, ce qui fera dire aux «humoristes» : «*Je te fais une interview, tu me nommes au palais de Carthage*». Même si la pratique de faire appel à des journalistes très proches est très courante, personne ne peut réduire le mérite journalistique de Hella Lahbib à un simple «copinage». Veillant au grain, Nadia Akacha, la femme de fer à Carthage, ne l'aurait guère toléré. ■



## Mourou : ça s'en va et ça revient

Au-delà de l'acte, sa date est, elle aussi, significative. Ne voulant rempiler à l'orée de la 40e année du dépôt, le 6 juin 1981, de la demande officielle de constitution du Mouvement de la tendance islamique (MTI), dont il est cofondateur avec Rached Ghannouchi et Hmida Ennaifar, cheikh Abdelfettah Mourou annonce son retrait d'Ennahdha. A 72 ans, depuis sa naissance le 1er juin 1948... Ancien premier vice-président de l'ARP, qui aurait pu assurer l'intérim le 27 juin 2019 du président Mohamed Ennaceur, alors légèrement souffrant, tandis que le président Béji Caïd Essebsi était en soins intensifs à l'Hôpital militaire, il se serait alors bien positionné en cas de vacance du pouvoir à la présidence de la République, pour s'installer en intérimaire à Carthage. Vous pouvez alors imaginer la suite. Sauf qu'Ennaceur regagnera immédiatement le Bardo et qu'Essebsi reviendra à Carthage. Mourou jurera alors fidélité.

Comme lot de consolation, Cheikh Abdelfettah obtiendra cependant la présidence, mais celle par intérim de l'ARP. Pendant 3 mois et 19 jours, du 25 juillet au 13 novembre 2019. Ennaceur s'était installé à Carthage comme président de la République par intérim. Le jour de la passation, le 23 octobre 2019, avec le nouveau président élu, Kais Saïed, il regagnera directement son domicile et ne retournera pas au Bardo. Au grand bonheur de Mourou qui affichera alors dans son palmarès la présidence de l'ARP.

C'est au nom de cette même fidélité qu'il tiendra à marcher à pied derrière le cercueil de celui qu'il a toujours appelé « mon ami » (Béji Caïd Essebsi), le jour de ses funérailles, le 29 juillet dernier. Il faut dire que les relations entre Caïd Essebsi et Mourou ont toujours été cordiales et leurs échanges ponctués d'humour.

En fait, cheikh Abdelfettah Mourou a eu des relations tumultueuses avec son parti, Ennahdha, avant 2011 et après. Son implication dans les instances n'était pas toujours à l'eau de rose. C'est souvent Rached Ghannouchi qui l'imposera, cahin-caha. En 2011, Mourou devait conduire une liste indépendante aux élections du 23 octobre pour la Constituante. Défaite cuisante, scellée par moins de 3 000 voix. Repêchage, on lui a assuré qu'il fera partie du gouvernement Hamadi Jebali et il s'était présenté le 22 décembre 2011 à 15 heures au Bardo pour l'obtention de l'investiture de l'ANC. Apprenant qu'il n'aura pas de portefeuille ministériel, mais juste un statut de conseiller auprès du chef du gouvernement, avec rang de ministre, il claquera la porte et quittera la Coupole.

Au congrès de 2012 au Kram, Ghannouchi fera de Mourou son vice-président. Sans attributions effectives. Et à celui de 2016 à Radès, il le fera monter avec lui sur le podium pour accueillir Béji Caïd Essebsi. Entre-temps, Mourou était élu à l'ARP et imposé comme 1er vice-président. Dernier épisode, il est poussé à candidater en septembre 2019 à la présidence de la République. Echec, avec le sentiment d'avoir été trahi par les siens.

Habitué aux allers-retours en mode Claude François, « Ça s'en va et ça revient », Mourou semble cette fois prendre définitivement ses distances avec les instances d'Ennahdha. Il libère ainsi la voie aux autres qui lorgnent le congrès promis à l'automne prochain. ■



# DANS UN MONDE QUI CHANGE, ON PEUT DEVELOPPER SON ENTREPRISE TOUT EN PRESERVANT L'ENVIRONNEMENT



## FINANCEMENT VERT POUR LES ENTREPRISES

L'Ubcî soutient la transition écologique et garantit votre efficacité énergétique.

Avec son crédit vert, bénéficiez de :

- Conditions avantageuses
- Accompagnement technique sur mesure

[www.ubci.tn](http://www.ubci.tn) | Centre de Relations Clients : 70 000 050



**UBCI** GROUPE BNP PARIBAS

الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque  
d'un monde  
qui change

## VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE IMPACTÉE PAR LA CRISE ET VOUS AVEZ UN BESOIN URGENT DE TRÉSORERIE ?

Nous vous soutenons et mettons à votre disposition un crédit exceptionnel\* pour vous aider à traverser cette période



\*Prêt garanti par l'Etat si éligibilité  
\*Voir détail et conditions en Agence



GRUPE SOCIETE GENERALE

## Sadok Besbès, le syndicaliste oublié

Il vient de s'éteindre, dans l'anonymat et l'ingratitude. Sadok Besbes, 90 ans, militant du Néo-Destour, journaliste à Dar Essabah, syndicaliste, membre du bureau exécutif de l'Uggt, condamné, avec Habib Achour et leurs coéquipiers à 8 ans de prison lors des événements du 26 janvier 1978, est parti doucement. La prison et la torture en tant que détenu politique, il les avait déjà éprouvées sous l'occupation française, suite au soulèvement du 18 janvier 1952. Son compagnon d'infortune et de chambre fut alors le jeune étudiant destourien Ahmed Chtourou. Il sera son avocat en 1978 devant la Cour de sûreté de l'État.



Rejoignant Habib Cheikhrouhou au lendemain de la fondation d'Essabah en 1952, avec une poignée de jeunes militants, il se consacra à la couverture après l'indépendance de la cause algérienne, des activités du Gpra et du FLN. Sadok Besbes bénéficiera de sa proximité avec Ahmed Tlili, à la fois leader syndicaliste et trésorier du parti destourien, pour mieux analyser la situation et recueillir les meilleures informations. Dans ce même élan, il constituera un syndicat du personnel d'Essabah, et en fera tache d'huile dans les autres médias publics et privés, constituant une fédération de l'information au sein de l'Uggt et œuvrant pour la conclusion de la première convention collective sectorielle, étendue aux métiers graphiques et l'imprimerie.

Sadok Besbes sera élu en 1977 membre du bureau exécutif de la centrale ouvrière dans l'équipe d'Achour avec Taieb Baccouche, Abdelaziz Bouraoui, et autres figures historiques, s'investira dans la résistance contre les oukases du gouvernement et sera arrêté le 26 janvier 1978. Bénéficiant d'une grâce présidentielle en mars 1980, il ne purgera ainsi que deux années de détention sur les huit qu'il devait endurer. Réélu au congrès de Gafsa en 1981, nommé directeur du journal *Echaab*, succédant à Hassen Hamoudia, et chargé de l'information, il n'y restera pas longtemps. Reprenant de nouveau son chemin de croix, en s'opposant à la direction de l'Uggt, il participera avec d'autres syndicalistes, en 1983, à la constitution d'une centrale rivale, l'Union tunisienne des travailleurs... Avant d'effectuer finalement son retour au bercail, place Mohamed-Ali.

L'Union internationale des travailleurs arabes, basée à Damas, lui était familière. Sadok Besbes était très actif dans ses instances et ses manifestations. Soucieuse de renforcer sa direction, elle le sollicitera pour un poste de conseiller résident. Le militant qui s'était opposé à la colonisation et a soutenu Nasser et le panarabisme dans les années 1950, et le syndicaliste irréductible s'y accomplira. Sans chercher honneurs et décorations, Sadok Besbes a vécu dans l'abnégation et le patriotisme. Allah Yerhamou. ■

## Décès



**Ali Boukhris**  
87 ans, père fondateur du Groupe chimique tunisien (GCT), P.D.G. de la Compagnie des phosphates de Gafsa et architecte du renouveau du secteur phosphatier



**Adel Kansou**  
Ancien directeur général d'El Mazraa. Abdelwaheb Ben Ayed lui avait confié la grande mutation des abattoirs de volailles des débuts en une grande unité de référence implantée à Fondouk Jedid, aux plus hautes normes. Mais aussi le développement d'une large gamme de produits (kwika, salami, merguez...) et l'expansion du réseau de points de vente en gestion directe ou en gérance libre... jusqu'à l'introduction en Bourse. Un véritable cas d'école.



**Tahar Abdelwahed**  
92 ans, ancien P.D.G. de la Steg, du groupe Bâtiment, des Ciments artificiels tunisiens et de la Cimenterie de Jebel Oust

**Mohamed Habib Nafti**  
Ancien membre du Conseil supérieur islamique



**Dr Mohamed Tahar Khalfallah**  
Professeur en médecine et chef du service de chirurgie générale à l'hôpital Mongi-Slim à La Marsa



**Jalila Amami**  
Ecrivaine, journaliste, directrice de la maison de la culture de La Goulette.



**Mohamed Morched Boubaker**  
Ancien P.D.G. de la Société tunisienne du sucre



## Après 45 ans de banque et finance, Slimane Bettaieb passe le témoin

En beauté ! Directeur général depuis 14 ans de l'Arab Tunisian Lease, Slimane Bettaieb, qui affiche au compteur 45 ans de banque et finance, est en droit de savourer une douce retraite. La succession de Si Salah Jebali à la tête de l'ATL n'était guère facile. Il fallait en effet à Slimane Bettaieb capitaliser sur les acquis de son prédécesseur pour hisser, dans une conjoncture délicate, la compagnie aux premières positions. Pari gagné, comme en témoignent les indicateurs d'équilibre et de solidité ainsi que les résultats. Plus encore, la confiance gagnée des bailleurs de fonds (BERD, Banque mondiale et KFW) consolide un refinancement à de bonnes conditions.

Diplômé de l'Institut de hautes études commerciales de Tunis (1974), Slimane Bettaieb avait immédiatement commencé sa carrière à la Banque du Sud, l'ancêtre d'Attijari. D'analyste financier, il en deviendra PDG en 2004. Entretemps, Bettaieb ira dans les régions et à la Banque tuniso-libyenne (BTL). Tour à tour, il sera nommé responsable de succursale et directeur régional à Sousse, Nabeul et l'ensemble du Cap Bon (1977-1992). La BTL lui confie sa direction de financement (1992-1993).

Retour à la Banque du Sud et à Sousse en qualité de directeur régional pour le Centre (1993- 1998). De nouveau à Tunis, en tant que directeur central, chargé du développement commercial et du réseau, jusqu'en 2003. Slimane Bettaieb retrouvera par la suite la BTL, en 2003, cette fois en qualité de P.D.G. Juste pour un an. Dès le mois de juillet 2004, il sera nommé P.D.G. de la Banque du Sud, avant de présider en 2006 aux destinées de l'ATL.

Carrière riche et bien réussie, Slimane Bettaieb a contribué à la formation et l'encadrement de près de deux générations de banquiers et de financiers qui poursuivent aujourd'hui de brillantes carrières. En consécration, il laisse une compagnie de leasing de bonne renommée, qui résiste bien aux aléas d'une conjoncture bien difficile. Mais aussi le souvenir d'un grand manager discret, efficace, très professionnel.

Joyeuse retraite bien méritée !

## Qui est Peter Prügel, nouvel ambassadeur d'Allemagne à Tunis ?

Débarquant de Kaboul à Tunis, il doit battre le record de son prédécesseur, l'excellent Dr Andreas Reinicke, qui quitte la Tunisie à la fin du mois de juin, après s'y être pleinement investi durant six années d'une exceptionnelle intensité. Le nouvel ambassadeur d'Allemagne, Peter Prügel, ne manque pas d'atouts pour poursuivre et renforcer une œuvre performante en relations et coopération bilatérales, bien appréciée tant à Berlin qu'à Tunis.



A 62 ans, jusque-là ambassadeur en Afghanistan (depuis 2018), après avoir été dans les mêmes fonctions en Thaïlande (en 2015), parfait francophone (en plus d'autres langues qu'il maîtrise), M. Prügel aligne une riche expérience croisée, qu'il s'agisse des fonctions occupées, des dossiers traités, des continents couverts et des hautes charges de conseiller assumées auprès de deux illustres ministres fédéraux allemands des Affaires étrangères, Joschka Fischer et Frank-Walter Steinmeier (l'actuel Président fédéral, dont il a été le conseiller personnel).

Son parcours académique est, lui aussi, très riche. Diplômé en sciences politiques et langues et littératures romanes à l'université de Constance, le nouvel ambassadeur d'Allemagne, Peter Prügel, a également étudié à l'École nationale d'administration (ENA) à Paris. La capitale française et le Quai d'Orsay l'ont marqué. Deux ans durant, dans le cadre d'un programme d'échange d'affectations diplomatiques, Peter Prügel y était en effet en poste...

Au gré des affectations à l'étranger, il a été en poste, tour à tour, à Rome, Belgrade, Ankara et Tel-Aviv, chargé tantôt des dossiers économiques, tantôt des affaires politiques. A Berlin, l'ambassadeur Prügel avait en charge, à diverses étapes de sa carrière, le retrait des troupes soviétiques de l'ex-RDA, le contrôle des exportations d'armes, l'Europe continentale, l'Asie-Pacifique... Mais, c'est en tant que membre du cabinet de chefs de la diplomatie allemande qu'il aura l'occasion de s'exercer sur pratiquement tous les dossiers de la politique extérieure allemande.

Le nouvel ambassadeur d'Allemagne arrive à Tunis avec une feuille de route ambitieuse, soigneusement tracée et attentivement supervisée. Tant le président fédéral Frank-Walter Steinmeier que la Chancelière Angela Merkel, ou le ministre des Affaires étrangères, Heiko Maas, connaissent tous très bien la Tunisie et suivent personnellement de près l'évolution de la situation et le développement des relations bilatérales.

Depuis 2011, l'Allemagne, qui a toujours envoyé à Tunis d'excellents diplomates et ambassadeurs, a en effet fait montre d'un soutien précieux à la transition démocratique et au développement économique. Cette sollicitude vaut ainsi soutien à la nouvelle mission de Peter Prügel. Elle se trouve appuyée du côté tunisien par l'impérissable souvenir que laisse son prédécesseur, Dr Andreas Reinicke (et son épouse Andréa). Cette image est rehaussée par le travail en profondeur accompli par la GIZ, les fondations Konrad-Adenauer, Frederic-Hebert et Hanns-Seidel, et la Chambre de commerce et d'industrie tuniso-allemande. Sous de bons auspices commence alors pour l'ambassadeur Prügel une exaltante charge bien prometteuse.

# CHARIKATY

## MULTIRISQUES ENTREPRISES



## PROTÉGEZ LE PATRIMOINE DE VOTRE ENTREPRISE.

Assurez la pérennité de votre entreprise au quotidien !

**CARTE ASSURANCES** vous propose son contrat d'assurance Multirisques Dommages

**CHARIKATY** : une couverture complète de votre entreprise en cas d'incendie, d'explosion, de vol, des dégâts des eaux...

Vous disposez, par le biais d'un seul et même contrat, de garanties indispensables et performantes, conformes à vos besoins.

Plus de détails sur notre site internet.

[www.carte.tn](http://www.carte.tn)

On vous l'assure.





# Accord de partenariat entre AGIL et SAM

**La convention allie la performance et la technologie des lubrifiants et carburants AGIL à la précision et la technologie du constructeur automobile japonais Mitsubishi.**

La Société Nationale de Distribution des Pétroles AGIL S.A. a signé le 27 février 2020 un accord de partenariat avec la Société de l'Automobile et du Matériel (SAM), concessionnaire officiel du fabricant automobile Mitsubishi Motors en Tunisie depuis plus de 35 ans.

L'accord traduit la confiance du constructeur mondial en la qualité supérieure des carburants Premium distribués par AGIL et les spécificités des différents types d'huile moteur fabriqués par la société.

Cette confiance est illustrée à travers les recommandations données par le personnel représentant de Mitsubishi en

Tunisie en conseillant leurs clients d'utiliser les produits AGIL. Dans le cadre de cette convention, la SNDP mettra à disposition de SAM Mitsubishi des espaces publicitaires et d'exposition dans son réseau de stations-services.

La convention prévoit aussi d'autres volets de coopération, notamment en matière de communication et de commercialisation.

## **AGIL, l'esprit de rénovation et d'innovation**

Lors de la cérémonie de signature de cette convention, M. Nabil Smida, PDG de la SNDP, a indiqué que la société

AGIL, forte de son partenariat avec ENI, l'un des géants de la technologie des lubrifiants, est aujourd'hui leader en Tunisie, détient une importante part de marché, dispose d'un large réseau de stations-services et offre une gamme de produits diversifiée.

AGIL, qui fête ses 60 ans cette année, n'a pas cessé durant toute cette période d'élaborer des stratégies de rénovation et d'innovation pour proposer à ses clients de nouveaux services et produits.

Il s'agit notamment de la carte AGILIS, un nouveau moyen de paiement électronique présentant toutes les qualités de sécurité, de souplesse et d'économie qui pourraient être personnalisées en fonction des besoins de chaque client, en plus de la production d'une nouvelle gamme d'huiles moteur de qualité supérieure qui répond aux normes internationales.

M. Nabil Smida a fait savoir qu'AGIL œuvre depuis 2018 à élargir son réseau de stations-services à travers l'aménagement de 30 nouvelles stations réparties sur plusieurs régions du pays avec une nouvelle charte moderne. Ouverte sur son environnement socioéconomique, la société AGIL œuvrera, dans le cadre du partenariat avec SAM Mitsubishi, à chercher davantage à répondre aux besoins et aux attentes de ses clients, a indiqué M. Nabil Smida dans une déclaration à Leaders (version arabe) et c'est une démarche qui va vers plus d'ouverture et d'élargissement de son partenariat avec d'autres groupes du secteur.

## **AGIL : un réseau de 215 stations-services**

La SNDP, entreprise publique ayant pour mission la commercialisation des produits pétroliers et de leurs dérivés sous le label AGIL, a réussi, grâce à sa stratégie de développement, à occuper la première place en termes de réseau de stations composé actuellement de 215 stations réparties sur toute la Tunisie.

Elle dispose également d'une large gamme d'huiles, à l'instar de «TANIX» et «Eni I-sint», très performantes pour le bon fonctionnement des moteurs Diesel et Essence en plus d'une nouvelle génération de carburants de haute qualité pour donner au moteur plus d'énergie et d'efficacité tels que AgilX Premium, élu produit de l'année en 2019 dans la catégorie Carburants.

## **Notoriété mondiale de Mitsubishi**

Le directeur de SAM Mitsubishi en Tunisie, M. Khaled Ben Jomaa, a souligné que la société SAM, créée en 1963, bénéficie d'une grande expérience dans son domaine. Elle œuvre, dans une optique de satisfaction client, à proposer les meilleures offres sur les véhicules Mitsubishi et à présenter des modèles alliant savoir-faire, technicité et innovation qui répondent aux besoins les plus spécifiques de ses clients.

Il a exprimé sa satisfaction de cette convention de partenariat, la première pour la société AGIL avec un constructeur automobile, ce qui reflète la confiance en la longue et riche expérience de Mitsubishi sur le marché et sa notoriété mondiale.

**Présidence de la République**

**Hella Lahbib**  
Attachée au Cabinet présidentiel, cellule communication.

**Moncef Khemiri**  
Capitaine, chargé des fonctions de chef de service d'administration centrale

**Lamia Ben Amara**  
Chargée de mission auprès du Haut comité du contrôle administratif et financier



**Mahmoud Choueib**  
Chargé de mission auprès du Haut comité du contrôle administratif et financier

**Najla Safi**  
Chargée de mission auprès du Haut comité du contrôle administratif et financier

**ARP**

**Emna Grayed Naoui**  
Directeur général d'administration centrale au Comité général des services communs

**Adel Chamakh**  
Directeur général d'administration centrale au Comité général des services communs

**Présidence du gouvernement**



**Ahmed Jaafar**  
Directeur général d'administration centrale

**El Khansa Amara**  
Administrateur en chef de greffe à la Cour des comptes



**Leila Aouadi**  
Administrateur en chef de greffe à la Cour des comptes

**Mouna Mtibaa**  
P.D.G. de l'Agence Tunis-Afrique Presse, journaliste de longue carrière



**Rachid Tmar**  
Gérant de la société Radio Zitouna, ancien expert-comptable, auditeur, universitaire

**Ministère de la Défense nationale**



**Marouane Bouguerra**  
Colonel-major magistrat, promu au grade de général de brigade



**Hbib Edhif**  
Général de brigade, promu au grade de général de division. Il est depuis avril 2017 directeur général de l'Agence nationale de renseignement, de sécurité et de défense



**Abderraouf Atallah**  
Contre-amiral, promu au grade de vice-amiral. Ancien chef d'état-major de l'Armée de mer. Il est depuis avril dernier conseiller principal auprès du président de la République, chargé du

secrétariat permanent du Conseil de sécurité nationale

**Ministère des Affaires étrangères**

**Nadia Miri épouse Doudech**  
Conseiller des affaires étrangères, directeur adjoint de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé à la Direction de la paix et la sécurité internationale, à la Direction générale de la coopération multilatérale et des questions globales.



**Tarek Hannachi**  
Conseiller des affaires étrangères (ancien chef du protocole à la présidence de la République, de décembre 2019 à février 2020), directeur adjoint des documentations et archives à la Direction générale des services communs

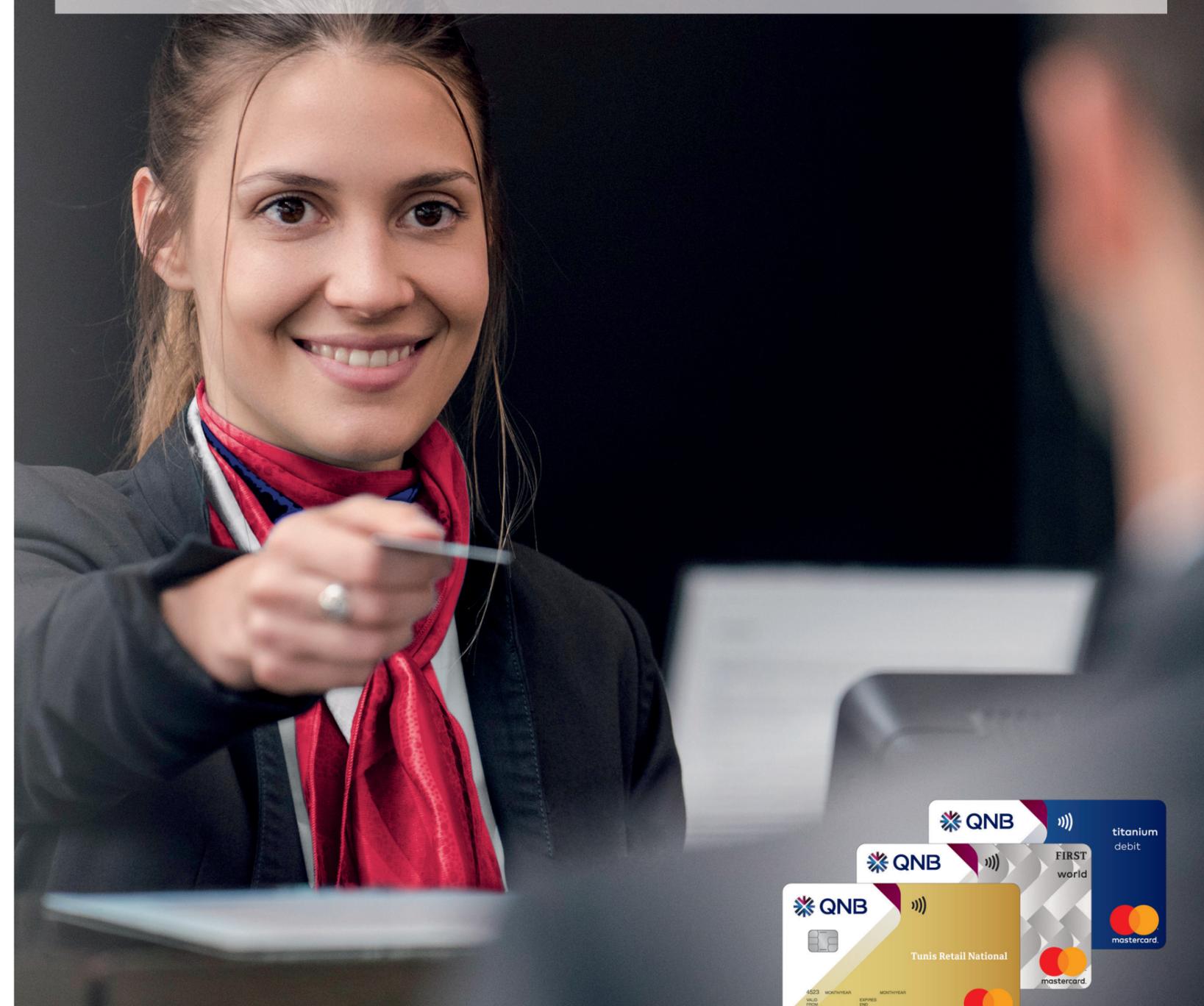
**Ministère de l'Industrie et des PME**

**Fatma Chiboub**  
Directrice générale de la Tutelle des entreprises



# Avec QNB, disposez à présent de votre carte bancaire en 48 heures.

Pour mieux vous servir et faciliter vos transactions où que vous soyez, disposez en ce moment de votre carte bancaire en 48 heures.



Appelez le 36 00 40 00 ou visitez [qnb.com.tn](http://qnb.com.tn)



Engagés  
avec vous

# Initiative "Moltazimoun" Solidaires, nous avançons avec vous

La BIAT a pris un ensemble de mesures exceptionnelles pour soutenir ses clients et les accompagner à surmonter les difficultés engendrées par la situation sanitaire et inédite que nous vivons.

A travers son initiative « Moltazimoun – Engagés », la BIAT s'engage à offrir les solutions les plus adaptées aux besoins de chacun pour atténuer l'impact de la crise sur leurs trésoreries et participer à la préservation du tissu économique.

Dans ce cadre, un dispositif complet a été mis en place en faveur de ses clients englobant notamment le report de remboursements des crédits et une enveloppe de 500 millions de dinars pour la relance de l'activité des entreprises et des professionnels.



**Nada Lachaal**  
Directrice générale de l'Infrastructure industrielle et technologique

**Sonia Jelassi**  
Directrice générale de la Cellule de gouvernance

**Ibrahim Chebili**  
Directeur général des Services communs  
Kamel Hindaoui, directeur général du Bureau de mise à niveau

**Hamdi Guezguez**  
P.D.G. de la Société tunisienne de lubrifiants (Sotulub)

Ministère des Affaires sociales

**Amor Boughammoura**  
Inspecteur général du travail

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime et des Ressources Hydrauliques

**Naziha Dridi épouse Hajlaoui**  
Ingénieur général, directeur général de l'Office de l'élevage et des pâturages

Ministère de l'Environnement



**Mohamed Bouden**  
Directeur général de l'Agence nationale de protection de l'environnement

**Kmayra Ben Jannet épouse Mzali**  
Administrateur principal à la direction générale à l'Office national de l'assainissement, directeur général du Centre international des technologies de l'environnement de Tunis

Ministère des Affaires culturelles



**Saima Samoud**  
Maître-assistant de l'enseignement supérieur, directeur général du Centre des musiques arabes et méditerranéennes

**Slim Darguechi**  
Administrateur en chef, directeur général du Centre national du cinéma et de l'image

Ministère de l'Éducation nationale

**Souad Cherni épouse Mejri**  
Inspecteur général des écoles primaires, inspecteur général émérite de l'éducation

Ministère des Affaires locales

**Khalil Ben Hassine**  
Chargé de mission au cabinet

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

**Habib Fathallah**  
Chargé de mission au cabinet

**Maha Hammami Mansouri**  
Chargée de mission au cabinet

**Olfa Ouesleti**  
Chargée de mission

Ministère du Commerce

**Mohamed Boussaid**  
Directeur général du commerce extérieur

**Nassim Nasri**  
Chargé de mission au cabinet

Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires foncières

**Abderazek Ben Fraj**  
Secrétaire général

Ministère de la Jeunesse et des Sports

**Makram Chouchane**  
Directeur général du sport

**Akram Arbi**  
Directeur général de la Cité nationale sportive

**Hassen Baldi**  
Chargé de mission

**Amira Zanati**  
Chargée de mission

Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi

**Ali Thabet**  
Chargé de mission au cabinet

Ministère des Affaires locales

**Bechir Ghrissi**  
Chargé de mission au cabinet

**Mohamed Amine Saidani**  
Chargé de mission au cabinet

Monoprix



**Seifeddine Ben Jemia**  
Directeur général

Élections



**Faouzi Zayani**  
Président du Syndicat des agriculteurs de Tunisie (Synagri)

# Juin

## En photos

### Avant 18 heures de marathon au Bardo...

Tout frais, ils étaient arrivés pimpants, ce jeudi 25 juin, au palais du Bardo, se mettant sur leur trente-et-un pour le grand jour. L'élégance des costumes pour (la plupart) des hommes et le raffinement des toilettes pour (la plupart) des femmes s'apparentent à l'ambiance d'une garden-party dans les jardins de l'ancien palais beylical. Mais, une fois installés sous la coupole de l'ARP, les apparences s'avèreront trompeuses. La courtoisie cédera la place à l'assaut des carnassiers, toutes griffes dehors.

Le bilan d'étape à l'issue des cent premier jour promis par le chef du gouvernement Elyès Fakhfakh, le jour de son investiture, était très attendu par les députés comme par les Tunisiens. Dès son accession à la Kasbah, sa feuille de route a été complètement changée par la pandémie de Covid-19.

Si elle a surpris l'impréparation des nouveaux gouvernants à l'exercice du pouvoir et révélé tant de fragilité, la crise sanitaire ne peut expliquer à elle seule l'effondrement économique et financier. Encore moins justifier les retards pris dans l'impératif sauvetage de l'entreprise et de l'emploi.

Du redressement promis fin février dernier, Fakhfakh reconnaît à présent devoir se contenter de résistance contre une redoutable dérive. Il devait annoncer ce jour-là devant les élus de la nation un plan de 30 mesures phares. Pris de court,

plombé par l'affaire du conflit d'intérêts qui l'accable, désarçonné par les tentatives de torpillage pour le faire partir de la Kasbah, il ne mentionnera que des vœux pieux. Après avoir raté le démarrage.

Cherchant à se dédouaner, dès sa prise de parole, du conflit d'intérêts qui lui est reproché, Elyès Fakhfakh commettra l'impardonnable en offensant les députés et les Tunisiens, en lançant à ceux qui voudraient lui chercher des poux dans la tête un ostentatoire : « Vous pouvez toujours attendre ! » Les jeux sont faits !

La fraîcheur affichée sur les mines, à l'arrivée dès 9 heures du matin, sera défraîchie à l'aube le lendemain, lorsque Fakhfakh et les membres de son gouvernement quitteront, groggy, le Bardo vers 4 heures du matin. Le marathon aura duré plus de 18 heures (sans compter les pauses). La violence des propos tenus par de nombreux députés nous éloigne d'une piste de course d'athlétisme. C'est plutôt du pugilat en sens unique, où tous les coups sont permis, en sado-macho.

L'autorité du chef du gouvernement est sérieusement entamée. Ainsi va la démocratie directe et immédiate.



Mohamed Hammi

















# Et si la crise socioéconomique était soluble dans la décentralisation méthodique ?

Opinion



• Par Riadh Zghal

**Le discours dominant est à la base économique ou plutôt macroéconomique. On entend des voix concordantes qui s'alarment des déficits qui frappent le budget de l'Etat et la balance commerciale, de l'endettement, de la décroissance économique... et l'on disserte sur un nouveau modèle économique qui sortirait le pays de la crise. Certes cet alarmisme est on ne peut plus justifié. Seulement les remèdes macroéconomiques ne peuvent guérir le mal tant que les hommes et les spécificités des contextes ne sont pas placés au centre des leviers du changement. Les hommes dans ce qu'ils représentent comme expérience, comme compétences, comme culture locale en plus de la nationale, comme capacités d'innovation adaptative à un contexte.**

Les contextes se révèlent divers et déterminants quand on passe de la ville au milieu rural, des quartiers huppés aux quartiers périphériques pauvres des grandes villes. Parler de diversité, c'est parler de problématiques différentes mais aussi de potentialités et de ressources différentes. Reconnaître cette diversité, c'est s'interroger sur l'efficacité de politiques de développement même bien pensées au sommet de l'Etat. L'existence de ces politiques est nécessaire sans conteste, mais si l'on veut accélérer la création de richesse et d'emplois et la réduction de la pauvreté, sinon son éradication, il ne faudra négliger aucune ressource, qu'elle soit humaine ou matérielle. Or les ressources locales sont ô combien sous-estimées et sous-exploitées. Les savoirs et savoir-faire des agriculteurs, des artisans, des divers petits métiers s'appuient certes sur des traditions et des technologies conventionnelles basiques mais elles renferment des connaissances pertinentes du terroir, de la faune et de la flore, des besoins et des attitudes de la population locale... Toutes ces connaissances sont rarement documentées ou pas du tout. Cependant, elles sont incontournables pour la conception d'un développement réalisable, durable et harmonieux. L'apport de nouvelles technologies, de nouveaux modes d'organisation économique et sociale pour la production et l'offre de services peut être greffé sur les pratiques en place. De nouveaux modes de gouvernance administrative seront mieux acceptés si les acteurs sociaux sont reconnus et impliqués dans les choix adoptés. Tout cela impose une décentralisation réelle de la gestion du développement local depuis la vision, la conception d'une stratégie, de plans de développement locaux et des moyens de leur implémentation.

La décentralisation comme mode de gouvernance est institutionnalisée par l'article 14 de la Constitution : «L'Etat s'engage à renforcer la décentralisation et à la mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire national, dans le cadre de l'unité de l'Etat.» Mais cela reste un principe plutôt flou, «l'Etat s'engage à renforcer»: y a-t-il réellement une gouvernance décentralisée pour s'engager à la renforcer? N'y a-t-il pas une confusion entre décentralisation et déconcentration? Pour schématiser, voici ce qui les distingue fondamentalement: la décentralisation implique un large champ de pouvoir laissé aux acteurs locaux en matière de planification, de levée de fonds, de mobilisation des ressources, de prise de décisions dans plus d'un domaine affectant le développement économique et la vie de la communauté locale et, en conséquence, la dévolution des responsabilités aux acteurs sociaux locaux comme partie intégrante de la dévolution des pouvoirs. Quant à la déconcentration, elle concerne seulement l'exécution des règles de gouvernance décidées au sommet de l'Etat et de ses institutions. Evidemment, les deux approches de la gouvernance locale prennent des degrés différents selon le contexte tout en n'étant pas exclusives. Par exemple, la gouvernance d'une municipalité comprend une part d'autonomie concernant la gestion

du patrimoine urbain mais son budget et son plan de développement sont soumis à l'approbation d'un ministère. Par contre, l'essentiel de la levée des impôts reste aux mains de l'Etat.

Pour qu'il y ait décentralisation, il faut qu'il y ait autonomisation financière et décisionnelle. Cela se décide au niveau des politiques nationales. Mais le fonctionnement de la décentralisation a des exigences à la base de la pyramide, autrement dit au niveau de la gouvernance locale. Lorsque, pour lutter contre le chômage et la pauvreté \_ une question hautement politique \_ il y a nécessité de participation et d'engagement, qu'il s'agisse de mobiliser des ressources matérielles disponibles et sous ou non exploitées, ou des ressources humaines avec leur large éventail de savoirs et de compétences. L'engagement des acteurs sociaux exige à son tour de la méthode pour le stimuler et motiver la participation du plus grand nombre de citoyens dont les intérêts sont souvent divergents. Cela s'impose car il s'agit de traiter des problèmes complexes dont les solutions seront par nature complexes. L'implémentation des solutions nécessite à la fois un processus plus ou moins long d'adaptation à un contexte particulier et surtout l'acceptation de ces solutions par les citoyens.

En 2019, le gouvernement australien a publié un guide destiné au service public pour l'aider à choisir la bonne mobilisation en vue de traiter les problèmes à caractère politique. On trouve dans ce guide une définition de la complexité des problèmes qui s'applique parfaitement à ceux des quartiers et des régions de notre pays en mal de développement et d'un niveau de vie décent :

«Un problème de politique est complexe si

- Aucune personne ou organisation, y compris le gouvernement, ne dispose des ressources nécessaires pour résoudre à elle seule le problème.
- Le problème peut ne pas être compris, et doit être davantage défini ou cerné.
- De multiples intervenants sont impliqués et toute solution potentielle créera probablement des gagnants et des perdants.»

Conduite avec méthode, la décentralisation est créatrice de richesse, d'emplois et de paix sociale. Et la méthode nécessite des compétences à développer pour que la participation soit tournée vers l'action et non la palabre, que les solutions aux problèmes se conçoivent dans un esprit gagnant-gagnant, qu'émergent des talents et des «champions» que la passivité ambiante, l'autoritarisme, le conservatisme ont réduits au silence. ■

R.Z.

...De nouveaux modes de gouvernance administrative seront mieux acceptés si les acteurs sociaux sont reconnus et impliqués dans les choix adoptés. Tout cela impose une décentralisation réelle de la gestion du développement local depuis la vision, la conception d'une stratégie, de plans de développement locaux et des moyens de leur implémentation.

# Imed Hazgui

Ministre de la Défense nationale

## Curieux destin : il ne favorise que les esprits bien préparés

**Le destin lui a toujours accordé plus qu'il n'espérait. Imed Hazgui voulait dès son enfance faire droit et embrasser une carrière diplomatique ou au sein d'une organisation internationale. Encore une fois, le destin le fera magistrat au Tribunal administratif, hissé jusqu'au grade de commissaire général d'État, puis premier président fondateur de l'Instance nationale d'accès à l'information (Inai). Et le voilà ministre de la Défense. En somme, une discrète ascension. Le jour de la passation de pouvoirs à la tête de la Défense nationale, son prédécesseur (par intérim) n'était autre que Karim Jamoussi— ils étaient les seuls admis au concours du Tribunal administratif, il y a 22 ans, en 1995... Portrait.**

Il faut dire que Imed Hazgui n'a jamais compté uniquement sur sa bonne étoile, œuvrant sans relâche à gagner davantage en compétence et performance. A 51 ans, et du haut de ses 1m93, il a toujours renoncé aux tâches faciles, ou se contenter juste de faire carrière. Haut magistrat du Tribunal administratif, il affiche au compteur des centaines d'arrêts et d'avis qui font référence en matière de jurisprudence. Prononcés dans l'équité et le souci permanent de fonder un État de droit, ils marquent une interprétation approfondie et justifiée des textes et une totale indépendance.

### D'une loi organique à une instance respectée

La profonde conviction de Imed Hazgui est l'impératif de fonder un État de droit sur les principes de transparence, de bonne gouvernance et de redevabilité. Ce sont, selon lui, les piliers de la démocratie. Avec

les droits et les libertés, ils constituent sa doxa. Ce n'est donc pas par hasard qu'il se portera candidat en 2017 à la présidence— en qualité de magistrat administratif— de la toute naissante Instance nationale d'accès à l'information (Inai). Il s'y fera élire le 18 juillet 2017 haut la main, à une très large majorité de 149 voix, qui souligne son indépendance à l'égard de tous les partis politiques et sa compétence en la matière.

La nouvelle mission de Imed Hazgui, pour un mandat de six ans, ne sera pas une sinécure. Il lui fallait convertir les principes et les objectifs contenus dans loi organique (N° 22 – 2016 du 24 mars 2016) relative au droit d'accès à l'Information, en réalité effective assumée par toutes les parties concernées sous la supervision d'une instance indépendante, respectée et crédible. Avec ses huit coéquipiers élus, formant le conseil de l'Inai, il fallait dès le lendemain de la prestation de serment le



20 septembre 2017, devant le président de la République, feu Béji Caïd Essebsi, s'atteler tout à la fois à l'intendance qu'à l'accomplissement de la mission.

Débloquer un budget, trouver des locaux, recruter du personnel, élaborer des procédures de travail et veiller à l'instauration, dès le début, d'une bonne atmosphère de franche collaboration entre les membres du conseil, l'administration et les partenaires : la tâche est accaparante. Formaliser les procédures, entreprendre une pédagogie simplifiée de communication, publier un guide pratique, signer des accords de coopération avec des ministères (Agriculture, Transport, Éducation, Affaires religieuses...), des entreprises publiques (Tunisair, Steg...), examiner les requêtes, rendre des centaines de décisions de nature juridictionnelle en vue de fonder une jurisprudence en la matière, mais aussi assurer le suivi de leur mise en œuvre exigent de réels efforts.

Plus encore, le maillage international de l'Instance a été remarquable. Tour à tour, l'Inai a été, à travers son président, membre fondateur du réseau africain des instances d'accès à l'Information. Encore plus, elle a été portée membre du réseau international, lors du Sommet de l'Icic, tenu à Johannesburg en mars 2019. L'expérience tunisienne émergente suscite en effet un large intérêt à l'étranger comme en témoigne l'invitation adressée au président de l'Inai au sommet latino-américain des instances d'accès à l'information tenu à Mexico en novembre dernier. A cette même occasion, le président Imed Hazgui était également l'invité de son homologue mexicain à la tête de l'Inai-Mexico pour une visite officielle de travail et d'échange. Des relations de coopération ont de même été développées avec l'Unesco, l'Ocde, et nombre d'autres organismes et ONG (Democracy Reporting International, Article 19, Transparency international, Decaf, etc.).

### Un bilan immédiatement récompensé

Premier bilan, le rapport annuel de l'Inai. Imed Hazgui le présentera en rapport d'étape au président de la République, le... vendredi 14 février 2020. Une date qui fera date, en ce jour de Saint-Valentin, pour l'Inai qui soumet au chef de l'État (puis au président

de l'ARP et au chef du gouvernement) sa première moisson. Et pour le Président Saïed, qui retrouve à cette occasion un disciple à la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis et un haut magistrat du Tribunal administratif qui a toujours retenu son attention pour la qualité de ses jugements, érudits et indépendants. Appréciant en plus son passage fondateur à la tête de l'Inai.

Ce jour-là, Elyès Fakhfakh était en pleines consultations pour former son gouvernement. De l'accès à l'information à l'accession au gouvernement, Imed Hazgui verra sa destinée le conduire à la tête du ministère de la Défense nationale. La proposition qui lui est faite par le président de la République et le chef du gouvernement nommé pour diriger un ministère régalien qui se distingue le plus par sa discipline et son patriotisme, où il peut apporter personnellement une valeur ajoutée, a été perçue comme un grand honneur.

Démarré alors une nouvelle séquence qui s'annonce intensive, en consécration d'un long parcours académique et professionnel.

### Au commencement était Hzag...

Du village natal de ses parents, Hzag, Imed porte non seulement le nom de famille mais aussi les valeurs dans les gènes. A 40 km de Sfax, sur la route de La Chebba, et non loin du site archéologique Achola (Botria), s'étendent des périmètres irrigués aux savoureux légumes et des plantations arboricoles aux fruits exquis. A quelques kilomètres seulement, le port de pêche d'Ellouza.

Dans ce triangle d'or où l'union de la mer poissonneuse et de la terre fertile en fruits et légumes et riche en vestiges, l'agglomération érigée en municipalité Hzag-Ellouza-Botria compte aujourd'hui près de 20.000 habitants. La commune est présidée par une jeune femme, Mouna Ben Salem (professeur de physique-chimie) et la secrétaire générale est, elle aussi, une jeune femme (Basma Hsouna). Toute une symbolique.

### Une voie juridique prédestinée

Ce bref rappel plante le décor qui a façonné Imed Hazgui. Il né cependant à Tunis le 19

septembre 1968, où son père s'était installé de longue date, travaillant dans une institution internationale, et s'est marié à une parente native de Tunis et devenue fonctionnaire au ministère des Finances. Imed Hazgui est l'aîné d'une fratrie de cinq frères et sœurs, très soudés. Il deviendra lui-même le père de trois enfants. École Chevreuil, puis El Ferdaous (l'Ariana), et Alkharrouba (Bellevue), le lycée El Ouardia en secondaire, avant de décrocher son bac (1988) au lycée Mohsen-El Ayari à Montfleury.

Très jeune, il accompagnait son père au stade d'El Menzah, applaudir leur équipe favorite, l'Espérance sportive de Tunis. Les stars «sang et or» de l'époque, Temime, Tarek et les autres, l'impressionnaient. Mais ils n'étaient pas les seuls à le séduire. Celui qui a le plus marqué Imed Hazgui et dessiné son parcours futur était son grand-père maternel, Mohamed Habib Hazgui, un magistrat de renom, doublé de militant patriotique. La vocation juridique était alors née en lui.

C'est tout naturellement qu'il s'inscrira à la faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis (Fsjpst), qui ouvrait alors ses portes à l'Ariana. Il y sera "formaté", dans cette première promotion en locaux propres, par les illustres Abdelfettah Amor, Mohamed Charfi, Sadok Belaïd, Yadh Ben Achour, Abdelbaki Hermassi, Mahmoud Mestiri, Ahmed Ounaies, Fadhel et Hichem Moussa, Farouk Mechri, Kalthoum Meziou... Le pli est pris.

### Nancy, Paris

La maîtrise en sciences juridiques obtenue, cap sur la France (1992) pour la préparation d'un troisième cycle en droit international public. Toujours le destin mènera Imed Hazgui à la faculté de Droit de Nancy où il obtiendra un diplôme d'études approfondies (DEA), avant de monter à Paris. A la faculté de Droit Paris 1 (Panthéon-Sorbonne), il enchaînera avec un deuxième DEA et commencera une thèse de doctorat sur le droit humanitaire international, avec le professeur Jean-Pierre Quéneudec. Sur cette même lancée, il effectuera des stages à l'Académie de droit international de La Haye, l'Institut d'Administration publique à Paris, et l'Institut européen des Droits de l'Homme à Salonique, en Grèce.

Son élan sera cependant quelque peu freiné. Contraint par des obligations personnelles de rentrer à Tunis, alors qu'il était bien avancé dans sa thèse, il s'inscrira fin mai 1995 comme avocat au barreau de Tunis, et sera accueilli en stage au cabinet de feu Me Kamel Mrabet, rue de Russie.

### La justice administrative l'emporte

La bonne étoile qui veille sur Imed Hazgui lui réserve une belle surprise. Le Tribunal administratif ouvre un concours de recrutement de magistrats. Il y postule. Sur 100 candidats, seuls deux sont admis : Karim Jamoussi (ancien ministre de la Justice et par intérim de la Défense nationale) et lui. Sous la présidence du Pr Béchir Tekkari, il entamera alors en septembre 1995 une longue carrière de magistrat administratif, entrecoupée cependant d'une brève escapade dans la diplomatie, une autre carrière qui l'attirait.

Le ministère des Affaires étrangères ouvrait un concours de recrutement de conseillers des Affaires étrangères. La perspective de partir en poste à l'étranger et de devenir un jour ambassadeur séduisait le jeune magistrat. Il s'y mettra et sera admis. Sous la direction de l'illustre ministre Habib Ben

Yahya, le secrétaire général Hassine Bouzid l'accueillera à bras ouverts, ravi d'incorporer un magistrat. Affectation : division juridique... Au bout de deux ans (juillet 1996 - février 1998), retour au bercail pour un long bail qui se prolongera jusqu'en juillet 2017, soit 22 ans au total, avec vingt ans de magistrature et deux ans en diplomatie dans le juridique. Un parcours ponctué, également par un enseignement dispensé pendant de longues années aux futurs magistrats (Institut supérieur de Magistrature) et hauts cadres de l'État (École nationale d'Administration).

Fort de son expérience à la Chambre de cassation du Tribunal administratif, et de son expertise en matière de droit fiscal, Imed Hazgui a été désigné président pendant 5 ans (2012 - 2017) de la Commission de réexamen des arrêtés des taxations d'office au ministère des Finances. Cette commission a permis de rendre justice à des milliers de contribuables qui n'avaient pas eu la possibilité d'exercer leurs droits de recours devant les tribunaux.

Quant à son jardin secret, Imed Hazgui cultive une grande passion pour la lecture, la musique et le cinéma, et un dévouement affectueux à la famille.

### L'accès à l'information en sacerdoce

Au Tribunal administratif, Imed Hazgui se forgera la réputation d'un haut magistrat (commissaire général d'État) qui signe des arrêts fouillés, de référence, faisant prévaloir les droits et préservant les libertés. Seuls les faits comptent à ses yeux, les dossiers, les procédures, le respect de la loi, sans la moindre appréhension de condamner quelque partie que ce soit, soucieux uniquement de rendre justice. Avant 2011 et depuis lors. Son champ de prédilection est l'ancrage de l'État de droit, et des principes de bonne gouvernance, l'instauration de la transparence, l'affirmation du droit d'accès à l'information. Il y consacra articles, communications et conférences, tant à la faculté des Sciences juridiques (où il a connu son épouse, aujourd'hui avocate) que dans d'autres enceintes.

Consulté par le gouvernement sur les projets de textes à prendre, le Tribunal administratif émet un avis décisif. Le projet de loi sur la nouvelle instance nationale d'accès à l'information atterrira sur son bureau. Il s'y investira.

L'heureux destin favorisera celui qui est le mieux préparé et le mieux placé alors pour la présider dès sa constitution... jusqu'au 29 février 2020. 

## Bio express

### Imed Hazgui

Né à Tunis, le 19 septembre 1968  
Marié, père de 3 enfants

### Études

- Faculté des Sciences politiques, juridiques et sociales de Tunis (1988 - 1992)
- Maîtrise en sciences juridiques
- Faculté de Droit de Nancy-France (troisième cycle en droit international public)
- Diplôme d'études approfondies en droit international
- Faculté de droit Paris 1 (Panthéon-Sorbonne)
- Diplôme d'études approfondies en droit public (troisième cycle en droit public international)

### Parcours professionnel

- Inscrit au Barreau de Tunis depuis 1995
- Conseiller des Affaires étrangères (juillet 1996 - février 1998)
- Magistrat au Tribunal administratif (septembre 1995-2017)
- Président de l'Instance nationale d'accès à l'information (18 juillet 2017 - 29 février 2020)
- Février 2020, nommé ministre de la Défense au gouvernement Elyès Fakhfakh.



# Imed Hazgui

## La Tunisie est déterminée à moderniser son armée et à accroître son interopérabilité

«Le choix est clair et la résolution ferme. La Tunisie est résolument déterminée à moderniser son armée en la dotant des stratégies, moyens et ressources appropriés afin qu'elle joue pleinement son rôle dans le développement et dans la défense de l'intégrité nationale et de la totale souveraineté de l'État sur l'ensemble du territoire et ses prolongements, aériens et maritimes.» C'est ce qu'affirme le ministre de la Défense nationale, Imed Hazgui, dans une interview qu'il a accordée à *Leaders*.

Les priorités sont fixées au même titre que le renforcement des capacités opérationnelles : élaboration d'une doctrine militaire, d'une nouvelle vision stratégique à l'horizon 2030-2040, et d'un Livre blanc sur la réorganisation structurelle pour la première fois depuis 40 ans, la révision des statuts général et particulier des militaires, l'amélioration des conditions de vie, de travail et de rémunération des militaires, la revalorisation des pensions, une plus grande sollicitude envers les retraités, les blessés et les familles des martyrs de l'institution militaire, la révision du Service national et la promotion de la femme à tous les échelons...

Acquisition de nouveaux équipements, perfectionnement des militaires dans différentes spécialités et technologies de pointe, développement des dispositifs de cyberdéfense, intensification du renseignement et de son traitement et consolidation de la coopération bilatérale et internationale, sont pour le ministre de la Défense nationale des axes majeurs. Une place plus large sera accordée à la femme



au sein de l'armée et promotion à de hauts grades jusque-là non attribués. Le grand défi est cependant, pour le ministre Hazgui, d'intensifier la lutte contre le terrorisme et ses nouvelles mutations, y compris cybernétiques, où la Tunisie, en dépit de la pandémie de Covid-19, n'a guère relâché sa vigilance, enregistrant de nouveaux succès significatifs, affirme-t-il.

Non sans fierté légitime, le ministre de la Défense souligne la contribution significative apportée par l'Armée nationale à la lutte contre la pandémie, qu'il s'agisse du transport aérien dans une opération remarquable d'équipements médicaux à partir de la Chine, ou du rapatriement des Tunisiens. Les appareils militaires sont en effet partis les récupérer jusqu'au Vietnam, en Indonésie et en Inde, mais aussi en Amérique du Nord et en Europe. L'envoi d'une mission médicale tunisienne en Italie, sur instructions du président de la République, chef suprême des forces armées, constitue, elle aussi, un motif de fierté et a produit un grand impact auprès des autorités et du peuple italiens.

«Forte de son palmarès glorieux, de son engagement patriotique et républicain, plébiscitée par les Tunisiens et respectée partout à l'étranger, l'Armée tunisienne, affirme le ministre, accède à un niveau supérieur

d'interopérabilité. Elle aborde une mutation décisive d'intégration capitalisée de tous ses moyens rénovés et enrichis, de modernité et de technologie, ouvrant la voie à de nouvelles générations de militaires de très haut niveau d'engagement.»

«Je voudrais remercier les Tunisiens pour la confiance et la considération qu'ils témoignent à notre armée républicaine. Je tiens aussi à les rassurer en leur affirmant que les forces armées se tiennent pleinement prêtes à défendre le peuple et la patrie, faisant face, de son opérationnalité maximale, à tout défi et garantissant l'intégrité territoriale et la souveraineté nationale», renchérit-il.

Dans ce vaste bureau historique décoré de prestigieux trophées, au 3ème étage du ministère de la Défense nationale à Beb Mnara, le ministre Imed Hazgui a rapidement pris ses marques. Il succède dans ses nouvelles fonctions à d'illustres prédécesseurs dès l'aube de l'indépendance, Bahi Ladgham, Ahmed Mestiri, Hassib Ben Ammar et autres, pour ne citer que ceux-là.

En trois mois seulement depuis son entrée en fonction le 29 février dernier, il s'est imprégné des principaux dossiers, a pris connaissance des défis et enjeux et commencé sa tournée dans les casernes pour se rapprocher des troupes et des commandements sur le terrain.

Certes les semaines écoulées, marquées par le confinement, le couvre-feu, le soutien à l'action du gouvernement contre le Covid-19, la situation sur nos frontières avec la Libye et la recrudescence du risque terroriste n'ont guère laissé à Imed Hazgui le moindre répit. Mais sa grande capacité d'assimilation, sa force de concentration sur l'essentiel, la qualité des relations qu'il a rapidement instaurées avec les membres du Conseil supérieur des armées (CSA) comme avec le chef du gouvernement et ses collègues ministres, et le soutien au quotidien du président de la République, chef suprême des armées, lui facilitent la tâche. Une tâche exaltante qu'il prend à bras-le-corps.

Interview.

### La mission de l'Armée nationale a été doublée d'un engagement en première ligne dans la lutte contre le Covid-19. Quelles sont les principales actions entreprises ?

Elles sont multiples, intenses et aussi urgentes que décisives. Il fallait d'abord prendre toutes les mesures prudentielles pour préserver les forces armées de tout risque de contamination, avec tout ce que cela exige comme dispositifs de prévention, gestes barrières, protocoles et vigilance. Dieu merci, nous y avons réussi, ne déplorant aucun cas significatif.

Mais, il fallait aussi apporter tout le soutien nécessaire au gouvernement dans cette rude épreuve sanitaire. Outre une implication totale dans les différentes instances mises en place par le gouvernement pour faire face à la pandémie (commission nationale, commissions régionales, comité scientifique, présidence de la commission de gestion de lits médicalisés dans les hôpitaux publics et les cliniques privées), trois lignes de soutien ont été déployées.

D'abord le respect de l'obligation de confinement général, puis ciblé. Pas moins de 12.000 éléments de l'Armée nationale ont été déployés aux côtés des forces de sécurité intérieure.

Ensuite, la logistique. Tous nos moyens ont été mobilisés en faveur du ministère de la Santé publique pour ses divers besoins ainsi qu'au profit des Tunisiens à l'étranger devant rentrer au pays. Il s'agit notamment, d'une part, du pont aérien établi pour le transport d'équipements médicaux à partir de la Chine et, d'autre part, du rapatriement des ressortissants tunisiens.

- Le vol sur la Chine est absolument remarquable, enregistrant une durée totale de 56 heures aller-retour, avec un minimum de temps de chargement, et 48 heures de vol.
- Nos avions C-130 sont allés chercher des Tunisiens jusqu'au Vietnam, en Indonésie, en Inde, sans compter l'Europe et l'Amérique du Nord. Il fallait voir la vive émotion de toutes ces familles expatriées dans des contrées aussi lointaines, quand l'avion battant notre pavillon national a atterri pour les rapatrier. Leurs témoignages sont poignants et exaltants pour nous tous.
- Profitant du vol sur l'Inde, nous avons pris l'initiative d'y emmener des étudiants indiens résidant en Tunisie. Là aussi, les autorités et la presse locale ont largement salué ce geste.

Sur le plan médical, notre mission a constitué en la conversion d'une unité militaire chirurgicale de campagne en unité de réanimation, l'installation d'un laboratoire mobile à Tataouine, puis son transfert à Kébili, l'installation en un temps record d'un hôpital militaire de campagne à Kébili d'une capacité de 100 lits, l'organisation de vastes campagnes sanitaires (sensibilisation, prévention, dépistage...) dans les délégations d'El Kalaa et Douz, en plus de quelque 1 500 consultations médicales effectuées.

Sans oublier l'envoi, sur décision du président de la République, chef suprême des forces armées, d'une équipe médicale en Italie, en témoignage de solidarité face au Covid-19. Cette initiative, comme la compétence des médecins et des paramédicaux, ont produit un grand effet sur nos amis italiens.



## Une mission élargie de sécurité nationale

### L'Armée tunisienne s'inscrit ainsi en plein dans la sécurité nationale au sens élargi à la sécurité sanitaire. Avec quelle définition au sens de l'article 77 de la Constitution ?

La Constitution est claire. En son article 77, elle stipule que «le président de la République représente l'État. Il lui appartient de déterminer les politiques générales dans les domaines de la défense, des relations extérieures et de la sécurité nationale relative à la protection de l'État et du territoire national des menaces intérieures et extérieures». «Il est également habilité à présider le Conseil de sécurité nationale auquel doivent être convoqués le chef du gouvernement et le président de l'Assemblée des représentants du peuple ; assurer le haut commandement des forces armées ; déclarer la guerre et conclure la paix après approbation de l'Assemblée des représentants du peuple.»

Le concept de sécurité nationale a évolué du fait de l'élargissement et du développement des facteurs de risques et menaces. Il constitue désormais une responsabilité collective partagée par les militaires et les civils, ainsi que par les pouvoirs législatif et exécutif, incluant ministères, organismes, collectivités locales, acteurs politiques, économiques, experts et académiciens, les composantes de la société civile et les citoyens eux-mêmes. Le coût de la défense-sécurité est assumé par la société tout entière.

L'institution militaire et les appareils sécuritaires ne sont plus désormais les seuls responsables de la sécurité nationale, bien que la plus grande part leur incombe. La synergie avec toutes les autres parties concernées est nécessaire pour protéger les intérêts vitaux du pays, à savoir :

- L'intégrité du territoire et ses prolongements aériens et maritimes,
- L'indépendance nationale et la pleine souveraineté de l'État sur l'ensemble du territoire national,
- La continuité des fonctions de l'État quelles que soient les conditions
- La cohésion sociale, la sécurité des citoyens et la protection de leurs libertés essentielles
- La protection des potentialités du pays et des moyens de son développement.



## Doctrine et Livre blanc : finalisation imminente

### L'Armée tunisienne a-t-elle finalisé sa nouvelle doctrine ?

C'est impératif ! Les mutations profondes intervenues en Tunisie depuis la révolution de 2011 ont rendu nécessaire la révision de nombre de documents et de références militaires dont la doctrine militaire des forces armées. Il s'agit de concevoir une nouvelle vision d'ensemble, à la fois stratégique et de politique de défense, à l'horizon 2030-2040 du rôle de l'institution militaire en fixant les priorités. C'est un projet essentiel qui retient toute mon attention. Je l'ai inscrit parmi mes hautes priorités et j'œuvre à finaliser dans un proche avenir ce projet actuellement bien avancé au niveau des armées.

### Où en êtes-vous avec l'élaboration du Livre blanc ?

C'est là aussi un projet de même grande importance. Il a bénéficié d'une réflexion soutenue, adossée à des ateliers et séminaires pour élaborer un document conceptuel, enrichi par l'analyse d'expériences similaires à l'étranger. Signe d'intérêt, le Livre blanc a été le thème de la 34e promotion de l'Institut de défense nationale (IDN) en 2017 qui a élaboré comme rapport de fin de session un «projet de Livre blanc pour la défense et la sécurité de la Tunisie». Ce rapport peut servir comme document de base pour le Livre blanc, en étendant la consultation à ce sujet avec l'Institut tunisien des études stratégiques (Ites) relevant de la présidence de la République et les services de la présidence du gouvernement.

### Comment s'accommoder du contrôle démocratique de l'Armée et se soumettre à cette «contrainte» ?

C'est une question pertinente qui m'offre l'occasion d'y apporter une réponse précise ! L'institution militaire avait pris l'habitude, depuis la constitution de l'Armée tunisienne, d'exécuter les missions qui lui sont confiées dans le strict respect de la législation nationale et des traités internationaux. Cette approche a été renforcée avec la promulgation en 2014 de la Constitution de la deuxième République. Elle stipule dans ses articles 18 et 19 qu'« elle est assujettie à une neutralité totale » et que « ses forces sont chargées de maintenir la sécurité et l'ordre public, de protéger les individus, les institutions et les biens, et d'exécuter la loi dans le respect des libertés et de la neutralité totale. »

La Constitution octroie à l'Assemblée des représentants du peuple deux attributions principales dans la gouvernance du secteur de la sécurité-défense. La première est la compétence en matière législative et la seconde est celle du contrôle de

l'exécutif. Le contrôle en séance plénière, comme en commissions permanentes et ad hoc et à la faveur de questions orales et écrites. « Le gouvernement est responsable devant l'Assemblée des représentants du peuple » (Art. 95). Et « tout membre de l'Assemblée des représentants du peuple peut adresser au gouvernement des questions écrites ou orales, conformément à ce qui est prévu par le règlement intérieur de l'Assemblée » (Art. 96).

Compte tenu de sa spécificité, l'institution militaire relève du contrôle de la Commission sécurité-défense de l'ARP, qui statue sur les questions relatives à la sécurité nationale et la politique de défense. Des sessions spéciales sont organisées à l'Institut de défense nationale en faveur des parlementaires, ainsi que des visites sur le terrain.

En outre, l'institution militaire se soumet à l'autocontrôle exercé par l'Agence de renseignement et de sécurité de la défense, l'Inspection générale des forces armées et se conforme aux principes de gouvernance et de transparence.

## Réforme et réorganisation impératives

### La dernière organisation de l'Armée date de 1979. Envisagez-vous de conduire une réflexion de réforme profonde et de réorganisation de l'Armée au vu des récentes évolutions en Tunisie et dans le monde ?

Absolument et résolument. Sans aucun doute, l'organisation actuelle de nos armées ne répond plus aux exigences du nouveau contexte. Elle ne prend plus en compte les mutations intervenues et les évolutions enregistrées à la lumière de l'accroissement des menaces et leur diversification, ainsi que l'augmentation de nos effectifs. Mission a été d'ores et déjà engagée en vue de concevoir de nouvelles architectures et fonctionnalités, dans une perspective à l'horizon 2030. L'objectif étant de garantir une grande opérationnalité et un haut professionnalisme.

### La loi de 2004 sur le Service national suffit-elle pour répondre aux besoins croissants en effectifs de l'Armée. Comptez-vous y introduire une révision appropriée ?

L'amorce est déjà faite. Un projet de loi organique portant amendement de la loi de 2004 relative au Service national a été élaboré, à la lumière d'un grand séminaire national tenu en janvier 2016 et d'une enquête d'opinion conduite en janvier 2017. Les documents élaborés ont été soumis à l'examen de l'ites et nombre d'associations : les anciens officiers de l'Armée nationale, les anciens auditeurs de l'IDN, les retraités militaires, Inara, le Centre tunisien des

études de la sécurité nationale et autres, tout en tirant profit des expériences similaires. Le but est d'élargir la consultation et de tenir compte des avis recueillis pour la formulation du texte qui a été alors soumis au Conseil des ministres.

A la lumière des commentaires et recommandations émis en Conseil des ministres, une reformulation a été élaborée. La révision a porté sur les neuf points essentiels suivants :

1. L'égalité des genres hommes-femmes en conformité avec l'article 21 de la Constitution,
2. La révision automatique des désignations individuelles,
3. L'institution d'un nouveau mode sous forme de Service civil auprès d'organismes publics et le dédier aux régions défavorisées,
4. La révision des cas de dispense du Service national,
5. La réduction de la période de réserve fixée à 24 ans par la loi de 2004 à 15 ans seulement,
6. La désignation des présidents de municipalité du traitement des données d'état civil au lieu des omças,
7. La mise à jour de la base de données détenue par les organes de l'État pour le déroulement des opérations de recensement et d'incorporation,
8. La création d'une commission nationale chargée du Service national dans ses deux composantes civile et militaire,
9. La mention des avantages offerts aux incorporés.

J'estime que c'est un projet de loi organique qui mérite priorité d'examen par l'ARP.

### Qu'en est-il de l'incorporation de la gent féminine tant promise et qui tarde à se faire sous l'argument du manque de dispositions logistiques appropriées ?

Le principe de l'égalité homme-femme, inscrit dans le projet de loi organique sur le Service national, ouvre de réelles perspectives. Mais laissez-moi vous dire que la place de la femme au sein des forces armées tunisiennes est de plus en plus prépondérante. Le recrutement a déjà commencé il y a près de 45 ans, en 1976, pour les sous-officiers et les officiers dans diverses spécialités. La femme militaire tunisienne prend une part active dans les missions de maintien de la paix à l'étranger sous les Casques bleus de l'ONU depuis 2007 et tout récemment au Mali. Elle occupe de hautes fonctions au sein du ministère de la Défense nationale que ce soit au sein des Armées, de la santé militaire, de la justice militaire ou de l'administration centrale. Et même en tant qu'attachée militaire à l'étranger (Bruxelles), ce qui était jusque-là inédit.

Le taux de recrutement de la gent féminine au sein de l'institution militaire ne cesse de s'accroître. J'ai instruit l'Unité de gestion budgétaire par objectifs de réserver dans le budget de l'année 2020 des crédits spéciaux pour consacrer le principe de l'égalité des deux genres.

J'œuvrerai personnellement à la poursuite et au renforcement de ce choix fondamental, en ouvrant devant la femme militaire plus largement les voies de promotion et d'accès aux hauts grades, hautes fonctions et hauts commandements. Vous apprendrez bientôt des promotions pour la première fois à un très haut grade.

### Quelles nouvelles mesures sociales comptez-vous prendre pour améliorer la situation des armées, leurs conditions de vie, celle des retraités et la prise en charge des familles au titre des ayants droit ?

Le social, l'amélioration des conditions de vie, de travail et de carrière ainsi que la sollicitude pour les retraités, les familles des militaires et les martyrs et blessés de l'Armée sont essentiels, urgents et prioritaires. J'ai donné des instructions afin d'accélérer la révision du statut général et du statut particulier des militaires, de valoriser les diplômes scientifiques et militaires, et de revoir à la hausse les incitations offertes aux éléments opérant dans des zones isolées et / ou désertiques, sur les hauteurs, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. Sans omettre une attention particulière au personnel civil du ministère de la Défense nationale.

Aussi, et dans cette même volonté, s'agit-il d'améliorer l'indemnité de mer et celle de la navigation aérienne, le régime de retraite et les prestations en faveur des survivants ayants droit. Une étude comparative pour l'équivalence des emplois fonctionnels avec les autres corps actifs dans les différents départements ministériels a été initiée. J'ai particulièrement insisté pour que des projets de décrets en ce sens soient rapidement finalisés et transmis aux services de la présidence du gouvernement.

### Qu'en est-il plus particulièrement en faveur des blessés et martyrs ?

La reconnaissance de la nation à leur patriotisme et leur sacrifice s'accompagne, au-delà de sa haute valeur symbolique, d'une prise

en charge sociale et financière appropriée. C'est un devoir national dont nous devons nous acquitter. Le président de la République a annoncé l'élaboration d'un projet de loi portant création d'une institution dédiée, sous le nom de Fidaa. Elle aura pour objectif d'apporter aux blessés et aux familles des martyrs militaires des attentats terroristes la sollicitude et le soutien social nécessaires. Le ministère de la Défense nationale a de son côté pris une série de mesures (sociales et financières) en leur faveur telles que l'octroi d'une carte de soins gratuits à l'Hôpital militaire, d'aides lors des fêtes religieuses et de la rentrée scolaire et universitaire. Certains parents qui l'ont sollicité ont pu bénéficier d'une prise en charge pour effectuer le pèlerinage aux Lieux Saints.

Les blessés lors d'attentats terroristes sont récompensés pour leur courage et leur engagement par diverses mesures exceptionnelles sous forme de promotions, avancement dans la carrière, décorations militaires et primes.

### Une attention particulière pour les retraités de l'Armée tunisienne ?

Largement méritée. La reconnaissance que leur doit l'institution militaire rejaille favorablement sur leur moral et celui de leurs familles, mais aussi tous les militaires actifs. Une structure dédiée a été mise en place pour veiller aux prestations qui sont dispensées aux retraités. Ceux-ci sont, en outre, sans cesse conviés aux cérémonies et festivités militaires, à la commémoration de la création de leurs unités, et diverses autres célébrations. Des espaces leur sont réservés à l'Hôpital militaire, ainsi que dans d'autres structures et mess.

Plus encore, et dans le cadre du think tank que j'envisage de créer, je compte y intégrer nombre de cadres militaires et les associer au nécessaire travail de réflexion et de prospective que nous devons entreprendre. Leur expérience et leurs connaissances seront précieuses pour enrichir cet effort, concevoir de nouvelles approches, injecter des idées innovantes et contribuer à la modernisation et au développement de nos armées.



## Lutte contre le terrorisme et cyberguerre : une priorité absolue

### Malgré l'engagement contre le Covid-19, l'Armée tunisienne a-t-elle intensifié son plan de lutte contre le terrorisme ?

Tout à fait. C'est crucial. La menace s'est accentuée comme nous l'avons prévu et nous nous y sommes préparés. Les terroristes ont essayé de profiter de la situation, tentant d'exploiter notre engagement contre le Covid-19 pour accroître leur capacité de nuisance. Nous y parons à deux niveaux. D'abord, en renforçant notre dispositif avec la consolidation de la surveillance des frontières, notamment électronique, et en multipliant nos opérations d'intervention et d'anticipation, partout sur le terrain. Nous maintenons une forte pression sur les groupes terroristes et paralysons leurs mouvements. Et aussi nous avons renforcé la coopération avec nos partenaires. Sans aller dans les détails, je peux rassurer les Tunisiens et leur dire que nos forces armées accomplissent chaque jour de nouveaux succès.

### La maîtrise des nouvelles technologies, notamment de cyberguerre, fait son chemin. Qu'en est-il actuellement ?

La guerre asymétrique change la donne. Grâce à nos dispositifs, aux nouveaux équipements récemment acquis et nos capacités accrues en renseignement, l'interopérabilité s'en trouve nettement plus performante. Nous faisons de la sécurité cybernétique un levier d'appui de plus en plus fort. Des officiers y ont été hautement perfectionnés.

C'est ainsi que nous avons mis en place au sein du ministère de la Défense nationale des unités spécialisées chargées de la sécurisation des systèmes informatiques et de leur développement. Une unité spécialisée composée de spécialistes

militaires de haut niveau est dédiée à la cyberdéfense. Elle assure la surveillance de l'espace cybernétique, l'analyse de toutes les attaques, sur la base d'un re-engineering de contre-attaque, pour identifier ses sources et acteurs, décortiquer leurs processus et leurs modes d'attaques.

Un centre militaire de réponse aux urgences informatiques a été constitué. Il lui appartient de les détecter à l'avance et d'assurer la prévention, en plus d'un plan d'intervention technologique en cas de nécessité. Mais aussi lancer à temps les alertes, parer aux tentatives de cyberattaques, notamment celles qui ciblent les organes informatiques vitaux du ministère, collecter les données utiles et les consigner dans des rapports d'analyse, identifier les fragilités pour les redresser, promouvoir la sensibilisation à tous les niveaux aux risques cybernétiques et autres diligences... Des journées d'information en matière de sécurité informatique et des concours de performances sont organisés. Les lauréats seront célébrés lors de la fête nationale de l'Armée.

Au plan national, le ministère de la Défense participe activement aux différentes actions, notamment l'élaboration de la stratégie nationale de sécurité cybernétique, du projet de loi relatif aux crimes cybernétiques et autres projets. D'ailleurs, le thème de la 37e session de l'IDN pour cette année (qui regroupe des militaires et des civils) est consacré à la souveraineté numérique de la Tunisie et ses répercussions sur la sécurité nationale.

Au plan international, et dans le cadre de la coopération extérieure, nous œuvrons au renforcement de nos capacités en la matière à travers des sessions approfondies de perfectionnement, la participation à des exercices

conjointes et internationaux et la maîtrise de nouvelles compétences.

### De nouveaux moyens, équipements et cycles de formation sont indispensables ? Où en est la coopération internationale ?

Intensifiée. Acquisition d'équipements militaires lourds, ainsi qu'individuels très avancés. Exercices, manœuvres, et simulations s'ajoutent à une coopération en matière de formation de formateurs, de planification stratégique et de conduite des batailles.

Dans cet effort redoublé, les États-Unis d'Amérique, l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Algérie sont en tête de nos partenaires. Le statut d'allié majeur des États-Unis non membre de l'Otan,

obtenu du Congrès américain dès 2015, fait bénéficier la Tunisie d'une série d'avantages précieux. Je citerais particulièrement la mise en place d'un cadre privilégié de coopération bilatérale à long terme en matière de sécurité-défense, l'accès à des renseignements très poussés, et des équipements de dernière technologie, la formation de haut niveau, le transfert de technologie, la modernisation de notre industrie militaire et autres avancées.

La coopération multilatérale est, elle aussi, renforcée. La Tunisie participe en effet aux différentes activités militaires initiées dans le cadre de l'initiative 5+5 et au mécanisme de coopération et de coordination sécuritaire et militaires mis en place avec le G7+7. Ce mécanisme porte sur les domaines de la sécurité, la défense, les affaires étrangères, le transport, le tourisme et la santé.



## L'Armée est proactive à la géopolitique et ses changements majeurs

### Un nouvel ordre mondial se prépare. Comment la Tunisie s'y prépare, sur le plan militaire, face aux nouveaux défis et aux nouvelles alliances ?

Nous nous y préparons fortement. La Tunisie est déterminée à moderniser son armée et à mieux la préparer à affronter toutes les menaces et tous les risques. Nous lui donnerons l'épaisseur, la profondeur et les moyens appropriés, en consolidant nos capacités et en renforçant nos défenses.

L'actualité accélérée durant cette dernière décennie révèle l'émergence de nouveaux risques et menaces, tant au plan mondial que régional, configurant un nouvel ordre fondé sur la bipolarisation entre les États-Unis d'Amérique et la Chine. La recrudescence de la compétition économique entre ces deux grandes puissances en est l'illustration. La pandémie de Covid-19 n'a fait qu'attiser cette confrontation. Aucun pays à lui seul n'est plus capable de faire face à l'ensemble des risques

et menaces, ce qui exige davantage de coordination étroite et de densification de la coopération dans des ensembles économiques et des regroupements régionaux. De nouveaux pôles secondaires s'emploient par ailleurs à jouer des rôles plus grands dans certaines régions du monde et étendre leur influence sur des souverainetés nationales.

Pour y parer, l'Armée tunisienne œuvre d'arrache-pied pour rehausser sa capacité opérationnelle en matière militaire et développer ses relations avec nos partenaires stratégiques. Il s'agit d'intensifier la coopération militaire avec nos partenaires traditionnels tout en nous ouvrant sur de nouveaux partenaires dans différents domaines. ■

Propos recueillis par Taoufik Habaieb & Fatma Hentati



# Santé militaire Zéro Covid-19 dans l'armée et soutien précieux à tout le dispositif



Le médecin général de brigade Mustapha Ferjani, directeur général de la Santé, reste humble devant la grande performance accomplie par l'armée tunisienne face à la pandémie de Covid-19. La charge qui lui incombe à la tête de la santé militaire est pourtant aussi lourde que délicate. Assurer la protection de l'armée contre ce virus à travers de draconiennes mesures préventives et une vigilance sans relâche, mais aussi mettre l'ensemble des structures médicales militaires à la disposition du gouvernement. Sans oublier la sécurisation sanitaire des équipages chargés de se rendre à Hong Kong, en pleine épidémie, chercher des équipements médicaux, puis aux quatre coins du monde rapatrier des Tunisiens, ou encore dépêcher en Italie une mission médicale de solidarité.

Le palmarès est éloquent. D'abord, aucun cas de contamination au Covid-19 n'a été heureusement enregistré au sein des armées tunisiennes. Mais aussi une opérationnalité totale lors de toutes les missions accomplies et une grande appréciation unanimement recueillie. Pas seulement en Tunisie, mais aussi en Italie où le regard des Italiens sur les Tunisiens a changé, grâce à la haute compétence des médecins et des paramédicaux envoyés à Milan.

«Nous nous tenons préparés face à toute pandémie, confie le général Ferjani à Leaders. Les règles d'hygiène sont déjà de base et toute l'infrastructure de santé militaire est constamment prête à interagir à tout moment, suite à n'importe quelle urgence.»

Le général Ferjani devait opérer à deux niveaux à la fois. Participant à des conseils de sécurité nationale, il était en outre désigné membre de la commission scientifique formée par le chef du gouvernement. Dans ce cadre, il a été chargé notamment de la gestion des lits de réanimation dans les hôpitaux publics et les cliniques privées. A la tête de la santé militaire, sa tâche n'était guère aisée.



Pièce maîtresse du dispositif, l'Hôpital militaire de Tunis devait être protégé afin qu'il puisse d'une part continuer à assurer la prise en charge des patients non-Covid-19 et de l'autre accueillir, dans un circuit séparé et sécurisé, les malades contaminés qui y étaient admis. L'unité militaire chirurgicale de campagne a été convertie en unité de réanimation, renforçant ainsi les capacités de l'Hôpital militaire de Tunis de pas moins de 50 lits. Un protocole similaire de séparation des

filiales a été adopté dans les autres unités de santé militaire à l'intérieur du pays. De plus, un hôpital de campagne d'une capacité de 20 lits et un laboratoire mobile d'un niveau P4 capable de détecter les virus les plus virulents et de livrer des résultats en deux heures ont été déployés.

Une attention toute particulière a également été accordée, dans le même sens, au sud tunisien. C'est ainsi qu'en 48 heures seulement, un hôpital de

campagne doté de 100 lits a été installé à Kébili et un laboratoire mobile déployé à Tataouine. Pas moins de 1 500 consultations médicales ont été effectuées en faveur des populations locales dans la zone.

Avec le sentiment du devoir accompli, le médecin et le militaire qu'il est ne lâche pas pour autant prise. Vigilance totale. Compétence, dévouement et discrétion. **LF**

Fatma Hentati

# سلامة بدنك



## Garanties accidents de la vie

Nous ne sommes jamais à l'abri d'un accident

L'assurance GAV, a été aménagée pour vous garantir une indemnité, suite à un accident, sous forme de :

- Capital payable aux ayants droit en cas de décès de l'assuré.
- Capital payable à l'assuré en cas d'incapacité permanente partielle ou totale.
- Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation.
- Indemnité journalière au titre de la période d'immobilisation.

- 📍 Square avenue de Paris -1080 Tunis Cedex
- ☎ +216 70 255 000 📞 +216 71 132 300
- ✉ star@star.com.tn
- 🏢 Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
- 📌 STAR ASSURANCES

**STAR**  
Assurances تأمينات  
عمل علينا

# Bribes d'histoire racontées aux nuls



• Par Abdelaziz Kacem

**La Tunisie a mal. Jusque-là, les urnes de sa démocratie ne lui ont pas porté bonheur. Surendettée, exsangue, elle ressemble à la chamelle que Ghaylân le Berger décrit dans deux hémistiches saisissants :**

لقد هَزَلْتُ حتى بدا من هُزَالِهَا  
كُلاهَا وَحَتَّى سَامَهَا كُلُّ مُفْلِسٍ

**Elle est si efflanquée que ses reins sont palpables  
Et qu'elle est marchandée par tous les insolubles**

**N**aguère, notre pays pouvait compter sur nombre de pays frères et amis. Nous n'en avons presque plus. Ce vide, un chacal et un fennec veulent le combler. La motion du PDL, débattue mercredi 3 juin, visait à empêcher cette infâmante tentative de mainmise. Elle n'est pas passée, mais, pour Cheikh Rached, l'alerte a été chaude et l'avertissement sévère. Nous reculons, certes, mais nous n'en sommes pas au temps des janissaires, ni en celui d'Abou Zid al-Hilali.

Éreintés par les diatribes de leurs adversaires, les plus turbulents des députés salafistes, croyant pouvoir faire oublier les outrages qu'ils ont subis, ont décidé de gagner une bataille qu'ils croyaient facile et qui leur assurerait d'importants gains électoraux. Le populisme marche bien en Europe, il marchera aussi pour eux, pensent-ils. Ils décident donc d'enfourcher leurs haridelles patriotiques

pour sommer la France de s'excuser pour les crimes perpétrés pendant la période coloniale, et de nous compenser pour les richesses de nos sols et sous-sols dont elle s'est appropriée. L'affaire était jouable. Qui oserait voter contre une revendication aussi légitime et aussi chargée d'émotion? La motion obtient 75 voix pour, ce n'est pas suffisant. Il en faudrait 34 de plus. Adieu veau, vache, couvée ! C'est l'abstention inattendue d'Ennahdha qui fit capoter la bravade. En revanche, nombreux sont les députés dits modernistes qui, par réflexe nationaliste pavlovien, ont soutenu l'absurde.

Les «Karamistes» se sont sentis trahis par le père. Leur porte-parole, chef des LPR de sinistre mémoire et, de surcroît, émir du Kram, déblatérera sur Ennahdha en termes crus et obscènes. Il faut les comprendre. Incapables d'offrir un seul emploi à l'un de leurs électeurs de plus en plus appauvris, ils ont bêtement pensé que les

dommages-intérêts, que la France serait forcée de payer, serviraient à noyer dans l'opulence les trois quarts de la population.

Quinze heures durant, j'ai suivi, stoïquement les joutes. Rares sont les députés qui ont vilipendé, sans détour, la démarche. En revanche, les « francophobes » atrabilaires n'ont pas manqué de vomir leurs injures à l'encontre de ceux qu'ils appellent « les Spahis » ou « les orphelins de la France » dont les intellectuels de mon espèce. La langue française, en nette régression dans le pays, agace ceux qui peinent à la baragouiner. Des politicards, des ministres, des salafistes aussi se rendent ridicules en émaillant leur discours de « fakilté » (pour faculté), de « rékil » (pour recul) et de « cactis » (pour cactus). Maudite soit la fière langue de Molière, toujours rétive à l'inélégance et au bédouinisme identitaire.

Pour ma part, je restai interdit, en regardant ces représentants mal élus s'acharner à scier l'une des dernières branches sur lesquelles notre pays est encore assis. Avant de faire payer son passé colonial à la France, la moindre des exigences de la vraie « KARAMA », c'est de penser au million de Tunisiens qui y vivent et profitent de son hospitalité. Ils sont plus que jamais livrés à la vindicte de l'extrême droite.

J'ai publié en France un essai sévère contre l'Europe, en général, et la France, en particulier : L'Occident et nous (L'Harmattan, 2016). J'y relaie la position de Bourguiba. Au lieu d'excuses et de compensations éphémères, le "Combattant suprême" formulait trois revendications : une amitié égalitaire, un contrat de civilisation et un transfert des technologies. Et puis, faut-il le rappeler, la Tunisie punique a occupé la Sicile et l'Espagne. On devine d'où vient le nom de la ville de Carthagène (Cartagena) et la ville de Barcelone se réfère à la famille Barca (Hamilcar et Hannibal). La Tunisie musulmane a réoccupé la Sicile et participé activement à la conquête de la Péninsule ibérique.

Sous les Aghlabides puis sous les Fatimides, des marins tunisiens conquièrent pratiquement le département français du Var (889-972). Ce n'est pas pour rien que la chaîne de montagnes qu'ils ont dominée s'appelle le Massif des Maures, désigné par les géographes arabes sous le nom de Jabal al-Qilâl (la Montagne des Cimes); le nom de la ville de Ramatuelle vient de l'arabe Rahmatullah (Bienfait de Dieu) et le beau village de Gassin s'appelait, en ces temps-là, Gualdixart (Oued al-Qasr, Vallée du Château). On sait, grâce au célèbre historien andalou Ibn Hayyân (988-1076), que l'établissement du Fakhharshinit (le Fraxinet, dans le Var) atteint son apogée, vers 940, sous l'autorité du qâ'id (commandant civil et militaire) Nasr Ibn Ahmad

(Cf. mon livre La Parenté reniée, L'Harmattan, 2002). Les nôtres y sont restés quatre-vingt-trois ans, huit ans de plus que les soixante-quinze ans du Protectorat. La Tunisie doit-elle s'en excuser et en payer les dégâts ?

En l'an 146, av. J.-C., lors de la Troisième Guerre punique, les Romains ont littéralement incendié la Cité de Carthage et exterminé sa population. C'était en application au slogan de Caton l'Ancien « Delenda Carthago est » (Il faut détruire Carthage). Ne devrions-nous pas demander des comptes à l'Italie ?



La Tunisie vient de perdre Chedli Klibi, l'homme à la grande stature arabe et méditerranéenne. En mai 1972, en sa qualité de ministre fondateur du département des Affaires culturelles et de maire de Carthage, il lança du haut de la colline de Byrsa et en présence de René Maheu, directeur général de l'Unesco, son retentissant appel « Servanda Carthago est », il faut sauver Carthage. La sauver, à l'intérieur, des prédateurs qui voulaient faire main basse sur ses terrains profondément labourés par l'histoire ; à l'extérieur, il entendait mobiliser toutes les bonnes volontés, toutes les compétences archéologiques mondiales pour mettre au jour les trésors enfouis de la cité de Didon.

Féru d'histoire, il s'aperçoit que Carthage et Rome sont restées juridiquement en état de belligérance, il en profite, pour inviter, en tant que maire, son homologue romain, à venir signer un traité de paix en bonne et due forme. Ce fut fait le 5 février 1985. La symbolique de l'acte eut un grand retentissement, ce qui motiva les pouvoirs et les savants italiens à s'investir davantage dans le processus du « sauvetage » de Carthage. Mais tout le monde n'est pas Chedli Klibi. Quand l'inculte s'en mêle, le pays tout entier sombre dans le ridicule... ■

A.K.

# Covid-19 et sécurité nationale: quelles menaces pour la Tunisie ?



• Par Taoufik Bourgo

Les pandémies ont de tout temps fragilisé les pays. Le Covid-19 ne dérogera pas à cette constante. On ne peut se prononcer sur le bilan humain mondial et local. Il faudra laisser passer la séquence et sans doute revenir pour faire l'inventaire d'après catastrophe. Pour la Tunisie, le bilan épidémique semblerait moins lourd que prévu. On ne peut que s'en réjouir, même s'il est trop tôt pour tirer quelques enseignements. On attendra l'automne.

Le bilan économique et sécuritaire est d'ores et déjà lourd pour le monde entier. Il le sera pour la Tunisie. Bien plus, dangereusement, le Covid-19 a révélé nos affaiblissements, nos faiblesses, nos dépendances et nos insécurités futures. Stratégiquement et sécuritairement, il faudra y remédier en urgence, car il y va tout simplement de la pérennité du pays et de la paix civile.

## Un révélateur de nos affaiblissements

En 2010/2011, la Tunisie a subi un choc d'affaiblissement (nous utilisons ce terme et cette expression à dessein). La remise en question de certains mécanismes administratifs et institutionnels protecteurs des populations s'est faite dans le sillage du solde de l'ancien régime. Le suivi de la situation sociale, économique, le suivi de la chaotique urbanisation des dix dernières années ont été insuffisants pour ne pas dire inexistant. Or, en phase de pandémie, les protections se trouvent d'abord dans l'espace de vie du domicile, dans le cercle professionnel, dans l'espace de la vie économique au quotidien, dans la sécurité économique, on osera dire dans la sécurité des existences des populations. Or, ce que le confinement a révélé c'est tout simplement l'affaiblissement, sinon l'absence de certaines de ces protections. C'est ainsi que le poids de l'informel dans l'économie a été rendu plus visible par la contention. Si la part de l'informel et de l'illégal augmente dangereusement dans une économie, en situation de crise majeure sanitaire ou sécuritaire, l'évaporation des revenus d'une majeure partie de la population la poussera à l'émeute. C'est le cas dans certaines villes italiennes et dans les quartiers nord de Marseille. Cela pourrait être le cas en Tunisie. L'État s'est affaibli et a été affaibli au cours de la période 2010-2020 par l'absence d'une vraie politique de lutte contre une réelle «mafiasation» d'une partie de l'économie qui a sombré dans l'informel. Nous en voyons certaines des manifestations ces derniers jours. L'affaiblissement se remarque aussi dans l'incapacité d'imaginer une vraie politique

sociale, une vraie politique de sécurité des existences dont les vecteurs devaient être une réforme en profondeur du système de santé, non pas dans le sens de sa privatisation et sa rétrocession aux associations caritatives, mais dans le sens de sa reconstruction autour d'un triptyque: prévention, généralisation, distribution territorialement équitable des infrastructures de santé. Car la santé générale des populations constitue le socle de la sécurité nationale.

Le Covid-19 a révélé aussi notre affaiblissement en matière de traçabilité des populations en temps d'épidémie, mais aussi en situation de crise sécuritaire majeure. La Tunisie, qui a jugulé admirablement la crise des réfugiés venant de Libye entre 2010 et 2011, a perdu son savoir-faire quand il a fallu rapatrier en bon ordre ses ressortissants et mettre en place un système de gestion de l'urgence avec l'ensemble de ses volets. En 2014, nous l'avions soulevé dans le cadre d'une publication (2). Dans une doctrine de sécurité nationale, ne pas envisager un rapatriement massif des 10% de sa population qui de fait vit à l'étranger est une faute de prospective. Or, en la matière, le Covid-19 a révélé une absence béante. C'est un chantier majeur auquel il faudra s'atteler, car rien n'indique qu'on soit à l'abri d'une forme d'urgence majeure avec un afflux de citoyens depuis l'étranger. Mais l'affaiblissement majeur de l'État est économique. La Tunisie de 2020 s'est réellement appauvrie. L'État est devenu plus lourd, mais plus pauvre, comparativement à la période où l'État était mieux structuré entre 1972 et 1982. Nous en voyons les signes, les stigmates et les preuves. Le Covid-19 a montré sinon l'absence, du moins les limites des fonds d'urgence de l'État, tant en capital qu'en matériel. Nous n'avons plus de stratégie de gestion des crises majeures. Nous n'en disposons pas, car le cadre politique actuel a imposé une gestion de court terme, au jour le jour. La continuité de la stratégie de l'État n'est plus assurée en raison de l'absence d'une haute fonction publique stratégique. Rien n'est fait pour préparer l'avenir, qui avouons-le, risquerait d'être dramatique.

Prenons juste un exemple. Un ancien ministre de l'Agriculture a annoncé en janvier 2019 que nous risquons de perdre 50% de nos terres agricoles en moins d'une génération, c'est-à-dire environ 30 ans. Une telle annonce nous a amené à vérifier la prévision, elle est vraie, même en dessous de la réalité. Une telle prévision devait devenir l'axe majeur pour toutes les politiques publiques du pays. Du foncier agricole à l'écologique, en passant par l'urbanistique, les circuits de distribution, le stockage, les revenus des agriculteurs, le modèle de consommation, etc. Or, ce

thème semble avoir disparu des analyses. Aucune trace dans la campagne électorale que nous avons vécue en 2019. Le Covid-19 nous l'a rappelé douloureusement et au détriment des plus nécessiteux de nos concitoyens. Non seulement nous n'avons pas de prospective (aucune institution n'en fait et les rares analyses sont trop faibles pour être citées), mais surtout nous n'avons même pas la culture des stocks stratégiques. Rappelons-nous la perte de la récolte de blé. L'absence de stocks stratégiques en denrées et en outils d'urgence a croisé dangereusement l'absence de fonds stratégiques, qui existaient pourtant du temps de feu Si Hédi Nouira.

## Un révélateur de nos faiblesses

Le Covid-19 a révélé notre dépendance vis-à-vis de l'étranger, y compris dans des secteurs où nous étions leaders en Afrique du Nord, voire en Afrique. La Tunisie s'est désindustrialisée, n'ayons pas peur de le dire. Nous avons perdu aussi en attractivité. Nous aurions été le partenaire majeur si on avait eu la «stratégie de la courte distance» qui m'est très chère. En lieu et place d'une réflexion sur une vraie stratégie industrielle, une vraie politique d'infrastructures d'attractivité, nous avons privilégié une politique d'importations consumériste. Cette stratégie de court terme s'est révélée dramatique dans le moment de crise que nous vivons. Elle sera encore plus dangereuse dans les mois qui viennent. Non seulement il y a une perte d'employabilité, mais surtout une perte capacitaire. A titre d'illustration, la Tunisie aurait dû être exportatrice de petit matériel et de textile médical. Nous avons reculé, d'autres ont pris la place. Notre recul est visible dans tous les domaines qui auraient pu jouer un rôle majeur comme amortisseurs de la crise post-Covid-19 qui s'annonce. On est en droit de nous interroger sur la stratégie industrielle, sur celle de l'innovation, de la formation universitaire, sur celle des infrastructures majeures. Nos faiblesses se sont révélées criantes. Il est temps d'y remédier. Car la sécurité économique et industrielle constitue un volet majeur de la sécurité nationale.

## Un révélateur de nos dépendances

Elles sont criantes aussi. Nous sommes désormais un pays qui dépend de l'étranger pour sa survie, le mot est faible. Certes, nous ne faisons pas exception. Même les États-Unis, la France, l'Italie et l'Espagne, pour ne citer que ceux-là, dépendent de l'extérieur pour nombre de produits stratégiques. Mais notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur dépasse le strict cadre de la gestion d'une pandémie. Nos dépenses courantes, nos investissements publics, nos moyens d'action et d'infrastructures de l'État dépendent de l'aide extérieure plus fortement aujourd'hui qu'avant 2010, ce n'est pas un délit d'opinion que de le clamer. Cela se remarque moins lorsque le monde et nos partenaires connaissent une croissance économique. Mais en situation de crise majeure, économique comme celle qui s'annonce, les équilibres majeurs du pays sont en danger. Sans un rééquilibrage, sans une recherche de ressources internes pour diminuer la dépendance vis-à-vis des aides et des dons pour les dépenses courantes de l'État, nous serons dans une aliénation de la sécurité nationale du pays. Là aussi, un bilan et un plan national de mobilisation de ressources permettrait de diminuer les dépendances, de les rendre plus conjoncturelles et moins structurelles. Augmenter les fonds propres, c'est augmenter la résilience du pays face à un choc économique qui menace une majeure partie de la composition du PIB.

## Le Covid - 19 révélateur de nos insécurités futures

Notre histoire nous l'a enseigné depuis la seconde moitié du XIXe siècle. La stabilité de notre pays passe par la sécurisation de la vie de

nos concitoyens. Une sécurité des existences. Nos révoltes sont des révoltes économiques et sociales, les changements de régime que nous avons connus, aussi loin que nous remontons dans l'histoire, sont issus de la révolte sociale. Le Covid-19 est un choc extérieur que le monde n'a pas anticipé, ses incidences seront très profondes sur l'économie mondiale et sur la nôtre tout particulièrement. Il a révélé nos affaiblissements (dans affaiblissement il y a l'action volontaire), nos faiblesses structurelles. Il révèle nos insécurités. Au premier chef, les insécurités économiques pour une frange non négligeable de la population avec un choc de pauvreté qui a surpris plus d'un, mais qui avait été décrit et documenté depuis trois ans par différents think tanks étrangers. Ces insécurités économiques peuvent se muer en défiances sociales et politiques annonciatrices d'instabilités futures si on n'y prend pas garde. Nos insécurités sont aussi frontalières et importées. Nous dépendons trop de nos voisins, même si par ailleurs ils nous sont chers. Si une partie du territoire dépend du transfrontalier et de surcroît informel, qui s'est bâti sur l'affaiblissement et la faiblesse de l'État, alors la faiblesse devient stratégique et à terme pourrait mettre en péril la pérennité de l'État et de la République. Nos insécurités futures sont à lire aussi dans la part de nos dépendances alimentaires, sanitaires en termes de médicaments et dispositifs de santé. Mais la liste est longue.

## Le Covid - 19, une opportunité pour tout revoir

La pandémie nous impose la modestie de tracer quelques lignes d'horizon tant le pronostic est difficile à faire à brève échéance. Néanmoins, il faudra reconstruire la politique à l'aune de trois impératifs immédiats.

Le premier impératif, celui de l'internalisation des sécurités alimentaires et sanitaires dans la sécurité nationale. Nous l'avons souligné en 2014. Le dire comme un slogan ne servirait à rien. Internalisation signifie la reconstruction d'une stratégie nationale, une réécriture de la doctrine de sécurité nationale. Une réécriture qui doit se décliner techniquement en création de stocks stratégiques, en sécurisation de certains secteurs, en sanctuarisation du patrimoine industriel.

Le second impératif est celui de la stratégie de sécurité sanitaire nationale avec tout simplement une reconstruction de la santé préventive, un plan hospitalier national et surtout un plan de sécurisation des parcours de soins et enfin une sécurité capacitaire de l'hôpital public.

Le troisième et dernier impératif, celui d'une réflexion sur notre insertion régionale et sur la stratégie d'attractivité du pays. Sans trop alourdir le propos, la stratégie actuelle a produit de la dépendance et a alourdi les contraintes extérieures. Celle à venir et qui reste à écrire devrait être centrée sur la flexibilité et la résilience d'un outil de production.

Plus fondamentalement, disons-le sans ambages, les politiques mises en œuvre depuis 2011 ont fragilisé l'État, ont fragilisé la position du pays dans son contexte géopolitique immédiat. Le Covid-19 a révélé ces fragilités structurelles. Le choc économique à venir pourrait approfondir les fissures. Avant même la sortie du confinement, il faudra aux responsables politiques revoir l'ensemble de leur stratégie pour le pays. Formulée avec la pandémie, celle-ci est d'ores et déjà caduque. Nous entrons dans un temps nouveau, il faut l'aborder avec une autre stratégie, celle des années 2010 à 2020 est obsolète. ■

T.B.

Chercheur en science politique. CERDAP2 Sciences Po Grenoble. Executive Director of Global Geo-Strategy and National Security Intelligence. www.ipa3s.org. Prochain ouvrage à paraître Risques et guerres. Systèmes de risques, systèmes de conflits.

LE TIVOLI COMME VOUS  
NE L'AVEZ JAMAIS VU !



www.ssangyongtunisie.com



TIVOLI  
EXPRESS YOURSELF!

f SsangYongTunisie.Officielle

# Chronique



• Par Habib Touhami

## Le chaînon manquant

**D**ans toute démocratie représentative, l'absence de structures réellement intermédiaires finit par la vider de toute substance. Il n'est pas possible pour les citoyens que nous sommes de se déterminer avec discernement et à propos sur toutes les questions soumises au débat public.

Quel que soit son bagage intellectuel ou son parcours professionnel, le citoyen isolé reste démuné face à la complexité grandissante de la vie publique et socioéconomique. Il faut donc recourir aux structures intermédiaires (syndicats, associations, partis politiques, etc.) dont l'existence ne se justifie que par le rôle de relais, de tampon et de médiateur qu'elles doivent jouer entre pouvoir et citoyens. S'agissant plus précisément de partis politiques, leur mission est aussi d'organiser les débats d'idées afin de cimenter les liens internes autour d'un projet politique commun. C'est dire que dans le processus de passage d'une société autoritariste à une société démocratique, les partis politiques occupent une position centrale, celle du chaînon. Manifestement, celui-ci manque en Tunisie.

Pourtant, le nombre de partis politiques tunisiens dépasse les deux cents et ne cesse d'augmenter de jour en jour. La majorité n'existe que sur le papier, une dizaine se dispute les faveurs des électeurs. Le fait est que la décomposition-recomposition continue du monde partisan tunisien rend le paysage politique encore plus indéchiffrable. Néanmoins, on peut distinguer au moins quatre traits communs aux partis politiques tunisiens : prédominance excessive du chef, organisation pyramidale inversée, flou idéologique, absence d'une vision sociétale d'ensemble. Ni véritablement partis idéologiques, de masse ou de cadres, ni partis d'électeurs à l'américaine, la typologie des partis politiques tunisiens s'écarte sensiblement de la typologie courante. Elle constitue un particularisme national, un de plus, qui n'offre pas de véritable solution politique de rechange et qui s'abrite lâchement derrière le « centrisme » et le «

consensus » pour réduire la vie démocratique à quelques appareils.

En effet, la démocratie ne se résume pas à l'organisation d'élections libres. Elle ne se résume pas non plus à la liberté de parole et d'expression. Quelle signification peut-on donner à des élections qui reconduisent systématiquement la même politique, les mêmes partis et les mêmes profils au pouvoir (ou à peu près) malgré leur conduite scandaleuse et leur bilan socioéconomique désastreux ? Qu'a-t-on fait depuis dix ans pour réaliser les objectifs de la « révolution » en matière d'emploi et de justice sociale et régionale notamment ? Rien, sinon l'adoption de textes aussi creux qu'inapplicables ! Que faire de la liberté de parole et d'expression si elle ne sert pas à éclairer les masses afin qu'elles votent en conscience et en toute connaissance de cause ? La télévision, média le plus influent et le plus suivi, donne depuis dix ans dans le sensationnel et la chienlit au détriment de l'information objective et rigoureuse qu'elle doit aux Tunisiens.

Fruit tout autant du nombrilisme atavique du personnel politique tunisien que du mode de scrutin aux législatives, les partis politiques tunisiens renvoient l'image navrante de l'opportunisme, du reniement et de l'inconsistance. Leur responsabilité dans la crise politique et socioéconomique que vit le pays depuis dix ans est immense et incontestable. Leurs querelles, aussi spectaculaires qu'elles soient, ne concernent que trop rarement les problèmes fondamentaux du pays et les solutions à leur apporter. Quels enseignements peut-on tirer des élections dans ces conditions ? Au moins un : la baisse continue du taux de participation aux élections législatives constitue le signe d'une « défection » citoyenne, passive jusqu'ici, mais une défection qui ouvre la voie à toutes les aventures dont le retour possible à l'autoritarisme. Si par malheur, ce scénario se réalise en fin de compte, ce sera d'abord de la faute des partis politiques tunisiens. ■

H.T.

# Huawei Tunisie

## Go Digital or go Home



**H**uawei est le leader mondial des infrastructures TIC et dispositifs intelligents opérant dans plus de 170 pays et régions. Etablie en Tunisie depuis 1999, Huawei y emploie actuellement 150 personnes, fournissant de l'infrastructure pour les 3 opérateurs de télécommunications et d'autres établissements privés et publics, tout en étant numéro 1 du marché des smartphones en Tunisie.

L'objectif premier de Huawei est d'apporter le numérique à chaque personne, maison et organisation, pour un monde pleinement connecté et intelligent. Une des phrases qui se répète souvent chez ce géant de l'industrie des TIC est: Go Digital or go Home !

Outre les produits TIC usuels, Huawei a beaucoup investi dans la digitalisation, l'IA (intelligence artificielle) et le Big data. Opérant en mode « full digitalization », il fournit à ses clients des solutions et des plateformes numériques d'opérations et de maintenance. Centré sur le client, il les aide ainsi dans leur transformation digitale et leur permet de gérer en temps réel l'expérience de leurs clients finaux pour une meilleure valeur ajoutée.

**Interview de Kamel Zidane, directeur technique et services d'ingénierie**

**Quelle est la position de Huawei sur le marché tunisien ?**

Désormais, nous sommes le leader en Tunisie pour la fourniture d'infrastructures TIC et sur le marché des smartphones. Il faut savoir que la consommation de données en Tunisie a subi une augmentation importante ces dernières années, ce qui a nécessité la modernisation et l'extension de la capacité du réseau. Nous avons mis en place avec nos clients un plan de renforcement de l'infrastructure du réseau MBB (Mobile Broad Band) afin qu'elle soit prête pour la 5G. De même pour le réseau HBB (Home Broad Band), une mise à niveau de sa capacité a été lancée afin de répondre aux besoins domestiques intenses en communication de données. Cette préparation de l'infrastructure du réseau haut débit avec l'IA seront les leviers principaux de la transformation numérique, du développement de l'industrie 4.0 et de la croissance économique durable en Tunisie.

**Nous savons que Huawei donne une grande importance à la Tunisie au niveau régional en raison de sa localisation géographique stratégique et de ses talents de haut niveau dans les TIC, pouvez-vous nous donner plus de détails à cet égard ?**

Huawei dispose d'une stratégie ressources humaines innovante qui cultive et motive les talents. Cette démarche est le driver principal du développement durable de notre société. Au niveau de notre bureau régional en Afrique du Nord, nous avons implémenté un programme de formation des talents dans le domaine des TIC. En Tunisie, nous avons travaillé sur ce programme avec les principales universités, et les meilleurs talents accèdent à une formation plus approfondie en Chine. Actuellement, plus de 80% du staff de Huawei Tunisie est constitué d'employés locaux, ce qui constitue un de nos taux les plus élevés en Afrique. Grâce à l'excellence, la compétence et la bonne réputation des talents tunisiens, nous avons établi depuis 2014 un centre régional technique de 60 ingénieurs avec 100% de compétences tunisiennes. Ce centre fournit un support de haut niveau technologique à nos clients dans 24 pays d'Afrique du Nord, de l'Ouest et subsaharienne.



**Nous savons que Huawei accorde une grande importance à la coopération avec les partenaires locaux. Où en est cette démarche ?**

L'objectif de Huawei est de favoriser un environnement d'affaires fertile qui s'étend à toute la planète, tout en restant proche de nos partenaires éco-systémiques. Huawei se concentre sur l'infrastructure des TIC et les appareils intelligents, et grâce à l'innovation ouverte, nous contribuons à construire une industrie accueillante et robuste pour tous. Notre écosystème sera numérique, intelligent et localisé, c'est pour cela que nous avons choisi de travailler avec les partenaires tunisiens les plus compétents et les plus expérimentés dans le domaine des TIC. Nous avons établi une stratégie de longue durée basée sur une coopération Win-Win avec nos partenaires. Grâce à cette réussite, nous avons pu introduire nos partenaires dans nos marchés Africain ou leurs équipes tunisiennes ont excellées et fournit une très bonne qualité de service à valeur ajoutée.

**Comment Huawei a-t-il géré la pandémie de Covid 19 ?**

Notre retour d'expérience de la gestion de la crise pandémique en Chine pendant les mois de janvier et février nous a permis d'adapter nos solutions numériques de gestion de réseau. Ces solutions ont été adoptées avec les 3 opérateurs de télécommunications en Tunisie afin de maintenir un accès internet à toute la société tunisienne avec une bonne qualité de service.

Huawei attache une grande importance à la responsabilité sociale et à la garantie de continuité de l'activité avec nos clients et partenaires. Nous disposons de ressources et de plateformes numériques très avancées permettant d'assurer la sécurité et la stabilité des opérations à distance sur les plateformes et réseaux de nos clients.

Durant la crise du Covid-19, les besoins en communications de données ont augmenté considérablement. Cela a engendré une congestion et une déstabilisation des indicateurs fonctionnels du réseau. Nous avons aidé nos clients par divers moyens, nos plateformes et nos processus opérationnels numériques nous ont été naturellement d'un grand apport pour gérer cette crise de manière fluide. Grâce à notre plateforme de communication à distance, chacun de nos employés a pu maintenir une proximité avec ses clients, et nos experts techniques ont pu maintenir leurs éléments de réseau. Ce qui leur a permis d'entreprendre des actions rapides pour stabiliser le réseau.

**Quelle est la stratégie post-Covid-19 de Huawei ?**

Après cette période de pandémie, nous allons poursuivre nos efforts pour améliorer et assurer la continuité de nos services. Garantir à nos clients et partenaires l'atteinte d'une digitalisation de bout en bout fait partie de nos objectifs.

Récemment, Huawei a annoncé le lancement d'un plan d'action mondial pour aider ses clients à lutter contre le Covid-19. Dans le cadre de ce plan d'action international contre le coronavirus, Huawei Cloud fournira gratuitement des services d'IA et de Cloud.

Huawei Cloud a également publié le programme de partenariat anti-Covid-19, un programme axé sur cinq scénarios principaux: bureau à distance, soutien IA, aide aux entreprises, soins de santé intelligents et éducation en ligne.

Nous continuerons de permettre aux gouvernements et aux organisations agissants de disposer de plateformes numériques sécurisées, ouvertes, flexibles et faciles à utiliser.





## STAR a réussi sa gestion de la crise de la Covid-19

**La STAR, poids lourd historique du secteur de l'assurance en Tunisie, poursuit discrètement, mais sûrement, sa mue. Elle vient de tenir son assemblée générale (AGO) au cours de laquelle elle a annoncé à ses actionnaires un résultat 2019 en progression de près de 25 %.**

**C'est sous l'impulsion de Hassène Feki, centralien, quadra énergique, que cette entreprise leader du secteur se transforme en profondeur.**

**Notre mensuel, comme son nom l'indique, aime les histoires de leaders. C'est la raison qui nous a amenés à nous intéresser à la manière dont la STAR a réussi sa gestion de la crise du Covid-19.**

L'ensemble des entreprises économiques et autres, en Tunisie et dans le monde, viennent de traverser une crise majeure avec le confinement et, disons-le, le coup d'arrêt consécutif à la pandémie du Covid-19.

### En période de crise grave, le leadership prime sur le management

Hassène Feki nous explique qu'en période de crise grave, le leadership prime sur le management. La forte incertitude engendrée par la pandémie a généré de profondes craintes. Et la STAR a très tôt pris la mesure de ces inquiétudes et s'est très largement employée à rassurer. Les équipes de la STAR se sont donc mobilisées sur deux fronts : en interne pour tranquilliser les collaborateurs en leur apportant un soutien moral et des encouragements à soutenir l'effort et, en externe, pour sécuriser les clients. Sur ce dernier plan, la STAR a contacté par téléphone plusieurs milliers de clients et - fait inédit - les a informés qu'ils pouvaient télédéclarer un sinistre. Cette adaptation aux contraintes induites par le confinement mérite d'être soulignée, car c'est là une véritable innovation. Seconde innovation de taille, la possibilité offerte, sur un portail web dédié, de consulter le suivi du traitement des bulletins de soins pour les entreprises ayant souscrit une assurance Santé Groupe.

### Même au cœur de la pandémie, en plein confinement, il faut continuer d'innover.

Et quand il s'agit d'évoquer l'agilité opérationnelle, Hassène Feki nous surprend une fois encore en citant le grand Mohamed Ali : « *Voler comme le papillon et piquer comme l'abeille* ». Et de l'agilité, il en a fallu à la STAR pour faire face. Les volumes traités sont impressionnants. Pour les appels de courtoisie évoqués plus haut, le rythme était soutenu avec une moyenne quotidienne de 250 appels sortants. Et durant toute la période du confinement et jusqu'à fin mai, ce sont plus de 9000 appels téléphoniques entrants qui ont été pris en charge par le service Allo Star.

À l'issue du confinement, il a fallu encaisser les règlements échus de près de 50 000 polices automobiles (dont un quart étaient des contrats fermes, c'est-à-dire non automatiquement renouvelables). Cela ne pouvait pas se faire à distance étant donné que l'assuré doit récupérer son attestation papier. Sur la seule succursale du siège, une grande tente a été installée dans les jardins du square de l'avenue de Paris pour accueillir ces assurés venus récupérer leur attestation, à l'abri du soleil et surtout en respectant les règles sanitaires et notamment la distanciation sociale. Et là, les équipes de la STAR ont su gérer un flux constant d'assurés avec des pics de 200 clients par jour.

Dans le paysage tunisien des assurances, la STAR est une institution. Une institution forte de valeurs faites de solidarité. Et au chapitre de la solidarité, la STAR, loin du battage médiatique, a contribué au Fonds 1818. « Rien de plus normal » pour Hassène Feki qui,

en revanche, aime à souligner la contribution personnelle de ses collaborateurs qui ont financé par leurs dons l'acquisition d'équipements de laboratoire pour l'Institut Pasteur de Tunis.

Nous pouvons également évoquer des actions qui, même si elles peuvent paraître modestes, ont été fortement appréciées par leurs bénéficiaires. Par exemple les experts du secteur de l'assurance qui, privés de facto de revenus du fait du confinement et du manque d'activité, ont reçu des versements. D'autre part, les victimes des sinistres corporels automobiles ont pu recevoir leurs indemnités de sinistres pendant toute la période de confinement. Dernier exemple, une extension de la garantie MRP (Multi-Risque Professionnelle) a été octroyée aux hôteliers qui ont reçu des personnes confinées dans leurs établissements.

Que retire in fine la STAR de sa gestion de la Covid-19? En premier lieu une grande satisfaction pour la manière dont l'ensemble des collaborateurs ont géré ces longues semaines. Les équipes étaient fortement mobilisées et l'engagement a été total selon les dires de nombreuses personnes que nous avons rencontrées.

### La STAR va poursuivre dans la voie du télétravail

Nous avons également entendu dire que la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances, à l'instar de nombreuses grandes entreprises de par le monde, envisage de poursuivre sur la voie du télétravail. S'agit-il là d'une leçon du Covid-19? Selon un directeur, l'idée était déjà dans l'air bien avant la pandémie. Et au vu de la qualité du management de la STAR, nous sommes enclins à les croire. L'équipe dirigeante a juste obtenu la démonstration — grandeur réelle — du bon fonctionnement de cette solution, outre sa pertinence. Les équipes de la STAR ont ainsi pu, au cours des longues semaines de confinement, identifier les écueils de télétravail et apprendre à mieux les appréhender afin de préparer l'avenir. ■



# Le photovoltaïque en Tunisie Véritable vecteur d'une croissance économique durable



**E**n pleine transition énergétique, la Tunisie a choisi de s'orienter vers les énergies propres et renouvelables pour renforcer son réseau d'électricité. Le solaire étant l'une des ressources des plus abondantes, Leaders a évoqué ce sujet avec Hatem Azaiez, directeur des ventes en Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest chez Jinko Solar.

**Etant le leader mondial dans les panneaux photovoltaïques, quelle est votre perception par rapport à l'évolution du solaire au cours des dernières années ?**

Si on regarde de près les statistiques relatives à l'évolution du solaire au niveau mondial, on notera qu'on est au début d'une véritable révolution énergétique.

Certes, le solaire ne constitue qu'environ 6% de la capacité totale existante de nos jours, mais selon l'IRENA, plus de 40% de la capacité électrique mondiale installée en 2019 provient du photovoltaïque.

Cette tendance devrait se consolider pour permettre au solaire d'atteindre 8 519 GW installés en 2050, équivalant à 42,5% de la capacité électrique mondiale.

Le coût compétitif ainsi que la rapidité de déploiement du solaire ont incité la plupart des pays à investir dans cette technologie que ce soit à travers les centrales au sol ou les projets commerciaux et industriels.

**Quelles sont les perspectives de Jinko Solar en Afrique ?**

A travers ses équipes localisées dans plusieurs pays d'Afrique, Jinko a acquis une expérience précieuse émanant du terrain. Les clients nous font confiance et nous parlons la même langue. Nous restons déterminés à faciliter le partage de connaissances en connectant les clients dans différentes zones géographiques pour échanger les expériences et les meilleures pratiques dans ces environnements uniques.

Nous lançons chaque année des produits innovants qui sont pour la plupart adaptés aux climats arides. Le dernier en date est le panneau Tiger Pro qui combine les technologies du «Tiling Ribbon» et du «Half-Cell» pour donner un module de 580W dont le rendement atteint 21,6%.

Ce panneau, qui sera lancé en production de masse au cours du quatrième trimestre 2020, sera disponible en fin d'année pour les grands projets ainsi que les installations domestiques.

**Quels sont les challenges pour le développement du solaire en Tunisie ?**

La Tunisie dispose des prérequis nécessaires pour se positionner en tant que pionnier dans la région. Les acteurs locaux ont acquis une expérience solide en termes de technologie et de savoir-faire grâce notamment au programme ProSolElec lancé en 2009 par l'ANME.

Selon une étude effectuée par la GIZ en 2012 sur le solaire en Tunisie, chaque MW installé créerait environ 51,5 années-hommes.

Une véritable dynamique pourrait voir le jour pour les 4 000 professionnels du secteur si on boostait plus les grands projets commerciaux, industriels ainsi que les centrales solaires.

La facilitation des procédures administratives et le raccourcissement des cycles des projets contribueraient au développement du secteur et donneraient naissance à de futurs champions nationaux qui pourraient à leur tour explorer les marchés à l'international.

En tant que fournisseur de panneaux solaires, notre rôle est de toujours veiller à fournir des produits de haute qualité à nos clients à des prix compétitifs, pour améliorer sans cesse le coût de production d'électricité dans leurs centrales solaires.

Deux centrales solaires d'une puissance totale de 16MW seront bientôt inaugurées en Tunisie avec les panneaux Jinko.

Nous sommes ravis de la confiance accordée par nos clients et continuerons toujours à accompagner tous les acteurs locaux dans leurs défis futurs.





Passez du rêve au concret avec Getusion

Poursuivre vos études et faire carrière en Allemagne

## Entretien avec **Amine Ben Yedder** Directeur Général **Getusion Centre**

Le Centre Getusion a été créé en 2011. Depuis sa création, il s'est engagé dans la formation linguistique et la formation d'orientation universitaire pour les diplômés et les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires en Allemagne. Getusion répond aussi aux besoins des professionnels souhaitant travailler en Allemagne, offre un cadre professionnel compétent et noue des partenariats avec les plus grandes institutions médicales d'Allemagne.

**«Parlez-nous de Getusion, commençons d'abord par un bref retour sur la création de Getusion, ses dates clés, ses chiffres ainsi que vos partenaires.»**

Le nom de Getusion est la combinaison des mots «German», «Tunisian» et «Fusion» et

reflète clairement l'ambition de réunir le meilleur de l'Allemagne et de la Tunisie.

L'aventure a commencé par un pur coup de destin en 2011 lorsque M. Amin Ben Yedder, fondateur de l'établissement, est revenu en Tunisie où il a rencontré trois jeunes Tunisiens hautement motivés qui voulaient continuer leurs études supérieures en Allemagne.

Ces jeunes ont tellement marqué Amin qu'il les a aidés volontairement à conclure leurs dossiers en les assistant durant tout le processus: étudier l'allemand, effectuer les procédures de demande de visa et traduire les documents nécessaires.

Après avoir obtenu leurs visas, ces jeunes ont recommandé Amin à leurs amis, qui ont eux-mêmes partagé la recommandation avec leurs



camarades, et le rêve s'est peu à peu élargi. Avec l'objectif de renforcer encore les liens entre la Tunisie et le monde germanophone, ainsi qu'un vrai besoin de Tunisiens talentueux de partir en Allemagne, une pincée de chance et de passion, Getusion est née en 2012.

Nous sommes actuellement le plus grand établissement d'études, d'enseignement et de conseil pour l'allemand en Tunisie, avec des centres d'études à Tunis (Berges du Lac 1), Sousse et Sfax.

Avec nos partenaires en Allemagne, nous sommes toujours heureux de vous consulter pour vos études et votre carrière en Allemagne.

**• Getusion offre des services diversifiés comme la formation linguistique, l'orientation universitaire ainsi que la recherche de contrats de travail en Allemagne pour les professionnels. Pouvez-vous nous dire davantage sur ces activités et le processus à suivre par vos clients?**

Depuis sa création, Getusion s'est spécialisée dans la formation linguistique et l'orientation universitaire des bacheliers et étudiants souhaitant poursuivre leurs études supérieures en Allemagne.

Les centres Getusion répondent aussi aujourd'hui aux besoins des professionnels souhaitant travailler en Allemagne, offrant un cadre spécialisé compétent et s'associant à des établissements de santé des plus connus en Allemagne pour mener à bien leurs projets d'exercer leur profession à l'étranger.

Depuis sa création en 2011, le centre Getusion a développé son activité en s'associant à d'autres structures, notamment Getando, pour les traductions et divers autres partenariats pour l'apprentissage de la langue et la recherche de contrats de travail en Allemagne.

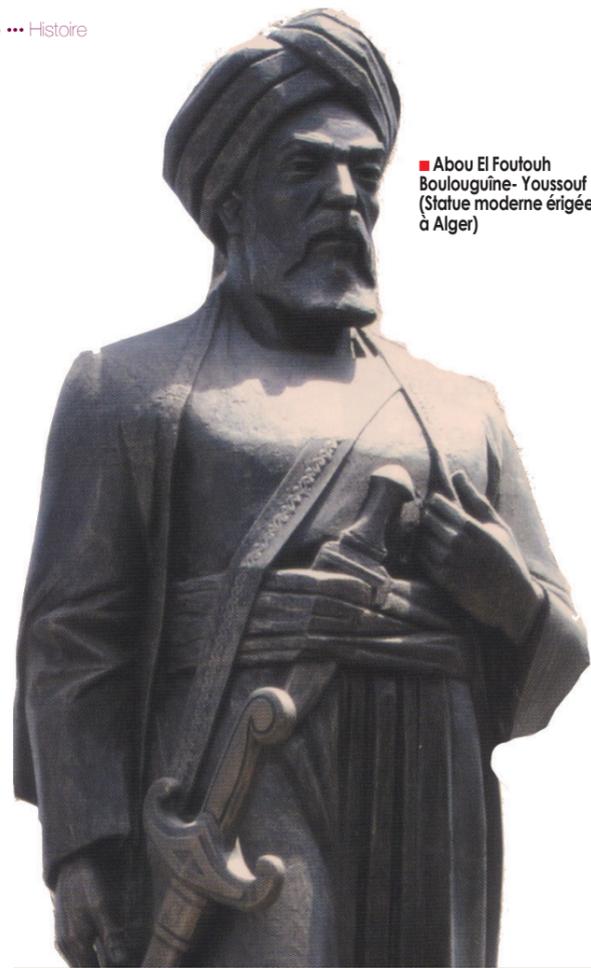
Getusion Tunis et Sfax sont également des centres agréés de passage d'examen ÖSD (Österreichisches Sprachdiplom Deutsch), un diplôme certifiant de langue allemande reconnu à l'international auprès des ambassades, des universités allemandes, etc. Ce diplôme et les standards y afférents reflètent l'excellente qualité de l'enseignement de l'allemand chez Getusion.

**• Quelles sont les nouveautés prévues chez Getusion pour la prochaine période post-confinement ?**

Le Covid-19 a été un véritable défi pour le monde entier – Getusion inclus. Cependant, en ces temps difficiles, les équipes de Getusion n'ont jamais cessé de rêver et de tout mettre en œuvre pour réaliser les rêves de ceux qui ont cru en nous.

Ainsi, dès le début du confinement, nous avons redoublé d'efforts pour digitaliser tous nos services, ce qui s'est avéré une réelle opportunité de moderniser nos processus et d'offrir la meilleure qualité de cours de langue allemande possible, tout en les rendant accessibles dans le monde entier. 🇩🇪

Chaima Hmissi



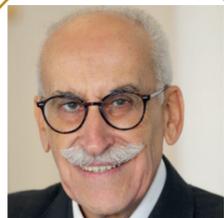
■ Abou El Foutouh Boulouguine- Youssouf (Statue moderne érigée à Alger)

■ Le territoire des Zirides après la sécession des Hammadides et l'établissement de la taïfa de Grenade par Zâwi b. Zîrî 1ère moitié du XIe s. (source: Wikipédia)



## Première dynastie berbère d'époque musulmane

# Les Zirides



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

L'histoire des Zirides, clan appartenant à la tribu des Sanhâja, Berbères sédentaires, est celle d'une épopée qui les conduisit de l'intérieur maghrébin aux plus hautes responsabilités politiques et militaires. Un rameau de la famille s'imposa même en Espagne au moment de l'effondrement du califat de Cordoue puisqu'un Ziride fonda la taïfa de Grenade (1012- 1090).

Mais revenons en Afrique du Nord. Leur prodigieuse ascension trouve son origine dans la loyauté dont ils firent preuve à l'égard des califes fatimides se réclamant d'une ascendance chérifienne et d'obédience chiite, venus d'Orient en Occident et maîtres de Kairouan de 909 à 973. Lorsque le calife fatimide El Moez, ravi de pouvoir réaliser le rêve oriental de son aïeul, quitta sa résidence de Sabra à Kairouan pour s'installer définitivement en Egypte, il confia les rênes de l'Ifrîqiya et du Maghreb central à un de ses meilleurs capitaines, Boulouguine b. Zîrî b. Manâd. Ce fier cavalier, qui allait porter désormais le prénom arabe de Youssouf avec l'épithète conférée par son suzerain de «Abou El Foutouh» (le Conquérant), pouvait prétendre à cette confiance à plus d'un titre. Il était en effet le vaillant fils de Zîrî ben Manâd, un puissant chef de la tribu des Sanhâja, Berbères sédentaires profatimides. Lors de la révolte (944-946) d'Abou Yazid, un Berbère d'obédience religieuse kharijite connu dans l'histoire sous le sobriquet de « l'Homme à l'âne » qui, par ses succès militaires et la prise de Kairouan, mit le califat fatimide à deux doigts de sa perte, Zîrî, à la tête de ses hommes, vint à point nommé pour renverser le cours d'une bataille décisive au bénéfice du calife Al Qâ'im. En outre, lorsque Boulouguine/Youssouf accède au gouvernement de la province du Maghreb, il est déjà un meneur d'hommes aguerris. Du vivant de son père, il avait

exercé les fonctions de gouverneur et commandé les troupes face à l'ennemi, remportant des victoires contre les ennemis de toujours, les Berbères nomades Zanâta (Zénètes). Sous l'égide de son père, gouverneur quasi autonome du Maghreb central, il aurait présidé à la fondation d'Alger, de Miliana et de Médéa, qui constituèrent dès lors autant de jalons de la consolidation de sa famille dans cette région où les Sanhâja avaient leurs racines.

Le calife El Moez donna Abou al Foutouh autorité sur le Maghreb central et l'Ifrîqiya mais sans la Tripolitaine ni la Sicile. Ce n'était pas tant pour limiter ses pouvoirs que pour l'inciter à concentrer son attention et son énergie sur le Maghreb central. Ces marches occidentales du califat fatimide constituaient en effet un rempart contre la poussée des Zénètes anti-fatimides et qui, de ce fait, bénéficiaient de l'appui du califat omeyyade sunnite de Cordoue, ennemi des califes chiites. Après avoir séjourné un temps au palais de Sabra-Mansouriya aux environs de Kairouan, mis en place son administration et nommé un gouverneur pour l'Ifrîqiya, Youssouf repartit vers l'ouest, à Achir, le fief de sa famille, fondé en 935-36 par son père Zîrî. La première préoccupation d'Abou El Foutouh Youssouf était de contenir à l'ouest la poussée des Berbères nomades Zénètes et surtout d'empêcher les Omeyyades de Cordoue, ennemis des Fatimides, de prendre durablement pied en Afrique. A la tête de ses troupes, il mena une expédition qui le rendit maître

de Tiaret et de Tlemcen puis, sur injonction de son suzerain de ne pas aller plus loin, il rebroussa chemin et rentra momentanément à Kairouan en 973. En 975, il dut faire face à une révolte d'un chef issu de la fameuse tribu des Kutâma. Cette puissante tribu berbère chiite, comme les Sanhâja, avait suivi El Moez en Egypte, mais certaines fractions restèrent en Ifrîqiya avec ordre de soutenir le Ziride. Youssouf réprima le soulèvement au prix d'un effroyable massacre à Baghâi (nord-est de l'actuelle Algérie), foyer de la révolte. Prouvant ainsi sa capacité à maintenir l'ordre à l'intérieur en même temps qu'à contenir la menace extérieure, il sollicita et obtint en 977-78 du calife du Caire la cession à son profit de Tripoli, Syrte et Ajdabiyya. Encouragé par cette confiance et l'extension de son gouvernement autonome, il mena, entre 979 et 984, une campagne militaire au Maghreb extrême durant laquelle il prit Fès, Sijilmasa (où les Zénètes s'étaient rassemblés) et talonna les fuyards jusqu'à Ceuta où des renforts importants venus de Cordoue les sauvèrent cependant. Il eut aussi à réduire en 982-83, dans ce Maghreb médiéval propice aux hérésies, les Berghawâta et leur chef qui se prétendait prophète. En route pour rétablir l'ordre ziride à Sijilmasa, Abou al Foutouh Youssouf meurt le 25 mai 984. Au bout de douze ans de règne, ce guerrier intrépide et cet homme de pouvoir avisé laissait l'Ifrîqiya et le Maghreb central entièrement acquis à la nouvelle légitimité ziride. Plus qu'un gouvernement de province vassale du Caire, son Etat fut perçu par tous les sujets mais aussi par la garde émirale comme un royaume qui ne pouvait qu'être dirigé par la même famille. Aussi, Abou El Foutouh eut-il pour successeur son fils El Mansour. Chose rare en ces temps-là, son accession au trône de son père se fit en douceur. L'allégeance des Maghrébins fut suivie quelques temps plus tard de l'investiture impériale du calife fatimide, lequel conféra à Al Mansûr le qualificatif prestigieux d'« Abou Al Fath 'Uddat al Dawla ». Durant ses douze ans de règne (984-996), Al Mansour marcha dans les pas de son illustre père et renforça les fondements de son royaume. Le défunt Youssouf,



■ Ruines de Sabra- El Mansouriya

■ Feuillet du Coran bleu dit de Fatma El Hâdhina ( Kairouan, époque ziride)



préoccupé par la situation à l'ouest, avait séjourné longtemps à Achîr et confié Kairouan et l'Ifriqiya à un gouverneur. Cette solution constituait un péril pour l'unité de l'émirat ziride et Al Mansour ne tarda pas à y remédier. En 985, il cesse de pourchasser les Zénètes et quitte Achîr pour s'installer à Kairouan au palais de Sabra- Al Mansouriyya. Il fit, en l'occurrence, preuve de clairvoyance, car, malgré la légitimité acquise par la famille ziride, l'antagonisme religieux entre l'aristocratie fatimide puis sanhâjienne d'obédience chiite et la majorité de la

population, demeurée fidèle au sunnisme, constituait un risque endémique. C'est ainsi que le gouverneur de Kairouan, désigné, de manière curieuse mais surtout machiavélique, comme dâ'î (propagandiste) par le calife Nizâr, fit preuve d'un tel prosélytisme chiite qu'il en devint insupportable à la population. El Mansour, qui voulait se débarrasser de ce personnage devenu trop puissant, le fit assassiner ainsi que son fils, sans doute au grand soulagement des sunnites kairouanais. Cependant, les soldats se retournèrent contre la population (avec l'assentiment

tacite de l'émir soucieux de maintenir un équilibre fragile?) et commirent divers forfaits. Malgré ces secousses, l'ordre ziride et le statut de dynastie héréditaire étaient incontestés, à telle enseigne qu'en 992, l'année de la circoncision du fils d'El Mansour, prénommé Badîs, l'enfant reçut du Calife fatimide un édit impérial le désignant comme héritier présomptif. Ayant privilégié, à raison, le Maghreb central et l'Ifriqiya au lieu de s'épuiser à contrôler l'extrême-Ouest, El Mansour abandonna ce vaste et lointain territoire aux Zénètes et à leurs protecteurs, les Omeyyades d'Espagne. Le royaume ziride retrouvait ses limites historiques. Mais aussi, comme nous le verrons plus loin, ses vieux démons. Il meurt à Sabra, le 26 mars 996. Comme prévu, son fils Badîs, âgé d'à peine huit ans, lui succède. Malgré des intrigues suscitées par des membres de la famille, il arrive à se maintenir sur le trône, et il semble bien que ce tour de force ait été réussi grâce à la sagacité des dames du palais, notamment la soeur de Badîs, entrée dans l'histoire sous le nom d'Um Malâl et qui sera plus tard la régente du royaume sous le règne du jeune El Moez B. Badîs.

Devenu adulte, Badîs ne tarda pas à s'imposer par ses qualités de prince et de soldat. Il commit toutefois l'erreur de confier le gouvernement d'Achîr à son oncle Hammâd b. Boulouguîne/Yousouf et de lui avoir laissé les mains libres dans la lutte contre les Zénètes. La scission, redoutée par les pères de Badîs et par le calife El Moez, qui naguère avait mis en garde Boulouguîne contre une décision de cette nature, cette scission, disons-nous, se produisit. En 1007-1008, Hammâd bâtit une place forte dont il fit en quelque sorte sa capitale connue plus tard sous le nom de Qal'a des Beni Hammâd (à l'est d'Alger) et ce qui était redouté arriva: quelques années plus tard, le neveu et l'oncle entrèrent en conflit. Badîs mourut cependant le 10 mai 1016 alors qu'il était sur le point de prendre la Qal'a, événement qui non seulement sauva Hammâd mais eut pour conséquence de prolonger la scission au sein de la famille ziride et que l'on vit désormais coexister une dynastie hammadide au Maghreb central et une dynastie ziride à Kairouan.

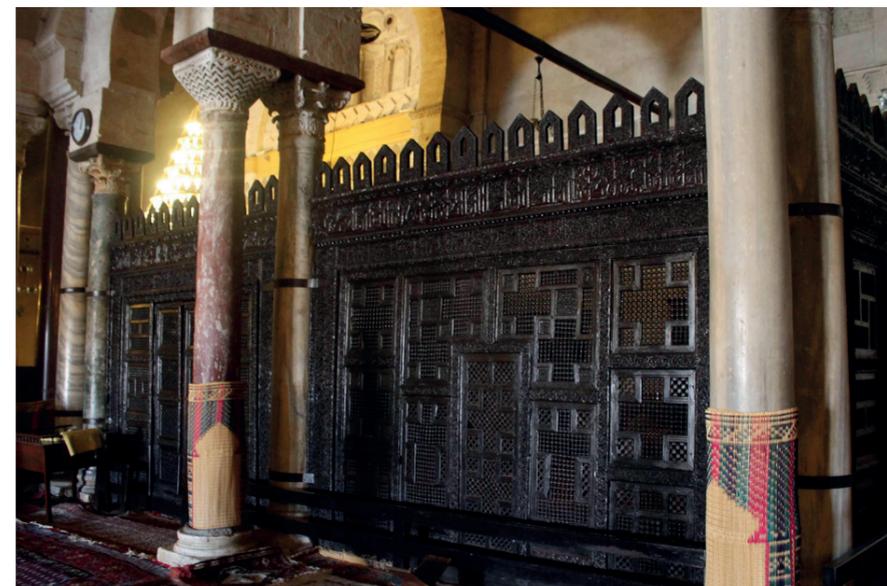


■ Façade orientale de la grande mosquée de Sfax (époque ziride)

Preuve, à ce propos, que les divisions religieuses étaient habilement exploitées à des fins politiques, lorsque, en 1014-1015, Hammâd se rebella contre Badîs, rapporte Ibn Khaldoun, il proclama la suzeraineté abbasside, fit massacrer les chiites et rétablit le sunnisme dans ses Etats. En cette funeste année 1016, Hammâd entra en Ifriqiya, prit Béja et Tunis et poussa au massacre des « Orientaux » (terme par lequel on désignait alors les sujets d'obédience chiite). A Kairouan, Mahdia, Tunis et ailleurs des troubles anti-chiites aboutirent à d'effroyables massacres encouragés, rapporte la légende, par de pieux savants et ascètes tel le fameux Sidi Mahrez, saint patron de Tunis. Ces émeutes ont pu être encouragées en sous-main par un pouvoir ziride qui songeait peut-être déjà à renouer pour son profit avec le vieux sunnisme malékite cher à la bourgeoisie érudite et marchande et au petit peuple des villes.

C'est dans cette atmosphère sanglante et porteuse de grands bouleversements qu'accède au trône le Prince El Moez b. Badîs. Il inaugure son règne par la répression des émeutes sunnites, et en faisant la paix avec son grand-oncle Hammâd qui meurt en 1029 puis avec son fils en 1042-43. Mettant définitivement fin aux tentatives d'expansion vers l'ouest,

■ Maqsoura en bois sculpté réservée aux émirs à l'intérieur de la grande mosquée de Kairouan (époque ziride)



cet émir, « premier ziride vraiment ifriqiyen » (H.R. Idris), se tourne vers la Méditerranée. Profitant des conflits au sein de la population insulaire, il monta deux expéditions en Sicile, mais sans résultats probants. De toute façon, cette politique arrivait trop tard : à la puissance de la flotte byzantine s'ajoutait désormais la redoutable efficacité maritime des Normands, désormais maîtres de la Sicile.

Mais la grande affaire du règne d'El Moez fut la rupture idéologique et, partant, politique avec le Suzerain fatimide du Caire, champion du chiisme ismaélien. La décision n'était pas tout à fait inattendue. Sur le plan intérieur, l'hostilité croissante des sujets sunnites à l'égard des « Orientaux » n'avait cessé de croître depuis le départ des Fatimides et, à la Qal'a (vers 1015) et à Tripoli (en 1033-34), la suzeraineté fatimide avait été d'ores et déjà rejetée. Ces signes d'un changement souhaité donnèrent certainement à réfléchir aux émirs zirides d'autant plus qu'au plan extérieur, le contexte régional était marqué par des difficultés croissantes pour le califat fatimide (qui perdit ainsi la Syrie) et un relatif redressement du califat abbasside de Bagdad où les Seldjoukites sunnites, nouveaux protecteurs de l'Empire, évincèrent les Bouyides chiites. Ce n'est donc pas un hasard si l'émir ziride tenta un rapprochement avec Byzance et les Omeyyades d'Espagne par le biais de missions à Constantinople en 1034 et à Cordoue de 1044 à 1047. Parmi les indices d'une rupture prochaine, nous apprend l'historien et épigraphiste Lotfi Abdeljaouad, il y eut le changement du nom de Sabra El Mansouriya en Madinat 'Izz al Islâm en 1045-46. « Ce changement visait à effacer le souvenir du calife Ismâ'il El Mansour, fondateur de cette ville à la

Les Zirides	
1) Buluggîn (Yûsuf) b. Zirî b. Manâd ....	972 /361
Abû l-Futûh	
2) al-Manşûr .....	984 /373
Abû l-Fatîh	
3) Bâdis .....	996 /386
4) al-Mu'izz .....	1016 /406
5) Tamîm .....	1062 /454
6) Yahîâ .....	1108 /501
7) 'Alî .....	1116 /509
8) al-Ḥasan .....	1121 /515-1148 /543
	m. 1171 /566
Les Ḥammâdides	
1) Ḥammâd b. Buluggîn .....	1007 /398
2) al-Qâ'id .....	1028 /419
3) Muḥsin .....	1054 /447
4) Buluggîn b. Muḥ. b. Ḥammâd .....	1055 /447
5) an-Nâşir b. 'Alâ' an-Nâs b. Ḥammâd	1062 /454
6. al-Manşûr .....	1089 /481
7) Bâdis .....	1105 /498
8) al-'Azîz (frère du précédent) .....	1105 /498
9) Yahîâ .....	1121 /515-1152 /547
	m. 1163 /558

suite de sa victoire contre Abou Yazid en 944-45». La rupture solennelle eut lieu en novembre 1051 en la grande mosquée de Kairouan. En présence d'El Moez, l'imam prononça, en chaire, une invocation en faveur du calife abbasside Al Qâ'im Bi Amr Allah, pour l'émir ziride et son fils puis jeta l'anathème sur les Fatimides et leur obédience. Ce changement d'un suzerain pour un autre, alors que la volonté d'«indépendance» était claire, ne s'explique que par le souci constant des musulmans de faire une allégeance à caractère religieux au Calife, Commandeur des croyants. En dépit d'un contexte apparemment favorable, cette rupture historique avec les Fatimides allait avoir des conséquences désastreuses et durables. La riposte califale consista non pas à envoyer un corps expéditionnaire qui eût été coûteux et risqué mais à autoriser les Hilaliens, turbulents et puissants bédouins de Haute Egypte, à franchir le Nil et se diriger pour s'y fixer vers les verts pâturages d'Ifrîqiya. Ils pénétrèrent en Ifriqiya en 1052.

Malgré les tentatives de certains historiens, cherchant à relativiser les conséquences néfastes de ce vaste déplacement humain, cette invasion constitua une véritable régression de la civilisation sédentaire qui distinguait l'Ifrîqiya depuis l'époque romaine. La migration hilalienne prit inévitablement la forme d'une agression armée, une tentative émirale d'incorporer les nouveaux venus dans l'armée ayant échoué. Les bédouins de Haute Egypte vainquirent les armées zirides à la bataille de Haydarân, entre Gabès et Sfax, en avril 1052, attaquèrent des villes et pillèrent même Kairouan en 1057. Cela, sans compter la tutelle qu'ils exercèrent sur des principautés nées de la ruine de l'Etat ziride, telle celle des Beni Khorassan de Tunis. L'installation des Hilaliens avec leur mode de vie pastoral et nomade allait aboutir à une bédouinisation des campagnes tunisiennes, et à un repli de la vie sédentaire. Il est intéressant de noter qu'au plan ethnique, leur installation renforça considérablement l'élément arabe au sein de la population. En se mélangeant au substrat berbère, elle contribua à une arabisation linguistique



■ Qala'a des Beni Hammâd.  
Le minaret.

l'épisode ziride. Cette déliquescence ne doit pas faire oublier la grandeur de ces émirs issus de la terre maghrébine, grands guerriers et bâtisseurs d'un royaume qui réunit un temps sous son autorité un territoire imposant et qui redonna au sunnisme malékite cher aux Nord-Africains, une place officielle. La dynastie ziride, donna naissance à une civilisation florissante et raffinée. Le luxe de la Cour était le reflet d'une économie prospère privilégiant la vie sédentaire et fondée sur une agriculture aux produits variés et un artisanat réputé. La tolérance était de règle de sorte que les musulmans chiites et sunnites cohabitaient avec les juifs et les communautés chrétiennes présentes dans diverses régions. La chrétienté de Carthage surviva jusqu'à la fin du XIe siècle. Quant à Kairouan, le culte chrétien y était célébré jusqu'à l'arrivée des Hilaliens. A Gabès, vivaient les Afarîq-s descendants des Romains, et à Gafsa on parlait encore le latin au XIIe siècle. Vers 1050, il y avait cinq évêques en Ifriqiya. Tolérance et cohabitation religieuse connurent une régression provoquée par l'intransigeant rigorisme almohade. On assista au repli de la pensée religieuse musulmane et hébraïque et à la fin des communautés chrétiennes contraintes de se convertir ou de s'exiler (à l'exception de celles du Nefzaoua et de Tozeur qui subsistèrent longtemps après la chute des Zirides).

Sous l'égide des émirs zirides, les lettres, les sciences, les arts et la musique étaient célébrés et encouragés et les chroniques rapportent qu'El Moez b.Badîs était poète et musicien. Des personnalités illustres telles que les hommes de lettres Ibn Charaf et Ibn Rachîq, ou encore de grands savants malékites Ibn Abi Zayd et l'imâm El Mezri sont d'époque ziride.

Avec la fin des Zirides s'acheva la première expérience dynastique berbère. Il faudra attendre l'avènement des sultans hafsidés au XIIIe siècle pour que l'on assiste à une renaissance de l'Ifrîqiya. ■

Md. A. B.A.

et ethnique bien plus marquée en Ifriqiya que dans le reste du Maghreb.

El Moez meurt en 1062, alors que son royaume est le théâtre de tragiques événements. Son fils Tamîm lui succède et malgré un règne aussi long que celui de son père (1062-1108), il est obligé de se replier à Mahdia, sans parvenir à vaincre l'anarchie et l'éclatement du royaume en diverses principautés. Yahia accède ensuite au trône de ses aïeux, désormais bien fragile ; puis son fils Ali, et Hassan, dernier émir ziride qui allait être chassé par les Normands qui occupèrent Mahdia en 1148, après une première invasion en 1087. Pour ajouter au malheur du royaume, tout le littoral est occupé par les Normands d'où ne les délogeront que les Almohades. Ces derniers, Berbères eux aussi, venus du Haut Atlas, allaient rapidement s'imposer comme les maîtres de tout le Maghreb et bientôt de l'Espagne musulmane.

C'est dans ce contexte tragique d'un royaume livré à l'anarchie et à l'occupation étrangère que s'acheva

## « Paiement mobile » La BNA Lance son application



La Banque Nationale Agricole (BNA) innove et s'engage entièrement dans la digitalisation de la relation client et des moyens de paiement pour répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus connectée et en conquérant une nouvelle séduite par la dématérialisation des transactions bancaires. Aujourd'hui, son produit phare est le mobile paiement, star de la dernière Assemblée Générale Ordinaire de la banque !

Les clients BNA, porteurs des cartes bancaires (Classiques et prépayées), n'ont plus besoin de leurs cartes ou de cash pour payer leurs achats auprès des commerçants affiliés, leur banque offre aujourd'hui la possibilité de payer par smartphone via l'application «DIGIPAY By BNA» : un paiement sans contact, instantané, simple et sécurisé.

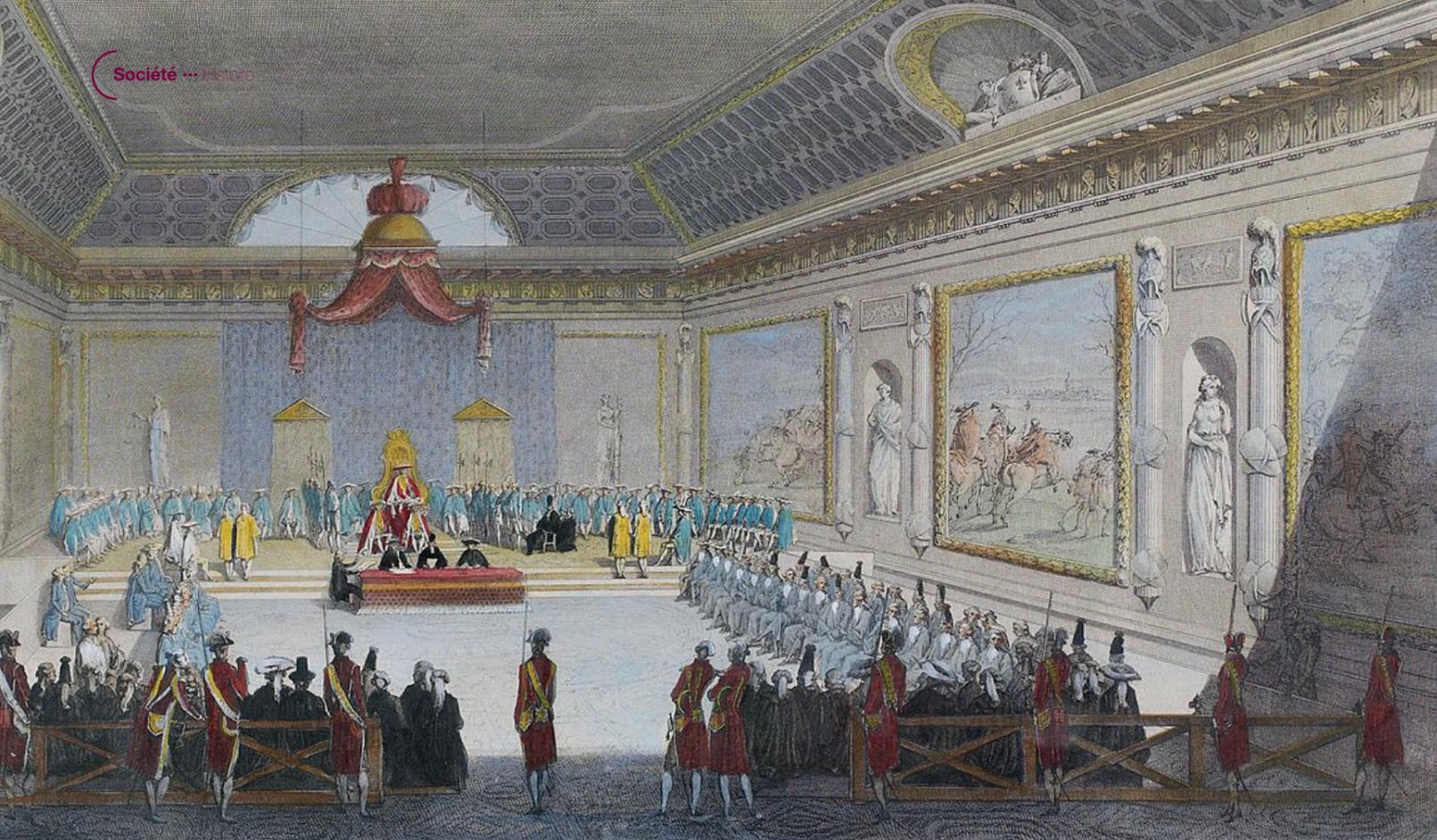
«DIGIPAY By BNA» est la 1ère application mobile en Tunisie permettant le paiement par simple scan d'un QR code dynamique à travers les TPE et les téléphones mobiles des commerçants affiliés. Ces derniers peuvent quant à eux profiter des vertus des transactions par téléphonie mobile grâce à l'application dédiée «DIGIPAY PRO By BNA».

L'application mobile «DIGIPAY By BNA» permet aussi le paiement en toute sécurité de certains facturiers notamment Tunisie Autoroute ou les amendes Radar ; d'autres viendront s'y ajouter dans les tout prochains jours.

Grâce au mobile paiement, la BNA conforte son choix et son positionnement de banque de proximité, moderne et innovante, attirant une nouvelle catégorie de clientèle séduite par les services financiers offerts via téléphonie mobile, conquérant de nouveaux marchés et occupant une place de choix sur le marché des micro-paiements.

DIGIPAY By BNA, vous simplifie les paiements et ..... la vie !

À vos smartphones !



## L'oligarchie des notables

En choisissant ce titre pour un long paragraphe de son livre sur *Le pain et le cirque*, P. Veyne commence par citer Aristote et Max Weber. Le premier considère qu'«il y a changement de la démocratie en oligarchie, si une classe riche est plus puissante que la multitude, et que cette dernière se désintéresse des affaires de l'Etat.» (*Politique*, V, 12) et Weber ajoute : «Toute démocratie directe tend à se convertir en gouvernement des notables.» (*Economie et société*, Vol 1 p 298). Conversion réalisée en Grèce, à l'époque hellénistique. Dans les cités où la vieille catégorie sociale des guerriers, l'aristocratie des cavaliers, exerçait une démocratie directe, une mutation totale avait transformé le corps social. Cette vieille caste avait disparu, et laissé la place à une classe sociale plus étroite et moins «typée». Aussi les historiens de l'époque hellénistique l'ont-ils appelée, souvent, une bourgeoisie. Une classe dirigeante de gens «bien-pensants, modérés», que l'inégalité économique avait placée à la tête de la société. Riche, possédante, elle héritait naturellement du pouvoir qui «va aux capacités matérielles et morales qui se trouvent être ordinairement un privilège de la richesse. C'est là, précisément, ce qu'on appelle un gouvernement de notables.»



• Par Ammar Mahjoubi

Athènes (où la citoyenneté avait été élargie, dépassant le cercle étroit des possédants) certes est par rapport à la majorité des cités grecques un cas particulier, car il se pourrait que ces cités aient été toujours oligarchiques. Mais les raisons qui expliquent que les notables athéniens aient pris le pouvoir, à l'époque hellénistique, dans cette démocratie directe où le pouvoir était exercé depuis longtemps par le peuple, expliquent aussi pourquoi ils le détenaient, dans la majorité des cités: «Toute démocratie directe est pesante, et les inégalités étant cumulatives, la classe riche tendait naturellement à être classe dirigeante.»

D'une cité hellénistique à l'autre, les institutions étaient bien entendu différentes: elles étaient plus ou moins censitaires. Mais la façade restait démocratique, même si le fonctionnement des institutions l'était moins, et si le conseil, la «synarchia», prenait le pas sur l'Assemblée. Comme au temps de Démosthène et d'Alexandre de Macédoine, la politique, toujours faite par des orateurs, restait ouverte au mérite. Veyne cite, parmi les hommes politiques importants à cette époque, deux exemples: celui d'Euthydème, de Mylasa en Carie, qui, héritier d'une belle fortune, devint, grâce à son talent, un personnage important dans sa patrie et un homme réputé «dans toute l'Asie»; et celui d'Hybréas, qui était pauvre et avait exercé des offices mineurs, mais dont la réputation ne cessa de grandir à Mylasa au I<sup>er</sup> siècle avant le Christ, et qui, après la mort d'Euthydème, «devint le vrai maître de la cité». Auparavant, il s'était frotté aux avocats et avait gagné de l'argent. Certes, son talent l'avait beaucoup servi, mais «sans argent, on n'a pas le loisir ni le rang social qui conviennent pour faire de la politique.»

Si, à cette époque hellénistique, la carrière politique demeure ouverte au mérite, encore faut-il avoir aussi du loisir et de la culture, et faut-il surtout assumer des évergésies. L'évergétisme, qui fait qu'on ne peut devenir magistrat sans payer,

élevant ainsi un mur d'argent. Veyne cite Louis Robert: «Le régime de la cité grecque subsiste, avec les modifications dans la pratique politique qu'entraîne de plus en plus le système de l'évergésie des bienfaiteurs, qui assument charges et magistratures et accumulent les honneurs.» (*Annuaire du collège de France*, 1971, p. 541). Le mérite n'est donc efficace que si on a hérité quelque aisance, ou si on l'a acquise. Ainsi la démocratie était tombée aux mains des notables.

D'après Aristote, la diversité des régimes est due à la diversité de la matière sociale qui les constitue (*Politique*, IV, 3). Or l'inégalité sociale, dans une démocratie directe, a des effets beaucoup plus profonds que dans une démocratie représentative, où la participation du corps civique à la politique est allégée, au point de ne prendre que quelques minutes aux citoyens, le jour des élections. Si bien que la plèbe des cités grecques avait non seulement laissé les seuls notables gouverner, mais sa lassitude politique aidant, elle n'avait cessé d'affaiblir sa participation. «Les pauvres, même sans participer aux honneurs, ne demandent pas mieux que de se tenir tranquilles, à conditions qu'on ne leur fasse pas violence et qu'on ne les prive d'aucun de leurs biens. Chacun trouve plus agréable de cultiver sa terre que de s'occuper de politique et d'être magistrat» (Aristote, *Politique*, IV,13; VI,4). Alors que le devoir du citoyen, dans une démocratie de la Grèce antique, était de s'adonner à la politique, de lui consacrer le plus clair de son temps, de s'en occuper et s'en préoccuper autant que, de nos jours, le ferait un militant actif dans un parti politique, la défection avait atteint des proportions intolérables. Il était devenu même difficile de réunir, à Athènes, le nombre suffisant de citoyens: les neuf dixièmes étaient absents et il aurait aussi fallu refouler vers la Pnyx, où se réunissait l'Ecclésiaste (l'assemblée du peuple), les oisifs attardés au marché.

Deux raisons sont avancées par Veyne à cette désaffection: le manque d'intérêt des citoyens et leur manque de loisir. On ne pouvait donc continuer à exiger, par

esprit civique, une participation gratuite, et refuser l'indemnisation était devenu synonyme d'une réservation aux riches de toute l'activité politique. Périclès décida alors d'instituer l'indemnité, d'abord pour les jurés, ce qui, pour Platon, «rendit les Athéniens paresseux, lâches, bavards et cupides» (Gorgias, 515D). Une autre indemnité ne tarda pas à être accordée, au début du IV<sup>e</sup> siècle avant le Christ, à tous ceux qui assistaient aux séances de l'Assemblée du peuple: était-ce pour encourager la participation ou, plutôt, pour porter secours aux pauvres? Comme le laisse penser Aristophane dans les *Guêpes*, où il affirme que l'indemnité des jurés était la ressource principale des milliers de pauvres. Quoique devenue nécessaire, cette mesure ne manqua pas de soulever à son tour de vives polémiques. Veyne cite encore Platon (Gorgias, 520D,520E,521), qui admet les salaires servis aux artistes, aux architectes et aux médecins, mais s'élève contre l'indemnité consentie aux citoyens, tout comme contre l'enseignement salarié des sophistes. Mais à ces refus, pour des motifs élevés, se mêlaient d'autres, qui l'étaient beaucoup moins; ceux des riches, car ils devaient, d'une part, supporter sous forme d'impôts le poids de cette indemnité, et celle-ci permettait, d'autre part, à l'ensemble des citoyens de se mêler des affaires publiques, et d'en partager la gestion avec ceux qui avaient les moyens, et donc le droit, de gouverner la cité. On peut donc conclure que toute démocratie directe était menacée par la conjonction de deux facteurs: le désir des oligarques, qui voulaient se réserver le pouvoir, et la démotivation des citoyens, car la constitution d'Athènes, adoptée lors de la révolution de Clisthène, exigeait de la masse des citoyens un degré de participation qui n'était pas durable. Sans compter le découragement des démocrates motivés, sans cesse confrontés, dans cette assemblée nombreuse et hétéroclite, à des décisions contraires à leurs convictions. Un retour à l'oligarchie censitaire ne devait éveiller en eux que peu de regrets. Vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle avant le Christ, Athènes adopta un régime démocratique modérément censitaire. Remplacer, par contre, le suffrage universel par un suffrage censitaire est tout à fait

impossible dans toutes les démocraties actuelles. On peut certes le supprimer, le truquer ou lui enlever toute signification, mais on ne peut plus le réserver ouvertement aux riches, d'autant qu'il est accompli par les citoyens sans aucune peine, ne leur coûtant que quelques minutes, le jour des élections. Mais c'est la différence entre la citoyenneté grecque et la citoyenneté actuelle, dans les démocraties occidentales, qui est la plus importante. L'universalisme de celle-ci, absent dans les cités grecques, est dû à des raisons historiques et tire son origine des régimes monarchiques, et non pas, assure Veyne, de l'universalisme chrétien, comme on le suppose parfois, à tort. Sachant que l'idéologie de la umma islamique, son universalisme politique auquel se cramponnent encore certains illuminés, n'a rien d'équivalent, politiquement, dans le monde chrétien.



Les citoyens des démocraties occidentales actuelles ont tout simplement pris la suite des sujets du roi, car tout homme qui naissait dans le royaume était le sujet de son souverain. Le citoyen grec, par contre, faisait partie d'un groupe constitué et organisé, qui était libre du choix de ses membres. Platon dans les lois, comme dans plusieurs autres textes, indique que la cité grecque débute par un tri initial, par un parti-pris sélectif. On choisit, parmi les habitants d'une agglomération ceux qui seront des citoyens, qui composeront la cité au sens politique et juridique du terme. On laisse évidemment de côté les esclaves, on ne retient pas, non plus, les métèques, qui sont des étrangers domiciliés et on exclut également les pauvres, dépourvus d'un patrimoine à une seule exception, celle d'Athènes, qui avait élargi la citoyenneté aux démunis. Fermé, héréditaire, le corps civique grec était donc une institution et non une donnée ; et il était impensable que des métèques, même s'ils étaient établis dans la cité depuis plusieurs générations, fussent dotés de la citoyenneté.

Veyne se demande ainsi, en rapport avec cette conception antique de la citoyenneté, si le racisme yankee, comme celui des adeptes de l'apartheid, en Afrique du Sud, « ne viennent pas de l'origine coloniale de ces nations : le groupe civique, aux Etats Unis comme en Afrique du Sud, est un groupe d'émigrés qui se sont choisis à l'origine. On pourrait ajouter le racisme israélien qui, bien qu'avec des motivations religieuses supplémentaires, et celles d'une ethnicité inventée, est aussi le racisme des groupes successifs d'émigrés, et résulte de l'origine coloniale de l'État d'Israël.

De cette différence entre deux conceptions de la citoyenneté découle, au plan moral, une conséquence importante : puisque dans la Grèce antique, la citoyenneté existait par convention, et non pas de façon naturelle, elle était susceptible de variations, de s'élargir ou de se restreindre. Le retour à l'oligarchie donc était toujours possible. Faute d'universalisme, d'extension de la citoyenneté à tous les habitants d'une agglomération, et faute aussi de

participation des citoyens, dans une démocratie directe, l'inégalité sociale avait pu transformer les cités hellénistiques en républiques des notables. Mais l'autoritarisme, la contrainte ne pouvaient perdurer indéfiniment et tout régime, pour subsister, devait chercher les moyens de se légitimer. Tocqueville, cité par Veyne, affirme que «Le principe de la souveraineté du peuple réside au fond de tous les gouvernements et se cache sous les institutions les moins libres» (Souvenirs, éd. 1942, p. 220)

Même si les gouvernés, dans le régime des notables, n'étaient que des citoyens passifs, il fallait que les gouvernants puissent gagner leur confiance, qu'ils sachent se modérer, malgré la tendance des oligarchies à abuser et à réprimer, les pratiques politiques les plus simples étant de piller les fonds publics. A cet égard, et pour conclure, citons, après Veyne, Aristote : «Les lois et les autres institutions doivent être ordonnées de telle façon que le service de l'Etat ne puisse jamais être une source de profit. La masse du peuple n'est pas mécontente d'être exclue de l'exercice du pouvoir, ce qui l'irrite, c'est de penser que les magistrats mettent le trésor public au pillage, et alors deux choses excitent à la fois sa mauvaise humeur : son exclusion des honneurs et son exclusion des profits. La seule manière de faire coexister l'aristocratie et la démocratie ne peut consister que dans l'interdiction de s'enrichir par l'exercice d'une fonction publique. Grâce à cette interdiction, il sera possible de satisfaire à la fois les notables et les gens du peuple : d'une part accessibilité de tous aux emplois publics, ce qui sera démocratique, de l'autre, présence des notables au sein du gouvernement, ce qui sera aristocratique. On y parviendra s'il est impossible de retirer un profit des fonctions publiques. Les pauvres ne voudront plus les exercer parce qu'ils n'auront aucun profit à en attendre et préféreront s'occuper de leurs affaires privées, et les gens riches seront aptes à les remplir, parce qu'ils n'ont nullement besoin des biens publics en sus des leurs.» (Politique, V, 8(1308B30))

A.M.

**wininti**  
by **BH ASSURANCE**

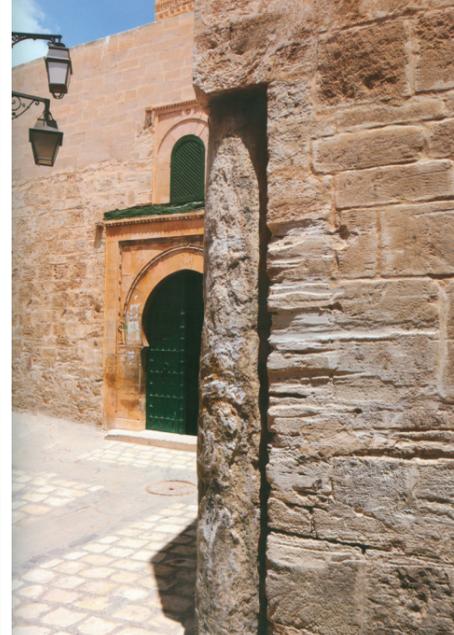
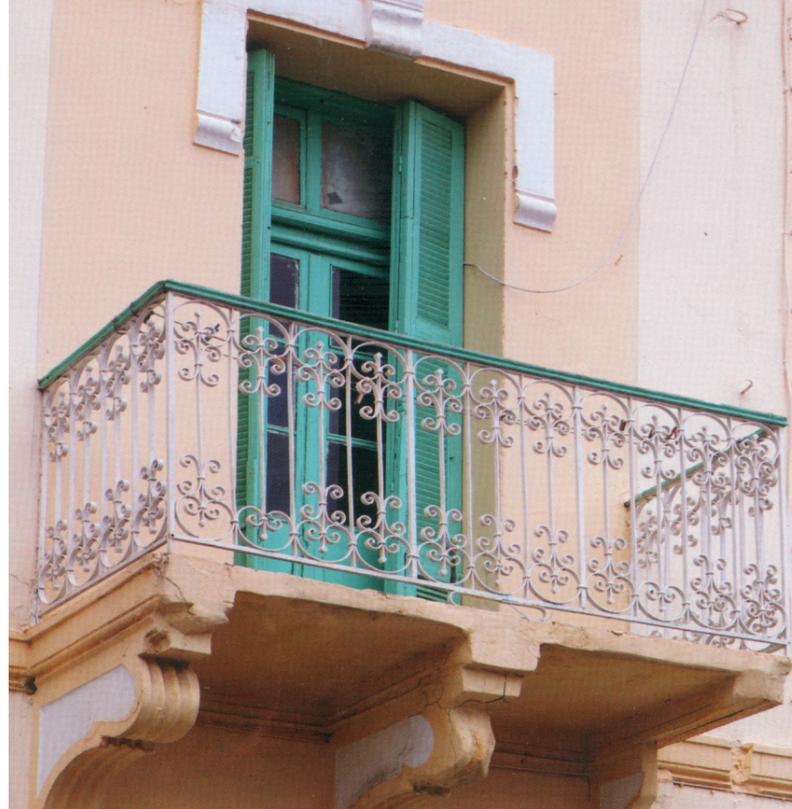
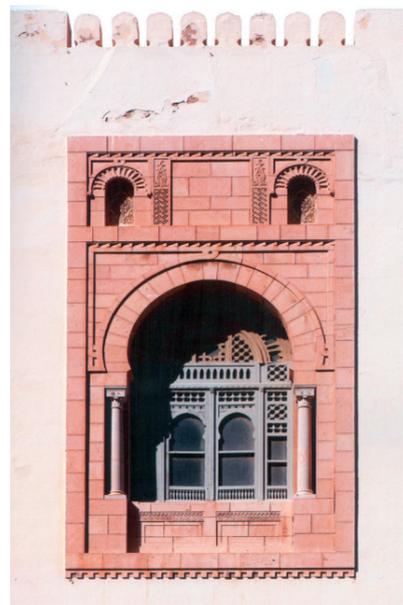
**تقضي شورك**  
**ل'application**  
إلي تعمل بيها كل شين وين ما تكون

**BH ASSURANCE**



[www.bh-assurance.com](http://www.bh-assurance.com)

#Besafe #StayAtHome



## Sfax et son histoire urbaine

**R**iches en histoires, les villes tunisiennes sont pauvres en livres consacrés à leur histoire. Très peu d'ouvrages récents racontent leur patrimoine, leur vécu, leur urbanisme. Yosra Achich a relevé le défi pour Sfax, soutenue en cela par le maire de la ville, Mounir Elloumi. Un magnifique ouvrage intitulé *La municipalité de Sfax, vue plongeante sur l'histoire d'un centre urbain* vient de paraître dans une édition trilingue luxueuse.

Quarante ans après le Sfax d'Ali Zouari, édité par feu Mohamed Masmoudi, fondateur de Sud Editions, avec les encouragements du maire de l'époque, Tijani Makni, il a fallu attendre jusqu'à l'année dernière pour que la ville bénéficie d'un deuxième ouvrage. Elle le doit à l'historien Ridha Kallel, sous le titre de *Sfax, la ville blanche*, un survol de 12 siècles, avec l'approche d'un chercheur et le talent d'un conteur. Mais le lecteur, avide de connaître l'institution qui gouverne la ville, reste à la recherche d'un livre dédié à celle-ci. Le voilà comblé.

L'idée originale en revient à Yosra Achich, présidente du Comité d'amitié Sfax-Grenoble. Chaque fois qu'une délégation étrangère visite la ville, officiels et chefs d'entreprise peinent à trouver un livre à offrir. D'où cette initiative. Rallié au projet, Naceur Baklouti, chercheur en patrimoine culturel immatériel et ancien inspecteur du patrimoine, a conçu un récit en langue

française, articulé autour de quatre chapitres et qui sera abondamment illustré. Tour à tour, le lecteur partira du pouvoir colonial et l'institution municipale, avec la création de la municipalité le 16 juillet 1884, à la gouvernance municipale, les fonctions et le tissu urbain ainsi que la typologie architecturale. La partie en langue arabe a été assurée par Ridha Kallel, fort de l'expérience de son propre livre, alors que la traduction en langue anglaise a été effectuée par Sofiene Mallouli. Pour l'illustration, si les aquarelles de Charles Lallemand (1892) restent incontournables, le regard curieux et attentif d'un jeune photographe, Maher Gharbi, a capté une ville dans sa splendeur. Loin des clichés, on découvre des angles de vue, des moments furtifs, des lumières qui font redécouvrir les monuments et le présent.

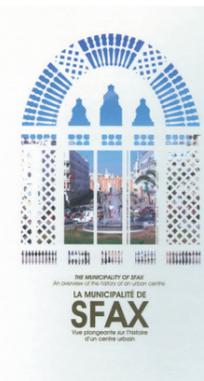
### Architecture et esthétisme

Enfant de la ville lui-même, Faouzi Mahfoudh, directeur général de l'Institut national du patrimoine, a succombé aux délices de ce livre, comme il le laisse apparaître dans sa préface. «Facile à lire, ce livre, écrit-il, procure du plaisir à le feuilleter. Malgré sa concision, il regorge d'informations aussi diverses que pertinentes.» Évoquant la vision globale qui avait présidé à l'aménagement de la ville dès le début du XXe siècle, d'édifier ses monuments et de dessiner les grands traits de son expansion, il s'attarde particulièrement sur le bâti, ses formes et ses ornements.

«A regarder non sans admiration, poursuit Mahfoudh, ce projet général qui a trait à l'aménagement, à l'esthétique de l'espace et à l'harmonie architecturale qui y règne, on comprend ce recours aux grands noms de l'architecture d'alors qui ont su concevoir des bâtiments d'une ineffable splendeur. Parmi ces noms, nous pouvons citer Raphaël Guy, le bâtisseur de l'Hôtel de Ville et du théâtre municipal détruit par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Appartenant à ce groupe d'architectes, doublés d'artistes, lui et son collègue Zehrfuss ont marqué le paysage urbain de la cité de Sfax, en empruntant au lexique de l'architecture musulmane quelques-uns des éléments et motifs comme l'arc outrepassé, les merlons et créneaux, les fenêtres géminées, les torsades et festons, les austères minarets et bien d'autres motifs décoratifs qu'ils ont intégrés avec fluidité et beaucoup de goût dans des bâtiments modernes

destinés à de nouvelles fonctions.» Effectivement, le chapitre consacré au tissu urbain et à la typologie urbaine livre pour la première fois les secrets d'une architecture érigée en marque emblématique de la ville de Sfax. Le faubourg sud, comme le quartier franc, ou la ville moderne constituent les joyaux des entités urbaines de Bab Bhar. Leur complémentarité avec la Médina a créé un grand tissu urbain harmonieux dans sa diversité, comme jadis dans ses habitants, avant que tout n'évolue comme à présent.

Un ouvrage de qualité, de référence agréable à lire. Yosra Achich aura eu le mérite de réunir d'excellentes plumes et un bon photographe pour élaborer ce livre. Le maire de Sfax, Mounir Elloumi, architecte de profession de surcroît, a eu une double raison de porter le projet. 



**La municipalité de Sfax**  
Vue plongeante sur l'histoire d'un centre urbain  
Edition de la Municipalité de Sfax.  
En grand format, 300 pages, juin 2020, 80 DT.

البنك  
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

**PAYEZ  
EN LIGNE  
EN TOUTE SÉCURITÉ**  
3D SECURE



Afin de mieux sécuriser vos paiements par carte bancaire sur Internet, La Banque de Tunisie met en place un système de sécurité basé sur le protocole 3D SECURE. Ce système consiste à authentifier toute transaction à l'aide d'un mot de passe dynamique à usage unique. Il vous sera envoyé instantanément par SMS sur votre GSM pour la validation de l'opération. En cas de changement de votre numéro de téléphone, nous vous invitons à contacter votre agence



[www.bt.com.tn](http://www.bt.com.tn)



## Ali Boukhris, le père du Groupe chimique tunisien

Se hisser debout aux côtés de Bourguiba dans sa voiture décapotable, aucun Tunisien, en dehors de Wassila, n'a eu ce privilège après l'indépendance. Seuls des chefs d'Etat l'ont savouré pour une balade acclamée dans les artères bondées de Tunis. "Le Combattant Suprême" l'avait cependant réservé à Ali Boukhris, en inaugurant le grand complexe chimique implanté à Gabès au début des années 1970. Tellement impressionné par ce grand ingénieur, de grande taille d'ailleurs, tellement édifié par son œuvre pionnière et stratégique, tellement fier de voir cette jeunesse bâtir l'industrie dont il a rêvé pour la Tunisie, Bourguiba lui a demandé de monter sur la banquette de la voiture présidentielle pour effectuer, émerveillé, le tour du propriétaire. Cette seule photo suffit pour dire qui était Ali Boukhris. Hommage.

**D**ans sa ville natale de Bekalta au cœur du Sahel tunisien, où il s'était retiré ces dernières années, Si Ali Boukhris, 87 ans, ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Paris, s'est éteint jeudi 11 juin en douceur. Avec lui disparaît le père fondateur du Groupe chimique tunisien (GCT), un illustre P.D.G. de la Compagnie des phosphates de Gafsa, l'architecte du renouveau du secteur phosphatier, et le visionnaire des industries chimiques. Plus encore, Ali Boukhris était devenu le financier spécialisé dans le montage des financements appropriés des grands projets industriels publics et ceux du secteur privé en Tunisie. Fondateur de la Banque tuniso-koweïtienne de développement (Btkd), il en a fait un vivier d'expertise dans l'identification et le montage des projets. Cette précieuse double expertise sera mise au profit des pays arabes, lorsque le président du Fonds arabe pour le développement économique et social (Fades), Abdellatif al Hamad, l'appellera à ses côtés à Koweït en qualité de conseiller spécial principal (1988-2006).

### Parcours d'un homme de valeurs et d'abnégation

Grand de taille, d'âme, d'esprit et de cœur, Ali Boukhris, féru de mathématiques et doté d'une rare capacité de synthèse, s'était toujours élevé très haut au-dessus de l'insignifiant, pour ne considérer que l'essentiel, le stratégique, la longue vision. De son père Chedli, une grande figure emblématique de Bekalta et du Sahel, il avait hérité, comme ses frères et sœurs (feu Dr Mohamed, Mehdi, Souad Ben Ayed...), les valeurs de l'acquisition du savoir et de l'observance rigoureuse de la rectitude et de l'abnégation. La tête pleine et bien faite, droit et adroit, la générosité chevillée au corps, Ali Boukhris n'a été, toute sa vie durant, que dans le dévouement à l'exaltante tâche de bâtir d'abord pour son pays, puis de participer au rayonnement de sa chère Tunisie.

Né le 21 janvier 1933 à Bekalta, il fréquentera d'abord l'école primaire de Hiboun, toute proche aussi de Mahdia, avant de monter à Tunis poursuivre ses études secondaires au Lycée Carnot. Son bac en maths, décroché brillamment à 18 ans en 1952, le prédestinait tout naturellement aux grandes écoles d'ingénieurs en France. Prépa à Grenoble, concours, et le voilà admis à l'École nationale supérieure des mines de Paris. Louis XVI, qui a créé cette « institution » il y a 237 ans, en 1783, l'avait chargée de « former des directeurs intelligents pour les mines du Royaume de France ». Son périmètre s'élargira au monde entier.

Parcours en flèche pour Ali Boukhris, couronné par le prestigieux diplôme d'ingénieur des mines, obtenu en 1960. A l'aube de l'indépendance, Bourguiba suivait à la loupe ces jeunes talents en cours de formation dans les grandes écoles et meilleures universités françaises. Impatient de nature, le Zaim attendait de toute son ardeur leur réussite universitaire pour les incorporer dans les points névralgiques des rouages de l'État et de l'économie. La relève des Français et surtout le dessin de nouveaux horizons ne pouvaient attendre. Ali Boukhris fera

alors partie de cette première génération de grands ingénieurs qui, loin de la politique, seront les compagnons du "Combattant Suprême", chargés de réaliser sa vision pour le développement et des lendemains meilleurs.

### Au fond du "Damous"

Du Boulevard Saint-Michel, au cœur du Quartier Latin, aux galeries des mines de Tunisie. De Tamret Douahria, en baptême de mines, pendant six mois, à la direction du centre minier de Kalaa Jarada où était extraite une qualité de phosphate utilisée pour le fer, avant d'être promu à Méthlaoui en 1963. Il aura alors à gérer les activités dans quatre régions minières. Redeyef, Mdhilla et autres Moularès (Om Larayes), mais aussi pratiquement toutes les autres mines du pays, lui étaient confiées. Ali Boukhris n'hésitera pas à plonger. A 27 ans seulement, alors qu'il était de retour de Paris, il s'y investira de toute son énergie, commençant par descendre avec les mineurs dans les entrailles de la terre, vivre avec eux leur dure condition, sentir le phosphate, l'extraire. Tenue de mineur, lampe en main ou vissée sur son casque, il avance sans s'arrêter, ne se souciant que de protéger ses coéquipiers, de les stimuler et de créer ensemble de la richesse. Il le fallait bien, a-t-il toujours cru, pour enrichir la terre d'engrais et les caisses de l'État du produit de leur vente locale et à l'export. Même mental et même "habitus" chers à Bourdieu, lorsque costume cravate, au bureau, la doxa d'Ali Boukhris sera identique : de la nature, extraire et valoriser, les gisements de richesse.

D'une technique de base restée à son origine centenaire, et d'un process limité à l'extraction et une valorisation limitée à la granulation et l'acide phosphorique, Ali Boukhris et ses coéquipiers devaient s'ingénier à tout développer. Exporter de la matière première brute ne pouvait générer tout le profit que la Tunisie pouvait pleinement tirer de ce don généreux de la nature. Toute une industrie chimique était à imaginer, concevoir, implanter, tout un écosystème à créer et faire prospérer.



# قوة و فاعلية على فرد ثنية



**SAM**  
SINCE 1963

**MITSUBISHI**  
MOTORS

**Agil**

Autour de lui, de jeunes ingénieurs, soigneusement sélectionnés, se mettront à rêver, à innover, à réaliser. Pour doper les énergies, débrider les élans, et faire éclore les talents, Ali Boukhris n'avait pas de pair dans le secteur phosphatier, et même ailleurs.

### Mieux de process, plus de procédés, moins de procédures

Le mérite paye ! Nommé directeur général de la Compagnie des phosphates de Gafsa (1968, puis promu, un an plus tard, P.D.G.), il devait porter sur les épaules un grand projet mobilisateur et rentable. La longueur d'avance à creuser avec les compétiteurs était d'abord dans une grande vision d'ensemble, qui sera réalisée par une architecture industrielle et un process performant. Mais aussi et surtout par des procédés inédits et exclusifs, véritables secrets industriels, fruit d'un effort soutenu de recherche-développement (R&D). Les brevets vont se multiplier. La toute-puissance de la Compagnie des phosphates reposera désormais en bonne partie sur son capital de R&D et les brevets figureront en trésor de ses actifs.

Dès le début de l'année 1962, la Tunisie caressait le rêve de créer un pôle industriel à Gabès, aménager un port commercial et y implanter des industries chimiques. C'est ainsi qu'a été créée la société des Industries chimiques maghrébines (ICM)

L'arrivée, début 1970, de Hédi Nourira à la tête du gouvernement, avec à ses côtés les Tijani Chelli, Mansour Moalla, Azzouz Lasram, Lassaad Ben Osmane, Chedly Ayari, Mohamed Ghenima et autres grosses pointures, inaugure une décennie de grands projets développés en turbo. Déjà, dans les derniers mois de Bahi Ladgham, Ali Boukhris sera nommé le 1er janvier 1970 à la tête des ICM. Il succède à ce poste à un ami de très longue date, Tijani Chelli, ingénieur polytechnicien (X-55), devenu ministre des Travaux publics ; il sera ministre de l'Economie nationale sous Hédi Nourira, avant de concocter la loi d'avril 72, de fonder l'API, puis de diriger la Bdet. Dans son témoignage-hommage à Si Ali (lire dans ce dossier), Chelli souligne avec

quelle ardeur son successeur a finalisé la construction de l'usine ICM à moindres coûts et dans de meilleures conditions.

Une grande saga commence alors. Déjà, redéploiement de la Siapa (Sfax, 1970), développement et extension des usines ICM1, puis ICM 2, en 1972 (entrée en production en 1974) et ICM3 en 1983, création en 1973 de la société les Engrais de Gabès et en 1975 de la Société arabe des engrais phosphatés et azotés (Saepa, avec une le Fonds d'Abu Dhabi), et ses usines Saepa 1 et 2, ainsi qu'à Gafsa en 1982 des Engrais chimiques de Gafsa. Acide phosphorique, nitrate d'ammonium et engrais DAP : la gamme est complète, ou presque. Car Ali Boukhris, s'il a été jusqu'au bout dans la valorisation des phosphates tunisiens, il se mettra également au fluor, en créant sur le même modèle les Industries chimiques du fluor (ICF). Tijani Chelli nous montrera alors dans les pages qui suivent un cas industriel unique au monde à sa connaissance.

Dans la foulée, le Groupe chimique ira développer des partenariats industriels triangulaires avec l'Etat du Koweït, en Turquie, puis en Chine. Des usines ultramodernes y seront implantées et gérées par des ingénieurs tunisiens.

### Pas facile d'impressionner Bourguiba et de gagner la confiance de Nourira

A grande industrie, haute ingénierie technologique, mais aussi financière. Si Ali est devenu imbattable dans les process technologiques innovants, il devait s'exercer aux finances pour réussir des montages optimisés et gagnants. Cela ne tardera pas beaucoup pour lui réussir. Le grand matheux, l'ingénieur ingénieur, se révélera un grand financier, certifié par Hédi Nourira, maître absolu en l'art. Son grand diplôme, il l'aura des mains mêmes du président Bourguiba qui le fera le 3 août 1977 chevalier dans l'Ordre de la République, puis sous la signature de Nourira qui le fera nommer le 21 octobre 1979 membre du conseil d'administration de la Banque centrale de Tunisie.



## LE MARCHÉ EN LIGNE DES PRODUITS FRAIS

Chez Leterroirberbere, faites vos courses **SANS STRESS**  
Soyez livrer chez vous en moins de 24H **GRATUITEMENT**



Code Promo  
**LEADERS**



Promo spécial pour les lecteurs du leaders  
**10% de réduction sur tous vos achats**



## لعزيز عليك إحميه

حتى 5 د  
ب 5 في الشهر\*

\* حسب مساحة الدار وقيمة الي فيها

إنت ليّا و أنا ليك



### Le duo bénéfique Boukhris-Ennouri

Désormais reconnu aussi pour ses compétences financières, Ali Boukhris est mandaté parmi les fondateurs en 1980 de la création de la Banque tuniso-koweïtienne de développement (Btkd, aujourd'hui BTK). Il faut dire que des atomes crochus personnels seront à l'origine d'une grande amitié et d'un bénéfique partenariat. Abdelbaki Ennouri, un jeune député koweïtien, financier de formation, diplômé de grandes universités américaines et britanniques, se distinguera à la tête d'une série d'entreprises koweïtiennes publiques et privées, notamment celles spécialisées dans la valorisation des produits dérivés du pétrole et, partant, les industries chimiques. Président de la Compagnie des industries pétrolières (PIC), en plus d'une compagnie de transport maritime (tankers), de la cimenterie, des industries de détergents, il développera également un fonds d'investissement. Son chemin sera celui d'Ali Boukhris en Tunisie. Le courant passera vite. Comme lui, Abdelbaki Ennouri est issu d'une famille de grands mécènes de l'enseignement, dédiée à la connaissance et au savoir. Comme lui, il avait réussi de brillantes études supérieures en Occident. Comme lui, il s'est épris des engrais chimiques et fertilisants. Rapidement Ennouri sera élu président de l'Union arabe des producteurs d'engrais chimiques, puis de l'Union internationale, prenant une stature mondiale.

Autant de conviction, de passion et de valeurs uniront alors Abdelbaki Ennouri à Ali Boukhris dans un partenariat de grande confiance. L'amitié, nourrie d'estime, génère emplois, réussites et des dividendes. On crée la Btkd. Ennouri est à l'appui auprès de l'Emir, des ministres et des députés. Le Groupe chimique veut lancer de nouvelles unités en Tunisie ou se déployer en Turquie ou en Chine ? Ennouri est partant d'avance, acceptant de financer mais aussi de siéger personnellement aux conseils d'administration...

Comme dans toute saga, l'ascension fulgurante d'Ali Boukhris à la tête du secteur phosphatier, avec de grands succès, encouragée et saluée par Bourguiba Hédi Nouira, ne plaît pas à certains esprits mesquins, jaloux et voraces. Dans sa grandeur d'esprit et d'âme, moulé dans son intégrité et drapé de sa dignité, Ali Boukhris n'y oppose qu'indifférence. De toute façon, il était convaincu qu'après près de 30 ans de service intensif, il fallait bien passer le témoin et laisser des jeunes assurer la relève. Sur la pointe des pieds, répugnant toute empoignade tant espérée par ses insolents contempteurs à visage masqué, il se retire, la conscience tranquille, avec le sentiment de quelqu'un qui a apporté son écot en toute modestie à la construction de la Tunisie nouvelle.

### L'appel des pays arabes

Aspirant légitimement à une douce retraite en compagnie de la grande passion de sa vie, son épouse égérie, Dr Nirvahet, et de leurs deux filles, Alia et Semia, il avait préparé un plan de bonheur entre Tunis et Bekalta, avec de courtes escapades en

France. Les amitiés koweïtiennes viendront alors changer ses plans. Abdellatif al Hamad, qui avait connu Ali Boukhris à l'œuvre en Tunisie et apprécié ses compétences, ne pouvait laisser cet oiseau rare lui filer entre les doigts. Il ne pouvait en effet concevoir que pareille peinture en plein âge d'or aille pantoufler à la retraite. Après avoir grandement servi sa Tunisie, d'autres pays arabes en ont grand besoin pour leur développement. Partir s'installer au Koweït n'était pas une ambition pour Ali Boukhris. Abdellatif al Hamad devait user de toute sa force de persuasion pour plaider la noblesse d'une mission : aider des pays frères à voir juste, faire de bons choix, ne pas se tromper de technologie, ni dilapider du temps et de l'argent, bref réussir des projets d'avenir. Ne cherchant rien de personnel à gagner, la grande satisfaction de pouvoir se rendre utile a alors été son grand moteur. En turbo.

Au siège ultramoderne du Fades, en plein cœur de Koweït, Ali Boukhris était alors accueilli avec beaucoup d'égard et de considération. Sa modestie naturelle, son sourire éternel et son sens inné de l'amitié feront alors affluer dans son bureau, à la porte toujours ouverte, les experts comme les simples fonctionnaires du Fonds issus de tous les pays arabes. Devenu incontournable, on le consultait sur tous les dossiers, s'enrichissait de sa vaste expérience, bénéficiait de son carnet d'adresses bien garni. Avec Abdelhay Chouikha, Mustapha Elkadhi, Mohamed Kacem et autres Tunisiens très respectés dans ce pays d'accueil, il donnera la meilleure image des élites tunisiennes.

### Le Koweït dans le cœur

Mais ce n'est pas seulement au Fades que Si Ali bénéficiait de tant d'attention et de respect. Partout aussi parmi les experts internationaux, dans les cercles diplomatiques, auprès des familles koweïtiennes, comme au sein de la communauté tunisienne. Le couple que Si Ali formait avec son épouse Dr Nirvah Legros était synonyme d'élégance, de raffinement, de discrétion, de générosité et d'amitié sincère. Ils étaient devenus les amis de tous, conviés par tous. Lorsque l'invasion du Koweït par les troupes de Saddam Hussein, le 2 août 1990, en pleine canicule et sirocco, surprendra le monde entier, Si Ali était en vacances avec sa famille. Profondément affecté par ce désastre qui s'est soudainement abattu sur un pays qu'il a pris en amitié et un peuple en affection, il était à la fois indigné et compatissant avec les Koweïtiens. Le Fades s'était temporairement délocalisé hors du pays et les équipes étaient maintenues pour la plupart en télétravail.

Abdellatif al Hamad, attentionné et attentif, était resté en contact permanent avec Si Ali, sollicitant ses analyses et conseils. A la première occasion rendue possible à la fin de l'année, et non sans réel courage, Ali Boukhris se décidera à retourner à Koweït. Il tenait à témoigner ainsi de sa solidarité avec ceux qui y étaient restés sous l'invasion irakienne. Fidèle en amitié, sincère dans son indignation face à l'oppression, nourri de nobles valeurs, il ne pouvait ne pas y aller, répétait-il aux siens qui tentaient de le dissuader. Ni le long chemin guère sécurisé à parcourir, en aller-



E-TAJER

# E-tajer

Vous êtes Commerçants ou Opérateurs économiques ?

**Passez au commerce 2.0** en toute sécurité

www.atb.tn   ATB TUNISIE



Des professionnels pour vous.



retour, en voiture de la Jordanie au Koweït, en traversant un Irak ivre de son incursion et pris d'assaut par les réfugiés, ni les conditions rugueuses et incertaines de séjour au Koweït ne pouvaient le décourager. Ali Boukhris en avait fait un point d'honneur.

### Le grand bonheur à Bekalta

A la libération du Koweït, le 24 février 1991, il répondra à l'appel pressant d'Abdellatif al Hamad pour s'y installer de

nouveau, ne serait-ce que pour quelques mois. Il finira par y rester 15 ans, jusqu'en 2006. Au total, Si Ali aura affiché 18 ans de Koweït au compteur... alors qu'il ne rêvait que d'aller retrouver la maison familiale de Bekalta, royaume de son enfance. Il finira par s'y échapper, à son grand bonheur, savourant les délices d'un temps suspendu loin du tintamarre des séismes politiques, financiers et maintenant pandémiques successifs...

Taoufik Habaieb



# ATL Leasing, L'allié de votre succès



## ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...



## Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêts

### CESSION D'UN BLOC MAJORITAIRE (58,2%) DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ CARTHAGE CEMENT S.A

#### Objet de l'appel à Manifestation d'Intérêt :

L'Etat tunisien, Bina Corp S.A et Al Karama Holding (les « Cédants »), actionnaires majoritaires de la société Carthage Cement S.A (la « Société » ou « Carthage Cement »), ont décidé de procéder à la cession d'un bloc d'actions représentant au moins 58,2% et pouvant aller jusqu'à 78% du capital social de Carthage Cement S.A (le « Bloc d'Actions ») par voie d'Appel d'Offres international à un investisseur stratégique et /ou financier qui aura la capacité de gérer et de développer le Société.

Le Consortium ECC Mazars / IEG Tunisia – Corporate Advisory / Cabinet Mrabet Avocats a été retenu par Al Karama Holding comme conseiller exclusif (le « Conseiller ») pour l'assister dans la réalisation de l'opération de cession (l' « Opération »).

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (l' « AMI ») a pour objectif 1- d'informer les investisseurs de cette Opération, 2- de décrire le processus de cession décidé et 3- de renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités de retrait du dossier de pré-qualification.

#### Présentation de la société :

Carthage Cement, société anonyme cotée sur la bourse des valeurs mobilières de Tunis, est spécialisée dans la production du ciment, d'agrégats et de béton. La cimenterie, équipée par FLSmidth le leader mondial des constructeurs de cimenteries, est située à une trentaine de kilomètres au sud-est de Tunis, au pied de Djebel Ressas, un affleurement de calcaire de la période jurassique. La société exploite une carrière en propriété juxtaposée à l'usine pour s'approvisionner en matière première. Une présentation plus détaillée de la société est disponible dans le dossier de pré-qualification.

#### Processus de cession :

Le processus de cession comprend une phase de pré-qualification des candidats suivie d'une phase d'offres financières ouverte à tous les candidats pré-qualifiés.

#### Retrait des Dossiers de Pré-qualification :

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer, à partir du **mardi 02 juin 2020 à 10h00** au siège de Al Karama Holding, sis à la Rue du Lac d'Annecy, passage du Lac Malawi - Les Berges du Lac,

Tunis, un dossier de pré-qualification, relatif à la Société, qui définit le processus et les critères de pré-qualification.

Le retrait est conditionné par la signature d'un engagement de confidentialité téléchargeable sur le site de Al Karama Holding ([www.alkaramaholding.com](http://www.alkaramaholding.com)) et par le paiement d'un montant non restituable de quatre mille cinq cent dinars tunisiens (4 500 DT) payable en espèces, par virement bancaire ou par chèque certifié libellé au nom de la société Al Karama Holding.

#### Phase de Pré-Qualification :

L'investisseur de nationalité Tunisienne ou Etrangère désirant participer à ce processus devra être (i) une personne morale ou physique ou (ii) un consortium dirigé par un chef de file.

Les investisseurs intéressés devront faire parvenir leurs dossiers de Manifestation d'Intérêt au bureau d'ordre de Al Karama Holding directement par porteur contre décharge ou par courrier express (le cachet du bureau d'ordre ou celui de la poste faisant foi) et ce au plus tard le :

**Vendredi 25 Septembre 2020 à 17h00**

à l'adresse suivante :

**Al Karama Holding,  
Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi, Les  
Berges du Lac, 1053 Tunis.**

#### Notification de la qualification et Due-Diligence :

Les candidats pré-qualifiés seront notifiés le **mercredi 07 Octobre 2020** et pourront alors retirer un dossier d'appel d'offres composé (i) du règlement de l'appel d'offres incluant le projet d'acte de cession, (ii) d'un memorandum d'information et (iii) du règlement de la Data Room.

Les Candidats pré-qualifiés pourront (i) accéder à une Data Room pour effectuer les travaux de Due Diligence, (ii) visiter les locaux de la société, (iii) rencontrer son management, (iv) poser des questions par écrit et (v) proposer des amendements au projet d'acte de cession selon un calendrier et des modalités définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Pour plus d'informations, les candidats intéressés peuvent prendre contact avec :

**M. Mourad FRADI**  
ECC Mazars  
+216 71 963 380  
@ [mourad.fradi@mazars.tn](mailto:mourad.fradi@mazars.tn)

**M. Amine ABDELKHALEK**  
IEG Tunisia Corporate Advisory  
+216 92 900 300  
@ [a.abdelkhalek@ieg-banking.com](mailto:a.abdelkhalek@ieg-banking.com)

**M. Jed MRABET**  
Cabinet MRABET Avocats  
+216 71 962 995  
@ [j.mrabet@mrabet-avocats.com](mailto:j.mrabet@mrabet-avocats.com)

# Ali Boukhris Point de bla-bla, que de l'innovation et de la rentabilité



• Par Tijani Chelli

**J**e déplore, avec la mort de Ali Boukhris, la perte d'un grand ami d'enfance, d'un compagnon de route et l'un des meilleurs ingénieurs et cadres supérieurs que la Tunisie ait eus depuis l'indépendance. Nous étions liés tous les deux depuis notre prime jeunesse par une indéfectible amitié : lui à Carnot, moi au Sadiki, puis tous deux à Paris, avant de revenir servir la Tunisie nouvellement indépendante.

En 1969, il m'a succédé à la tête du projet des Industries chimiques maghrébines en cours de construction à Gabès. Avec sa rigueur et son ingéniosité coutumières, Ali Boukhris finalisera la construction de l'usine et lancera la production.

Avec lui, point de bla-bla ! Que du travail, de la création de richesse, de l'exportation et des bénéfices en devises.

Le titre de gloire d'Ali Boukhris, parmi son vaste palmarès de réussites industrielles et financières, est sans doute la création des Industries chimiques du fluor (ICF). Tout avait commencé avec une petite mine de spot fluor à Hammam-Jedidi au Cap Bon. Le minerai était, dès extraction, exporté à l'état brut pour servir dans l'industrie de l'aluminium. D'où sa valorisation, et c'est ainsi qu'est née la société ICF. Sauf qu'au bout d'un an, les gisements de spot de fluor se sont réduits et ne pouvaient plus subvenir aux besoins de la nouvelle usine créée.

C'est à ce moment-là qu'Ali Boukhris a eu l'idée géniale d'importer de la matière première, de la traiter selon le procédé tunisien et de la réexporter en générant une large marge de bénéfices. Ce fut ainsi un modèle d'affaires alors totalement inédit qui a continué à fonctionner avec succès. Privatisée au début des années 1990, la société ICF, qui emploie près de 300 personnes, a réalisé un chiffre d'affaires de 188 MD en 2019 et un résultat net de plus de 23 MD. Le directeur général des ICF, Lakhdar Tlili, un pur produit du Groupe chimique tunisien, présidé alors par Ali Boukhris, y a passé 43 années d'affilée jusqu'à sa récente retraite.

Le mérite de cette grande réussite revient à Ali Boukhris, qui en a eu l'idée, construit l'usine au moindre coût et dans les meilleures conditions, importante toute la matière première et la réexportant intégralement en produit fini, et d'y avoir nommé un grand ingénieur compétent et dévoué. La privatisation y a ajouté la souplesse de la gestion, loin du carcan de l'administration publique et le sens de l'efficacité et de la rentabilité.

Tous ceux qui ont connu Ali Boukhris garderont de lui un excellent souvenir impérissable. Celui d'un homme aimable et courtois, d'un grand ingénieur développeur, visionnaire et pragmatique à la fois et d'un inlassable travailleur. Rien ne le déroutait de sa mission. De toute son énergie, il ne s'était concentré que sur l'investissement, la production, l'exportation et la rentabilité. ■

T.C.

**Tijani Chelli**, ingénieur polytechnicien (X-1955) a été, sous Bourguiba, ministre des Travaux publics dans le gouvernement Bahi Ladgham (1969), de l'Économie nationale dans celui de Hédi Nouira (1970), puis de l'Éducation nationale (1987-1988). Considéré comme le père de la loi du 27 avril 1972 créant le régime d'entreprises totalement exportatrices, il avait été chargé de fonder l'Agence de promotion de l'industrie (API), et dans le même élan de l'AFI et de la mise en place du Foprodex. A fin 2010, les entreprises opérant sous la « loi 72 » employaient 350.000 salariés.



## حبي يتبدل يتجدد...



## RESIDENCE LA BRISE

### Jardins de Carthage

Vous invite à découvrir son nouveau projet "LA BRISE" sis aux jardins de Carthage. Résidence de très HAUT STANDING abritant 17 appartements S+1, S+2 et S+3 ainsi que 2 Duplex et un grand parking sous sol.



## Ali Boukhris

# L'homme, l'ami, le grand Tunisien...



• Par Mhamed Ali Souissi

**A**vec la disparition de Si Ali Boukhris, la Tunisie perd un de ses grands bâtisseurs, et moi, un de mes plus grands amis, probablement le plus cher.

On a beau, avec l'âge, nous attendre à cette inéluctable issue, mais la chose advenant, elle ne manque jamais de nous bouleverser, de nous toucher au plus profond de notre être, s'agissant d'un homme aussi cher, aussi proche.

D'autres que moi ont parlé et parleront de ce capitaine insigne de l'industrie chimique et phosphatière, de ce grand commis de l'État, l'un de ceux qui ont largement contribué à la construction de la Tunisie indépendante.

Moi, je voudrais parler de l'homme et de l'ami.

J'ai connu Ali Boukhris, il y a soixante ans, quand il terminait ses études à l'École des mines de Paris, et moi je débutais mes études à l'École des ponts et chaussées. Tout au long de

sa vie, il a été un altruiste au grand cœur, toujours disposé à rendre service aux autres et à prêter main-forte à ceux qui le sollicitaient. Il ne savait pas dire non ; parfois même au détriment de ses propres intérêts. Cet homme était profondément philanthrope et foncièrement bienfaiteur.

Au cours de sa longue carrière, il a su avoir l'appui constant et la confiance des plus hauts responsables politiques du pays : Hédi Nouira, Mansour Moalla, Mohamed Mzali... Ali Boukhris m'a fait connaître d'illustres anciens camarades de l'École des mines : Tahar Amira et Mekki Zidi, qui sont devenus des amis.

Je l'ai retrouvé, au début des années soixante, à la mine de fer de Tamra, dans les Mogods, et, un peu plus tard, dans la mine de phosphate de Kalaa Khasba, dans le gouvernorat du Kef, où j'étais ingénieur principal. Son hospitalité était légendaire. Sa maison de fonction, durant les week-ends, ne désemplissait pas. Les cadres de notre génération qui travaillaient dans la région (ingénieurs, médecins, pharmaciens, vétérinaires...) y étaient accueillis pour de longues soirées et d'agréables agapes.



Pour plus d'informations, nous contacter au :

simpar@planet.tn  
www.simpar.tn



29 921 011 / 29 921 009

LA MATINALE



**LA MATINALE** 06:00 - 10:00  
DU LUNDI AU VENDREDI

Durant 4 heures **Hamza Belloumi** entouré de **Mokhtar Khalfaoui**, **Mohamed Boughalleb**, **Houcem Hamad**, **Malek Jlassi**, **Zina Zidi**, **Hassan Zargouni** et **Amine Bouneoues** décryptent l'actualité : politique, économique, sociale, culturelle et insolite... Rien n'échappe à la vigilance de nos matinaliers !  
**Le tout dans la bonne humeur !**



Il a été ensuite promu et nommé à Mélaoui et ses proches amis de Tunis et du Kef ont continué à lui rendre visite pour de longues fins de semaine, logeant dans le célèbre Borj (résidence des invités). Son épouse, Docteur Nirvah Legros, jouait, avec sa constante gentillesse et son merveilleux savoir-faire, l'hôtesse de maison. C'est à cette occasion que j'ai découvert les gorges du Selja, le Léopard Rouge (ancien train du Bey), Chébika, Midès, Tamerza...

Nos deux familles étaient aussi très proches. Nos filles fêtaient tous les ans leurs anniversaires ensemble. Elles ont appris à skier sur les mêmes pistes et avec les mêmes moniteurs.

Comme tout commis de l'Etat, j'ai eu quelques traversées du désert. La première fois, Si Ali m'a intégré comme D.G.A. à la Saepa. La seconde, comme P.D.G. de Teci. Dans un cadre professionnel, j'ai visité avec lui le pays du Soleil-Levant, car une entreprise japonaise avait présenté une offre intéressante pour la construction, à Gabès, d'une usine d'ammoniaque. J'ai pu visiter également la Chine où un consortium tuniso-koweïto-chinois a réalisé une usine d'engrais, avec le procédé tunisien Siape, à Qinhuangdao, sur la mer de Bohai, à 300 km, à l'Est de Pékin.

A la fin, douloureuse et étrange, du règne du Président Bourguiba, la chasse aux sorcières s'était ouverte. Ali Boukhris a choisi alors de s'expatrier au Koweït, pour devenir expert au Fades. Nos chemins professionnels ont divergé, mais nos relations personnelles sont restées aussi solides et aussi profondes qu'auparavant.

Quand il a pris sa retraite à Bekalta, son village d'origine, j'avais programmé, il y a deux ou trois ans, avec ses filles Alia et Mima, la visite en bateau des îles Kuriat. Il n'a pu, malheureusement, nous accompagner et c'était mieux ainsi : la traversée était longue, pénible, et il faisait très chaud.

Ali Boukhris a été inhumé, il y a quelques jours au cimetière de Bekalta. Hasard du destin ou résumé de toute une vie : sa tombe est juste sous un olivier, symbole de paix et de fraternité. Autre signe, peut-être aussi, cet olivier est visible sur Google Earth !

Très cher Ali, mon ami, mon frère : adieu ! Puisse Dieu t'accueillir dans Son infinie miséricorde. 

M.A.S



Jeudi 11 juin dernier s'est éteint Ali Boukhris. La Tunisie perd ainsi l'un des bâtisseurs de son industrie moderne et moi un ami de très longue date. Si l'ingratitude est l'un des traits marquants de ces dernières décennies dans notre pays, je ne saurais, pour ma part, laisser passer un tel événement sans rendre un dernier hommage à une figure qui aura servi sa patrie avec autant de compétence, de dévouement que de discrétion.

Brillant lauréat de l'Ecole des mines de Paris, ce natif de Bekalta rentre en 1960 au pays pour contribuer, dans son domaine,



## Un phare s'est éteint à Bekalta

à l'édification de la Tunisie moderne. L'année suivante, à l'âge de 28 ans, il se voit confier la direction de la mine, aujourd'hui abandonnée, de Kalaâ Jerda (depuis rebaptisée Kalaâ Khasba), puis celle de Méthlaoui (1963-1968), avant d'être nommé en 1969 directeur général technique de la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG), qu'il dirigera en tant que P.D.G. durant une bonne dizaine d'années. A ce poste, il sera l'artisan du renouveau de l'activité phosphatière en Tunisie.

Excellent gestionnaire, Ali Boukhris se révélera également un visionnaire en fondant en 1969 les Industries chimiques maghrébines (ICM) à Gabès, qui font accéder le phosphate tunisien à l'ère de l'industrialisation avec le traitement du minerai pour en tirer des dérivés chimiques, intrants très demandés dans diverses branches de l'industrie et dans l'agriculture. Autour des ICM se développera un pôle industriel chimique réparti sur quatre régions : Sfax, Mdhilla, Gabès, sans parler de Gafsa. Une véritable épopée qui suscitera la convoitise de bien d'opérateurs miniers dans la région, du Niger au Golfe, sans parler de l'Office chérifien des phosphates (Maroc) qui aura dépensé des trésors de séduction pour amener l'expert à rejoindre ses effectifs. En vain. Il ne trahira pas. Mais il sera trahi par les siens, qui lui intentent un procès inique qui conduira à sa mise à l'écart.

### D'ultimes services

L'aubaine allait rapidement être saisie au vol par le président du Fonds arabe



• Par Abderrazak Chérait

pour le développement économique et social (Fades), le Koweïtien Abdellatif al-Hamad, qui l'appellera à ses côtés (1998-2006) comme conseiller spécial principal. Huit années au cours desquelles il donnera la mesure de son expertise en tant que spécialiste des montages financiers au profit des grands projets publics et privés acquise par sa collaboration avec la Banque tuniso-koweïtienne de développement. La Tunisie sera l'un des principaux bénéficiaires de ses conseils, en particulier dans le domaine des infrastructures routières.

Les liens de profonde amitié qui me liaient à Ali Boukhris me font le devoir d'évoquer sa mémoire au moment où il se retire sur la pointe des pieds. De concert avec tous ceux qui l'ont connu et fréquenté, je ne saurais assez louer ses qualités humaines qui ont toujours auréolé les moindres de ses actions. Ni sa modestie, lui qui avec de rares chefs d'Etat étrangers aura très probablement été le seul Tunisien à voisiner avec le président Bourguiba lors d'une parade de celui-ci dans sa voiture décapotable, comme le montre la photo ci-jointe. J'ai le privilège de détenir ce document qu'il m'a confié avec d'autres qui le représentent en présence d'illustres hôtes de la Tunisie venus visiter ses installations industrielles, à l'instar de Haouari Boumediène ou d'Abdelaziz Bouteflika.

Au moment où le pays semble déboussolé, il est utile de rappeler aux Tunisiens le souvenir d'hommes qui ont donné à leur patrie sans calculs. Dans l'espoir que leur exemple serve de repère.

A.C.

# FM Jawhara

# Diga DIGGA

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 17H à 20H

جعفر



CREATED BY GTEAM 99289999

# Cecil Hourani

## Le conseiller de Bourguiba

**C'**est un compagnon atypique de Bourguiba, Cecil Hourani, qui vient de décéder le 18 juin dernier, à l'âge de 103 ans, dans son village ancestral de Marjaayoun, au Liban. Un nom peu connu des jeunes générations tunisiennes, mais une silhouette familière aux militants destouriens et à ceux qui étaient autour du "Combattant Suprême" lors du dernier quart d'heure pour l'Indépendance à New York, puis à Tunis, durant la première décennie de la nouvelle République.

Lorsque Habib Bourguiba débarqua le lundi 2 décembre 1946 au port de New York où, parti d'Anvers, il était le seul passager du cargo le Liberty Ship, il n'avait pour viatique que quelques dollars américains, une adresse d'hôtel et quelques contacts, sans beaucoup de précisions. Il s'y rendra et commencera à établir de premiers contacts, en attendant l'arrivée d'un mandat postal pour payer son séjour. Le weekend approche vite. Pas un dollar pour manger, Bourguiba se réfugiera dans sa petite chambre

en attendant une réponse aux courriers et appels lancés à des contacts à New York. Lundi 9 décembre, Cecil Hourani, 29 ans, bel homme à la mèche en l'air, vient l'appeler à la réception. Bourguiba descendra en pyjama, la mine défraîchie par le long voyage en mer et un weekend sans avoir rien mangé. Hourani s'en apercevra rapidement et l'invitera à commencer par prendre un petit-déjeuner, continental, comme il se doit aux États-Unis.

Issu d'une famille libanaise émigrée en Angleterre où son père Fadlo s'était établi, Cecil Hourani est né le 6 avril 1917 à Manchester. Après une licence en sciences politiques et économiques, il sera enrôlé dans l'armée britannique et accompagnera alors les troupes au Moyen-Orient, renouant avec ses origines. Il fera alors le tour des capitales et y rencontrera nombre de futurs leaders arabes. A la fin de la guerre, il partira tenter sa chance, plus loin que ce qu'avait fait son père, aux États-Unis. A New York, il est rapidement recruté par le Bureau arabe de l'information, une toute petite structure montée par des pays arabes pour défendre auprès de



## Un lien profond toujours entretenu

C'est avec beaucoup de tristesse que j'apprends le décès de Cecil Hourani qui venait de fêter ses 103 ans le 6 avril dernier (date qui le lie à Bourguiba). C'est la nouvelle technologie "Zoom" qui nous a permis de lui présenter parmi les siens nos vœux alors qu'il se trouvait à Marjaayoun, son village d'origine au Liban.

Mes souvenirs d'enfance me ramènent à la rue Dr Burnet à Mutuelleville où M. Hourani occupait les bureaux mitoyens à notre maison, de par sa fonction de conseiller du président Bourguiba jusqu'en janvier 1967. C'était un bel homme, élégant, très courtois et très aimable.

Sa relation avec Bourguiba a commencé dès 1945 au Caire et s'est développée pour se retrouver en 1946-1947 aux États-Unis. Bourguiba arrive à New York sans le sou et trouve Cecil qui était en charge du Bureau arabe aux États-Unis d'Amérique pour l'orienter



et lui ouvrir quelques portes. C'est à l'occasion d'une des réceptions d'ambassade qu'il présente Bourguiba à Dean Acheson, le secrétaire d'Etat américain, permettant ainsi la prise de la fameuse « photo opportunity » qui a fait un tollé dans les cercles diplomatiques français. Il l'aidera à établir des réunions avec Loy W. Henderson, sous-secrétaire d'Etat en charge du Proche-Orient, ainsi que quelques entretiens de sensibilisation de la cause tunisienne.

À l'avènement de la République tunisienne en 1957, Cecil est nommé conseiller du président et accompagnera Bourguiba et son équipe dans les visites les plus célèbres à l'étranger, en l'occurrence celles aux États-Unis en mai

1961 sous J. F. Kennedy et le grand périple au Moyen-Orient en 1965. Il participera à l'élaboration de rapports de politiques étrangères sur le Proche-Orient.

Cecil Hourani contribuera dans le domaine culturel quand il convainc Bourguiba de faire acquérir par l'État tunisien en 1964 une propriété de 15 ha à Hammamet et en faire un centre culturel. Ainsi naquit le Centre culturel international, devenu une des fiertés de l'action culturelle en Tunisie.

Cecil est revenu en Tunisie à plusieurs reprises et surtout en 2014. Il était accompagné à cette occasion par l'architecte du centre et de l'amphithéâtre de Hammamet Chemetov pour célébrer les 50 ans de sa création.

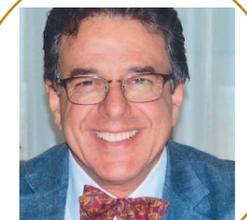
J'ai eu l'honneur et le plaisir de connaître de très près ce personnage hors du commun non



seulement par sa longévité mais surtout par son éclectisme. Il aimait cuisiner, écrire (livres de cuisine, biographie...) lire, jardiner... Ouvert sur plusieurs cultures orientales, anglo-saxonne ainsi que latine. Il était plus jeune que les jeunes, il planifiait ses voyages bien à l'avance sans vraiment se soucier de son âge, il adorait la Tunisie et son artisanat, surtout vestimentaire (Bden, kadroun...)

Sa flamme s'est éteinte le jeudi 18 juin sans faire de bruit. Il laisse sa fille unique Zelfa Hourani épouse Randal Keynes et ses petits-enfants Skandar et Soumaya, une famille adorable!

Merci Cecil ! 🇹🇺



• Par Kais Laouiti



l'opinion américaine et de l'ONU toute naissante (juin 1945) la cause palestinienne et celle des autres pays arabes en lutte pour leur indépendance.

Affable comme un Libanais, raffiné comme un British, Cecil Hourani se liera d'amitié avec Bourguiba, prenant soin de lui dès cette fin d'année enneigée dans un New York qui se vide pour les fêtes. Dès le mois de janvier 1947, et avec la reprise des activités diplomatiques, il s'empressera de le présenter à Dean Acheson, le sous-secrétaire américain aux Affaires étrangères. Au lendemain de l'indépendance, Cecil rejoindra Bourguiba à Tunis. Il sera nommé, par décret, conseiller, et sera chargé des questions internationales, fournissant des analyses, accomplissant des missions à Londres, Washington DC et d'autres capitales.

L'ambassadeur de Tunisie auprès de J.F. Kennedy n'était autre à l'époque que Habib Bourguiba Jr. Cecil sera à ses côtés lors des moments forts comme la guerre de Bizerte et autres. Hourani se répandait dans les allées du Congrès, les médias et l'Administration américaine, pour relayer le softpower inventé avant l'heure par Bourguiba, et perfectionné par Bourguiba Jr. On en trouve les traces dans les archives américaines qui viennent d'être déclassifiées.

La suite nous est rapportée dans l'hommage suivant que lui rend Kais Laouti. Fils de Si Allala, le compagnon fidèle de Bourguiba (et marié à Meriem Bourguiba, l'unique fille d' Habib Bourguiba Jr), il a, dès sa prime enfance, bien connu Cecil Hourani à Tunis. Leurs liens ont toujours été entretenus. ■

K.L.



# RadioMed

*une vague de bonheur*

*Écoutez-nous sur :*

**NABEUL  
HAMMAMET  
100.0  
FM**

**CAP BON  
GRAND TUNIS  
104.1  
FM**



*Téléchargez notre application maintenant  
Sur Google Play !!*



📍 Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul-Tunisie    🌐 [www.radiomedtunisie.com](http://www.radiomedtunisie.com)  
 ☎️ (+216) 72 32 85 00    📠 (+216) 72 32 85 60    ✉️ [marketing@radiomedtunisie.com](mailto:marketing@radiomedtunisie.com)

# Quand l'amateurisme gagne toute la classe politique

## Billet



• Par Hédi Béhi

**D**ix ans après la révolution, la Tunisie n'arrive pas à retrouver ses marques, affligée comme elle l'est aujourd'hui d'une classe politique incompétente. Et dire qu'elle était un véritable vivier de cadres de haut niveau que les organisations internationales s'arrachaient. Souvenez-vous de Mongi Slim, premier président africain de l'Assemblée générale de l'ONU, qui avait failli devenir secrétaire général des Nations unies n'eût été la jalousie de Bourguiba, de Mohamed Ezzedine Mili, secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications de 1965 à 1982, de Chédli Klibi, secrétaire général de la Ligue des Etats arabes pendant une dizaine d'années, et bien d'autres personnalités moins connues. Depuis, les choses ont bien changé. Il y a quelques années, un Tunisien a brigué le poste qu'avait occupé naguère son compatriote à la tête de l'UIT. Il recueillera une seule voix, la sienne. Quant aux institutions arabes basées en Tunisie, elles sont désormais dirigées par des non-Tunisiens.

Où sont donc passées ces élites que tout le monde arabe nous enviait ? Elles ont pris le large. Et les cadres de l'administration qui étaient prêts à nous faire profiter de leur expérience ? Ils ont été mis au rencart par les nouveaux dirigeants du pays. Les ministres technocrates ? Ils ont été couverts d'opprobre. En leur lieu et place, on a installé des militants de la mouvance islamique sans qualification aucune. On a renvoyé les cadres proches de l'ancien régime et noyé l'administration de personnes inexpérimentées, sans oublier les réparations octroyées aux militants d'Ennahdha qui ont vidé les caisses de l'Etat.

L'historien Fethi El Yasir a publié il y a quelques années un livre sur les deux ans de gouvernance de la Troïka au début de la révolution qui porte le titre : *L'Etat des amateurs*. Il compare l'équipe au pouvoir sous cette troïka à un vaisseau spatial dont le pilotage a été confié à un groupe qui, ignorant tout de cette tâche, s'est mis avec une frénésie juvénile à appuyer sur tous les boutons de commande à l'aveuglette jusqu'à la chute du vaisseau.

Cet amateurisme est particulièrement parlant dans la nouvelle classe politique. Les Tunisiens sont d'ailleurs témoins des frasques des députés grâce à la retransmission des séances plénières de l'Assemblée,

transformée pour l'occasion en foire d'empoigne. Une poignée d'exaltés ont fait main basse sur le pays, le plongeant dans un abîme de désespoir. Un groupuscule très proche d'Ennahdha s'est particulièrement distingué ces derniers temps par ses motions tous azimuts. Aujourd'hui, c'est la France qui est dans leur collimateur. Le texte bâclé et peu argumenté demande à la France de s'excuser auprès des Tunisiens pour les crimes commis contre le peuple tunisien. Loin de moi l'idée de minorer les exactions commises au cours de la période coloniale comme lors du ratissage du Cap Bon où les troupes du général Garbay, le commandant en chef de l'armée d'occupation, ont commis des atrocités, notamment à Tazerka (l'Oradour tunisien). Mais comme l'a dit le président de République Kais Saïed : «*Sur ces questions-là, on ne discute pas avec la France à coups de motion*». Effectivement, c'est notre voisine, notre premier partenaire économique, le pays qui abrite plus d'un million de Tunisiens, sans compter les illégaux. Quant à la colonisation de la Tunisie, lorsque le 12 mai 1881 la colonne du général Bréart s'est présentée devant le palais du Bardo, le pays était en pleine déliquescence, et pour reprendre le terme de Bennabi, «*colonisable*». Sans se faire prier, le bey régnant signa le traité du protectorat. Le pouvoir n'était pas à prendre, mais à ramasser. La résistance s'est limitée à Sfax, Kairouan et une partie du sud, mais jamais pris l'envergure qu'elle a eue dans les deux pays voisins.

A la décharge de la France, il faut se mettre dans le contexte de la conférence de Berlin vers la fin du XIXe siècle, il n'était nullement question des droits d'un pays à disposer de lui-même, de lutte contre la traite des Noirs, la torture, le racisme. C'était une étape de l'histoire de l'humanité où tout était permis aux puissants comme s'il relevait de l'ordre naturel des choses.

Reste à savoir si El Karama va persister dans l'erreur après le désaveu de son parrain, s'agissant de la motion contre la France et présenter celle sur la fermeture des maisons closes (une catastrophe sanitaire en perspective si la motion est adoptée), en attendant peut-être une troisième sur le sexe des anges. Ce qui donnerait raison à Paul Valéry qui avait défini la politique «*comme l'art de détourner les gens de ce qui les regarde*». Autrement dit, la situation économique. ■

H.B.